



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

10^e séance plénière

Jeudi le 25 septembre 2008, à 15 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)

*En l'absence du Président, M. Win (Myanmar),
Vice-Président, assume la présidence.*

complexes et cruciales auxquelles la Micronésie fait face aujourd'hui.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États fédérés de Micronésie.

M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Mori (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Cette grande institution joue un rôle vital dans le processus de développement de ses Membres et reste l'Organisation mondiale la mieux placée pour répondre aux besoins mondiaux les plus pressants et contribuer à trouver des solutions à cet égard. C'est donc avec plaisir que je saisis cette occasion pour formuler les remarques suivantes sur les quelques questions

Je me dois d'abord de féliciter S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann de son élection à la présidence de l'Assemblée. Ma délégation l'admire et l'appuie pleinement. De même, je félicite M. Srgjan Kerim, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, pour son dévouement et sa gestion avisée.

Je voudrais saluer notre remarquable Secrétaire général et lui exprimer les souhaits de succès de mon gouvernement dans la poursuite de son action pour que l'Organisation traverse les épreuves difficiles qui nous attendent.

L'Assemblée générale se réunit à un moment d'incertitudes inhabituelles concernant l'économie mondiale. La situation financière mondiale et la double menace que représentent les crises énergétique et alimentaire nous imposent à tous des pressions supplémentaires et ont des incidences négatives sur les efforts que nous déployons pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable. La sécurité des États insulaires continue d'être menacée par les effets néfastes des changements climatiques.

La crise énergétique représente un défi majeur pour les États Membres de cette Organisation. Il y a peu de pays dans le monde qui ne sont pas touchés par les crises énergétiques à l'échelle mondiale. Je crains

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



que ceux qui sont le plus touchés par la crise soient souvent les Membres de l'ONU les moins à même d'y répondre efficacement. Ce sont le plus souvent les petits États insulaires en développement qui sont également les Membres les plus vulnérables de cette Organisation.

Les pays développés auraient peut-être la possibilité de répondre à la crise énergétique qui s'aggrave sans risquer de mettre en péril d'autres programmes de développement. Mais en Micronésie, nous avons douloureusement conscience des effets graves et néfastes que la crise énergétique a sur tous les aspects, des activités gouvernementales aux conséquences sur les foyers individuels et les familles.

Dans un sens très concret, la crise énergétique mondiale persistante a fait évoluer le débat sur l'énergie et mis en lumière la dépendance de la planète à l'égard des combustibles fossiles. Les coupures de courant qui se produisent dans nos centres publics sont devenues un phénomène régulier qui a un impact sur nos installations médicales, nos écoles, nos entreprises et les activités quotidiennes de notre gouvernement, y compris les services que nous fournissons à nos îles lointaines, accessibles uniquement par voie maritime. Ces dysfonctionnements résultent de notre incapacité de nous procurer du combustible à un coût raisonnable. Nous savons que les combustibles fossiles resteront nécessaires à moyen terme, mais la crise énergétique actuelle renforce la volonté de la Micronésie d'appeler à l'accélération de la mise au point de technologies utilisant des sources d'énergie renouvelables et financièrement abordables. La Micronésie reconnaît qu'une aide particulière de la communauté internationale et des institutions financières dans le domaine de l'énergie renouvelable est nécessaire pour atteindre cet objectif. Nous sommes donc reconnaissants aux amis qui nous ont généreusement aidés à cette fin au fil du temps.

Dans ses propres résolutions, l'Assemblée générale reconnaît le droit de chacun à l'alimentation. À l'échelle internationale, ce droit est actuellement menacé alors que le monde fait face à une grave crise alimentaire. Le coût des produits alimentaires importés a déjà considérablement augmenté, et mon gouvernement et mon peuple se heurtent à un autre problème de développement – qui est déjà aggravé par la crise énergétique. Le prix du riz, l'une des principales denrées alimentaires importées sur nos îles, qui est devenu l'un des aliments de base de notre alimentation, n'est plus abordable. Pour répondre à la

crise alimentaire, mon gouvernement a encouragé le peuple à accroître la production locale de nos propres cultures. Mais cela ne peut pas se faire sans l'appui et la coopération de nos partenaires de développement et du système des Nations Unies.

Le lien entre la sécurité alimentaire et les changements climatiques ne saurait être sous-estimé. En Micronésie, les terres agricoles et les habitants occupent les régions peu élevées et les îles qui ne sont qu'à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. Les champs de taro, qui ont procuré l'aliment de base de nos populations pendant des siècles, sont maintenant menacés par l'élévation du niveau de la mer. De nombreuses îles ont déjà souffert des inondations de leurs champs de taro et d'autres cultures vivrières par l'eau de mer, entraînant une baisse de la production.

Les produits de la mer sont aussi importants à notre autosuffisance que pour satisfaire certains de nos besoins nutritionnels. L'océan a une importance fondamentale pour la Micronésie, car nous dépendons énormément de lui. L'océan nous nourrit et ses ressources nous enrichissent. À un moment où le marché alimentaire mondial est profondément touché par la crise alimentaire, les Micronésiens dépendent de plus en plus de ce que la mer peut leur offrir pour leur alimentation et le développement économique. Il est donc de la plus haute importance que nous continuions de préserver et de gérer durablement l'exploitation de nos ressources marines et halieutiques. Mais les prises indirectes et les rejets des pêches commerciales continuent de nous préoccuper. Pour les Micronésiens, ce sont des ressources cruciales qui revêtent une importance culturelle, dont nos populations dépendent pour leur subsistance. La communauté internationale doit nous aider à trouver les moyens de réduire au minimum le gaspillage de nos ressources et d'y mettre fin.

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée a des répercussions tout aussi négatives sur les stocks de poissons. Cette pratique continue à priver notre peuple de ses ressources alimentaires tandis que les opérateurs illégaux continuent à tirer le plus grand profit de cette activité, en dehors de tout contrôle. Les principaux consommateurs et marchés qui représentent leur débouché essentiel doivent réduire cette activité illégale si l'on veut éliminer efficacement ces pratiques détestables et insoutenables.

Les turbulences financières mondiales, comme l'illustre la délicate situation que traverse actuellement le pays hôte de la session, constituent un autre sujet de préoccupation. Même si la crise émane des économies les plus importantes, nous sommes tous menacés dans la mesure où nous faisons tous partie de l'économie mondialisée. Nous encourageons les pays développés à ne pas invoquer cette situation comme une bonne excuse pour verser des montants inférieurs à ce qui leur permettrait d'atteindre l'objectif convenu de destiner 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

Ma délégation est encouragée par l'esprit qui anime les Membres de l'ONU et par leur détermination à faire en sorte que la réforme du Conseil de sécurité devienne une réalité. Notre tâche demeure difficile, mais nous sommes encouragés par la récente décision de l'Assemblée générale et nous attendons avec intérêt le début des négociations intergouvernementales. Nous réitérons notamment notre appui à l'élargissement des deux catégories de membres et réaffirmons la position qui est la nôtre depuis longtemps, à savoir que le Japon et l'Inde, du Groupe des pays d'Asie, devraient devenir des membres permanents du Conseil de sécurité réformé. Nous renouvelons aussi notre appui à l'Allemagne, du Groupe des pays d'Europe occidentale.

Dans la poursuite des objectifs de développement international, pour les petits États insulaires en développement, comme les États fédérés de Micronésie, aucun enjeu ne constitue un défi plus considérable que le changement climatique. La Micronésie est particulièrement préoccupée par le changement climatique et par la grave menace que représente l'élévation du niveau des mers, dont une bonne partie pourrait littéralement engloutir nos îles et notre culture. Trois articles récemment publiés dans le prestigieux journal scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences* traitent des points de basculement qui amèneront un changement climatique abrupt, comme l'élévation du niveau des mers.

Un point de basculement est un point de non-retour au-delà duquel une composante du système climatique bascule brusquement dans un nouvel état. De tels points ont par exemple été définis pour la fonte des glaciers et des masses neigeuses du plateau du Tibet (qui alimentent en eau la plupart des rivières d'Asie) et pour la désintégration des couches de glace du Groenland et de l'Antarctique Ouest, qui entraînera une hausse de plusieurs mètres du niveau des mers.

Cette nouvelle est saisissante. En clair, cela signifie que la planète est en danger et que les îles et les États de faible élévation sont bien sûr menacés. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester paralysés. Nous devons engager un programme offensif de stratégies accélérées d'atténuation, en commençant par celles qui sont déjà justifiées par leurs importants avantages connexes. Cela englobe la stratégie lancée par la Micronésie l'an dernier et de nouveau cette année en vue de renforcer le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Notre stratégie peut jouer un rôle important dans la protection du système climatique et de la couche d'ozone stratosphérique.

Je voudrais faire une dernière suggestion. Les points de basculement qui conduiront à une modification brutale du climat ont été appelés « l'ombre qui plane » sur les négociations sur le climat. Cette question spécifique est une ombre car elle n'a jamais été abordée de front par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le débat mondial sur le changement climatique s'inscrit essentiellement dans une perspective de développement durable. Nous approuvons totalement cette approche. La Micronésie est cependant convaincue que, même si le développement durable revêt une très grande importance, notre sécurité et notre intégrité territoriale doivent également être garanties. Nous devons aborder le changement climatique dans une perspective holistique, sans limiter cette problématique aux dimensions du développement durable, aux questions d'ordre humanitaire et technique ou aux questions économiques ou écologiques. Le changement climatique a aussi une incidence sur nos droits fondamentaux. Il a une incidence sur la paix internationale, sur notre propre sécurité et intégrité territoriale, et sur notre existence même en tant qu'habitants d'États insulaires très petits et vulnérables.

Les experts ont signalé que le changement climatique fait aussi peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. Pourtant, au lieu d'aborder cette question sans ambages, l'ONU semble être davantage préoccupée par des querelles de territoire, comme s'il était erroné d'admettre que l'intégrité territoriale, la stabilité et la sécurité nationales pourraient être menacées par les incidences de ce phénomène et que des conflits pourraient aussi éclater, conséquence directe ou indirecte du changement climatique. Tout comme les rapports du GIEC, le

Rapport Stern et le Rapport mondial sur le développement humain de 2007 éclairent les négociations dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un rapport analysant les répercussions potentielles du changement climatique sur la paix et la sécurité internationales devrait fournir de nouvelles raisons de prendre de toute urgence des mesures appropriées d'atténuation des changements climatiques.

Notre avenir, notre environnement sont en jeu! Notre culture et nos droits fondamentaux sont en jeu. Mais nous ne devons pas abandonner tout espoir, car le monde entier est représenté ici. C'est maintenant qu'il faut agir, pas demain.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Emanuel Mori, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée-Bissau.

M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vieira (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est avec grand plaisir que je félicite vivement M. Miguel d'Escoto Brockmann de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Son élection dans ce contexte international plutôt complexe témoigne de la confiance de la communauté internationale dans ses qualités d'homme d'État, de dirigeant spirituel et de défenseur des personnes qui sont les plus privées de leurs droits.

Pour ma part, je suis convaincu que M. d'Escoto Brockmann trouvera, dans l'expérience qu'il a acquise à un moment historique et dans des circonstances particulières pour le peuple ami du Nicaragua, des éléments utiles pour analyser et mieux comprendre les défis de cette première décennie du XXI^e siècle. Je compte sur sa sagesse et sur sa pondération, et j'ai la conviction qu'une force spirituelle l'inspirera à tout moment et l'aidera à présider nos délibérations avec succès. Il peut compter sur mon soutien personnel et sur la coopération de la délégation de mon pays, la Guinée-Bissau.

Permettez-moi également de remercier son prédécesseur pour les résultats obtenus lors de la dernière session, et exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dévouement et l'esprit novateur qu'il a montré dans l'accomplissement de sa tâche. Son rapport sur la situation internationale (A/63/1) souligne la gravité des grands problèmes auxquels le monde est confronté, et la complexité des réformes nécessaires pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'Organisation, ainsi que les conditions de travail de son personnel.

Nous pensons comme le Secrétaire général que, pour résoudre plus efficacement les nombreuses difficultés de notre planète, nous avons besoin d'une organisation moins bureaucratique, capable d'adopter de nouvelles technologies et dotée de moyens financiers suffisants et d'un personnel compétent et très motivé. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général pour accroître la capacité de notre Organisation à maintenir la paix et à examiner les questions mondiales. Nous soutenons également sa proposition d'introduire, au sein du Secrétariat en particulier, de nouvelles méthodes de travail, fondées non seulement sur la reconnaissance des compétences individuelles mais aussi en priorité sur l'esprit d'équipe.

La situation internationale actuelle exige une réflexion profonde sur l'origine de la crise qui frappe durement nos pays. Les trois éléments principaux de cette crise, à savoir l'énergie, l'alimentation et les finances internationales, auxquels s'ajoutent les conséquences catastrophiques des changements climatiques, appellent une meilleure coordination de nos efforts à la recherche de solutions novatrices, courageuses et appropriées aboutissant à la création d'un nouvel ordre mondial, qui soit plus juste et plus équitable et qui soit à même de faire face aux réalités d'un univers interdépendant et mondialisé.

La hausse des prix du pétrole a des effets déstabilisateurs sur nos économies. Le coût de production de l'énergie électrique, en particulier, est devenu une charge insupportable pour les pays pauvres et un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans mon pays, la Guinée-Bissau, par exemple, la pénurie d'énergie compromet gravement toutes les activités socioéconomiques, notamment les soins hospitaliers et la distribution d'eau potable, qui sont essentiels pour garantir l'hygiène et la santé publique. Comment un pays pauvre comme le nôtre peut-il faire face à la hausse injustifiée du prix du pétrole? De quels moyens disposons-nous pour affronter les conséquences néfastes d'un système fondé à tort sur la spéculation et sans aucun rapport avec la loi de l'offre et de la demande? N'est-il pas temps de penser à créer un fonds mondial pour atténuer les effets qui menacent notre capacité à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement? Comment pouvons-nous investir dans nos infrastructures et les améliorer dans des domaines aussi fondamentaux que la santé, l'éducation et l'agriculture, si nous devons constamment prélever des sommes colossales sur nos fonds déjà limités, pour acheter du carburant?

D'autre part, l'envolée spectaculaire des prix alimentaires sur le marché international, ainsi que la faim et la malnutrition qui pourraient affecter nombre de pays, d'Afrique en particulier, sont également des sources de vive préoccupation et nous imposent d'agir et de mettre en œuvre des politiques agricoles appropriées, prévoyant des ressources financières suffisantes pour nous permettre d'investir dans la création de moyens de production modernes et accessibles.

Dire que l'agriculture est une priorité ne doit pas être un vain mot. Rappelons-nous que le droit à l'alimentation est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous célébrons cette année le soixantième anniversaire. Chaque pays devrait être en mesure d'assurer son autonomie alimentaire. Nous devons donc examiner et redéfinir les conditions d'obtention des crédits agricoles, en particulier.

Une pénurie alimentaire peut représenter une menace sérieuse pour la paix et la sécurité d'un pays. Au niveau international, nous devons débattre sérieusement des moyens d'améliorer notre capacité à trouver des solutions concrètes à la crise alimentaire, en mettant en pratique les nouvelles connaissances

scientifiques et en appliquant des technologies adaptées aux conditions climatiques des différentes régions de la planète et aux réalités sociales et économiques de nos peuples respectifs.

Dans un univers interdépendant et mondialisé, nous devons nous employer à instaurer et faire respecter des règles capables de réguler le système international, financier et commercial, sans pour autant entraver la libre circulation des capitaux. Cependant, le système financier international, déjà frappé par de graves déséquilibres, ne peut pas être fondé uniquement sur la quête de profits spéculatifs et sur des comportements illicites, susceptibles d'avoir des conséquences dévastatrices, comme cela se produit aujourd'hui dans de nombreux pays, ou des milliers de familles éprouvent des difficultés financières, notamment dans le domaine des crédits au logement. Malheureusement, les conséquences de ces mauvaises pratiques ne sont pas limitées à une poignée de pays.

La communauté internationale doit réagir face à tous ces défis. Mais comment pouvons-nous y parvenir sans une étroite coopération entre tous les pays du monde? Nous devons coopérer pour faire face aux changements climatiques et pour atténuer les conséquences des catastrophes naturelles, telles que les terribles cyclones qui ont fait tant de ravages dans les Caraïbes, notamment à Cuba et à Haïti, ainsi qu'à Houston, au Texas.

Notre priorité devrait être de favoriser le dialogue en toutes circonstances : dialogue entre les pays, entre les peuples, entre les cultures, entre les religions et entre les civilisations du monde. Ce n'est qu'en dialoguant que nous pourrons repérer nos différences et trouver des solutions dans notre intérêt commun.

Nous avons besoin du dialogue et de la négociation au niveau international pour prévenir et régler les conflits, comme celui du Moyen-Orient, et pour préserver la vie d'êtres humains en danger, au Darfour et en Somalie, par exemple. Nous avons besoin du dialogue et de la négociation pour défendre et protéger les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants, en promouvant et en garantissant le respect des droits de l'homme, du principe de démocratie et de l'état de droit. À l'échelon national, nous avons besoin d'un dialogue qui permette de créer les conditions favorables à la consolidation de la démocratie par des élections libres, transparentes et crédibles, comme nous tenterons de le faire en Guinée-Bissau le 16 novembre.

Pour terminer, nous devrions approfondir le dialogue et les négociations afin de promouvoir une politique d'inclusion garantissant la participation active de toutes les parties prenantes, notamment les femmes et les jeunes, et de la société civile en général, à l'édification de la paix et de la stabilité politique et à la création de conditions propices au développement.

Bien qu'elle se trouve face à des circonstances internationales complexes, la communauté internationale peut relever ces défis. Mais nous devons tous faire montre d'une volonté politique réelle. L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle plus décisif encore dans la prévention et le règlement des conflits, dans la protection de notre planète et la création de meilleures conditions de vie pour des millions d'individus. Ainsi, l'ONU doit être mieux organisée, moins bureaucratique et mieux armée pour relever ces nombreux défis.

Nous réaffirmons notre plein appui au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dans ses efforts pour réaliser les réformes qui sont si nécessaires afin d'améliorer l'efficacité, la capacité de réaction et la crédibilité de l'ONU. De même, nous appuyons le processus de réforme entrepris par les Etats Membres de notre Organisation pour démocratiser le système des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, dont l'élargissement demeure une priorité pour nous tous, au regard de la nouvelle donne économique et politique du monde actuel, et surtout la nécessité de redresser l'injustice historique faite au continent africain pendant plus de 60 ans.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. M. João Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du chef d'État du Royaume du Swaziland.

S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir de prendre la parole au nom de ma délégation du Royaume de eSwatini. L'Assemblée nous donne l'occasion, à nous, chefs d'État et de gouvernement, de faire partager nos idées et nos expériences. Elle nous permet de façonner l'avenir de nos pays et d'ouvrir la voie à un monde meilleur, dans lequel nous pourrions tous vivre côte à côte en harmonie. Je voudrais exprimer ma gratitude au Secrétaire général Ban Ki-moon et à tout le personnel de l'Organisation des Nations Unies pour les efforts qu'ils ont déployés afin de concrétiser la vision de l'ONU et réaliser ses programmes.

Le monde continue de se heurter à de nombreuses difficultés, notamment les effets catastrophiques des changements climatiques, les maladies complexes telles que la tuberculose, le paludisme et l'épidémie de VIH/sida, ainsi que les pénuries alimentaires. Cette situation est encore aggravée par les prix élevés du carburant et des denrées alimentaires et l'instabilité des finances internationales, qui entravent les efforts que nous déployons pour lutter contre la pauvreté et parvenir au développement durable.

Il est encourageant de constater que les Nations Unies, et en particulier l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, continuent d'aider les pays en développement à trouver des solutions durables à la crise alimentaire. De ce fait, mon pays a établi plusieurs stratégies visant à garantir la sécurité alimentaire. Notre pays poursuit ses consultations sur ces questions. Par exemple, nous avons tenu, l'année dernière, une rencontre nationale sur l'agriculture, et le Sibaya – le Parlement populaire – s'est penché cette année sur les moyens d'augmenter notre production alimentaire et sur d'autres questions d'intérêt national. La nation a fait plusieurs propositions, et nous sommes en passe de les appliquer.

Nous, pays en développement, attendons avec intérêt l'issue positive du cycle de négociations de Doha, notamment en matière agricole. Les pays en développement espéraient un accès au marché sûr et plus large pour leurs produits agricoles.

Malheureusement, tel n'a pas été le cas. Nous espérons que ces discussions seront bientôt conclues dans l'intérêt des pays en développement.

Le Swaziland appuie pleinement le dialogue mondial qui permettrait au monde d'échapper aux dangers du réchauffement planétaire et d'autres dégâts environnementaux. Il est vrai que le réchauffement de la planète contribue pour une grande part aux nombreuses catastrophes que sont les séismes, les inondations et les sécheresses persistantes qui menacent l'existence même de la race humaine.

Le Swaziland, comme tant d'autres pays du monde, continue de pâtir des effets dévastateurs des changements climatiques. Nous continuons de souffrir d'une sécheresse persistante. Nous continuons d'être frappés par des vents violents qui provoquent des incendies de forêt. Ces incendies détruisent souvent de grandes étendues de forêts artificielles, causant des perturbations économiques et la perte de nombreuses années d'investissements, la perte de vies et des dégâts matériels. Nous convenons pleinement avec l'ONU que si l'on ne réagit pas à temps et de manière décisive à cette menace, les efforts déployés aux niveaux national et international pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui visent à améliorer le niveau de vie et le bien-être de tous nos peuples, seront vains.

La réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement n'aurait pas pu être organisée à un moment plus opportun. Nous nous félicitons de l'adoption de la déclaration (résolution 63/1) et nous attendons avec impatience sa mise en œuvre. Il est en effet urgent de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique, notamment en matière de développement économique, de réduction de la pauvreté, de paix et de sécurité.

Il convient de noter que la coopération et l'appui des institutions financières internationales sont cruciaux, par exemple en garantissant à l'Afrique un meilleur accès aux finances. Il conviendrait également d'offrir aux pays africains des dons et des prêts à des taux préférentiels pour leur permettre de développer leurs infrastructures et réaliser des projets dans le domaine du transfert de technologie et d'autres projets susceptibles de créer de la richesse et la croissance économique.

À mi-chemin de l'échéance de 2015 pour la réalisation des OMD, nous sommes encore confrontés à de nombreuses difficultés. Les choses sont aggravées

par le fait que nous vivons encore dans la pauvreté et que nous devons toujours faire face à un taux de chômage élevé. Néanmoins, l'attachement du Royaume du Swaziland à la réalisation des OMD est inébranlable. Les OMD sont ancrés dans notre stratégie nationale de développement et dans la stratégie et le plan d'action de réduction de la pauvreté, qui aspirent, entre autres choses, à réduire la pauvreté de plus de moitié d'ici à 2015. Tous les programmes gouvernementaux sont axés sur cet objectif et mis en œuvre en tenant compte des indications de toutes les parties prenantes et de la nation dans son ensemble.

Comme beaucoup d'autres pays, le Royaume du Swaziland est bien parti pour atteindre certains des OMD. Nous faisons tout notre possible pour garantir l'éducation à tous et fournissons des ressources à chaque enfant de sorte qu'il puisse aller à l'école. Des efforts sont déployés pour assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, préserver l'environnement, réduire la mortalité infantile et combattre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, entre autres objectifs.

La paix, la stabilité et la sécurité, qui constituent les principaux buts des Nations Unies, restent les grands piliers d'un développement véritable. Lorsque ces conditions sont réunies, nos peuples peuvent concentrer leur énergie et leurs ressources sur la quête de productivité et de création de richesses.

Les membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) sont déterminés à faire primer ces piliers pour garantir à tous une vie meilleure. Nous avons mis en place des structures telles que l'Organe de la CDA chargé de la politique, de la défense et de la sécurité afin de veiller à leur préservation et à leur promotion. Pour cette raison, nous saluons la récente signature de l'accord de partage du pouvoir et la création d'un gouvernement d'unité nationale au Zimbabwe. Nous attendons avec intérêt et optimisme le processus de reconstruction et la levée de tous les obstacles. À cet égard, nous exhortons la communauté internationale et le monde développé à appuyer pleinement le peuple zimbabwéen. Dans le même esprit, nous souhaitons voir des règlements pacifiquement négociés pour tous les conflits qui ont cours en Afrique et dans diverses parties du monde.

Le Royaume d'eSwatini se joint au reste du monde pour condamner toutes les formes et tous les actes de terrorisme. Nous appuyons les efforts visant à la mise en œuvre intégrale de la Stratégie antiterroriste

mondiale afin d'envoyer un message clair à tous les auteurs de terrorisme. Conformément à la convention des Nations Unies sur le terrorisme, notre parlement a récemment promulgué la loi antiterroriste.

Pour que l'ONU puisse jouer un rôle plus actif, sa structure doit être reformée pour mieux correspondre à un monde qui n'a cessé d'évoluer depuis l'adoption de la Charte. Ces réformes devraient bien sûr être menées de façon équitable, juste et équilibrée. On a observé par le passé que parmi les réformes qui appellent une attention urgente, l'une des plus importantes est celle du Conseil de sécurité. L'opinion la plus répandue consiste à dire que le Conseil de sécurité, dans sa composition actuelle, n'est pas le reflet d'une représentation démographique équitable des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le Royaume d'eSwatini espère une conclusion rapide des discussions portant sur la réforme de l'Organisation.

Nous nous réjouissons de la récente poignée de mains entre le plus haut dirigeant de la République de Chine à Taiwan et celui de la Chine continentale. Cette poignée de mains nous donne l'espoir que les deux parties vont maintenant dialoguer. On peut espérer que cela conduira à un règlement amiable des relations entre les deux rives du détroit, de telle sorte qu'un jour peut-être, nous pourrions les voir assis côte-à-côte ici, à l'ONU. Il faut noter que le peuple taïwanais est doté d'un savoir-faire et d'une expérience qu'il est disposé à partager avec le système des Nations Unies. C'est pourquoi le Swaziland demande à l'Organisation d'autoriser Taiwan à participer aux travaux de ses organismes spécialisés.

Le Royaume du Swaziland vient d'organiser avec succès des élections parlementaires au titre d'une nouvelle constitution. La participation au scrutin s'est avérée impressionnante, la population exerçant son droit de vote pour élire un gouvernement de son choix. Comme la nation continue d'apprécier la force de la représentation parlementaire à l'heure de la mondialisation complexe, nous notons que l'électorat comprend l'importance de choisir des candidats très compétents qui aient la capacité de gérer les problèmes qui se posent. Cela nous donne bon espoir que le nouveau Parlement apportera sa contribution, à la faveur de stratégies qui amélioreront encore notre climat socioéconomique en vue de rehausser le niveau de vie de notre peuple.

Le Royaume d'eSwatini réaffirme son attachement aux objectifs et à la préservation du rôle

central de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires multilatérales. Nous chérissons la paix et le développement ainsi que des relations régionales et internationales amiables et, de concert avec toutes les nations, nous œuvrerons en faveur d'un avenir pacifique et prospère pour l'humanité tout entière.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef de l'État du Royaume du Swaziland de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Mswati III, Chef de l'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Timor-Leste.

M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ramos-Horta (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, je voudrais féliciter M. d'Escoto Brockmann pour son élection fort méritée à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. La hausse soutenue du coût de l'énergie, la demande croissante en pétrole de la part des pays industrialisés et des économies émergentes, la montée des prix des denrées alimentaires, le manque de terres arables et d'eau dans de nombreuses régions et les changements climatiques ne sont que quelques-uns des indicateurs des menaces nouvelles à la sécurité auxquelles nous sommes tous confrontés aujourd'hui et auxquelles nous aurons de plus en plus à faire face dans l'avenir.

Mais les crises créent également des possibilités nouvelles. Au fil des décennies, des centaines de millions de personnes partout dans le monde ont quitté leurs terres ancestrales pour les villes à la recherche d'un emploi et d'une vie meilleure, au fur et à mesure

que les gouvernements avaient leur attention et leurs ressources sur les centres urbains, négligeant les populations rurales. Mais alors que la population urbaine ne cesse de s'accroître, le rêve d'une vie meilleure tourne, lui, au désespoir. Cependant, le XXI^e siècle pourrait bien marquer le retour de ces populations dans leur lieu d'origine, si les gouvernements tirent les enseignements de cette crise et investissent sérieusement dans des programmes de création d'emplois dans les zones rurales, en particulier dans l'agriculture, afin d'accroître la production alimentaire.

Quelles qu'en soient les causes, la hausse des coûts alimentaires neutralise les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans de nombreux pays en développement. Si la communauté internationale ne redouble pas d'efforts et ne coordonne pas ses initiatives pour accroître significativement l'aide au développement et l'accès aux marchés, il sera quasiment impossible pour les pays pauvres non producteurs de pétrole d'atteindre même les objectifs modestes que nous avons fixés pour eux en 2001 afin de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Les pays donateurs doivent rapidement réadapter leur aide au développement et l'axer sur l'agriculture, en particulier pour soutenir de petits projets familiaux ou communautaires et des programmes de préservation des terres et de récupération de l'eau de pluie, en faisant passer la proportion de l'Aide publique au développement (APD) consacrée à l'agriculture du niveau très modeste de 3 %, enregistré en 2006, à au moins 30 %. J'observe qu'en 1980 le pourcentage de toute l'aide étrangère consacrée à l'agriculture était de 17 %, et qu'il est tombé à 2,9 % en 2006. C'est pourquoi le Timor-Leste appuie l'initiative du Secrétaire général de créer une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire ainsi qu'un cadre intégré pour gérer les besoins alimentaires immédiats dans le monde entier et donner aux pays les plus vulnérables les moyens de parvenir à l'autosuffisance.

En tant que pays nouvellement indépendant, le Timor-Leste a grandement bénéficié de la générosité de la communauté internationale. Les donateurs diront qu'ils ont versé des centaines de millions de dollars à mon pays ces dernières années, et c'est vrai. Cependant nous devons nous demander si cette aide a contribué à améliorer la vie de la majorité de notre population. La réponse est à la fois oui et non. Mais nous pourrions

tous faire beaucoup mieux si le gros de cette aide, au lieu d'être utilisé pour couvrir le coût d'interminables missions d'étude et de rapports superflus, était investi sur le terrain en faveur de petites initiatives de développement rural.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Timor-Leste fait partie des pays les moins avancés. Toutefois, Dieu tout-puissant nous a accordé quelques modestes ressources en pétrole, en gaz et en minerais. Les recettes tirées de notre pétrole et de notre gaz sont modestes, se situant en moyenne entre 100 et 150 millions de dollars par mois. L'on pourrait me rétorquer que pour un pays d'un peu plus d'un million d'habitants, ce n'est pas si mal. D'ici à la fin de l'année, notre fonds pétrolier, créé en 2005, aura accumulé un excédent de 3 milliards de dollars, investi dans sa totalité en bons du trésor des États-Unis. Un journaliste du magazine *The Economist* a récemment déclaré que ceux qui investissent dans les bons du trésor américains sont des personnes qui aiment perdre de l'argent. Et nous risquons fort d'en être. Mais comme nous sommes d'accord avec lui, le Timor-Leste cherche à réinvestir ses modestes recettes dans des portefeuilles diversifiés de par le monde.

Bien que notre obligation première soit de mettre notre richesse en pétrole au service du développement durable de notre pays et de répondre aux besoins immédiats des plus pauvres au sein de notre population, nous ne sommes pas indifférents à la souffrance de nos semblables dans d'autres régions du monde. Lorsque l'Asie a été frappée en décembre 2005 par un tsunami d'une ampleur considérable, notre gouvernement a immédiatement versé 50 000 dollars en faveur des victimes en Indonésie, et nos citoyens ont entrepris de collecter eux-mêmes des dons, rassemblant ainsi 70 000 dollars supplémentaires.

Aujourd'hui, en réponse aux nombreuses catastrophes naturelles dont ont été victimes des dizaines de millions d'êtres humains, le Timor-Leste a sans attendre décidé de donner 500 000 dollars aux victimes du tremblement de terre qui a frappé la province chinoise du Sichuan; 500 000 dollars, acheminés par l'intermédiaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), aux victimes du cyclone Nargis qui a touché le Myanmar le 2 mai dernier; et 500 000 dollars, versés directement aux autorités cubaines, pour aider les victimes des ouragans Gustav et Ike à Cuba. À partir de 2009, le Timor-Leste versera 1 million de dollars par an à titre de

contribution aux programmes en faveur des enfants au Myanmar et en Somalie par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies tels que l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Nous croyons que, même si nous sommes pauvres ou peut-être précisément parce que nous le sommes, nous devrions mieux comprendre et ressentir la douleur des plus pauvres d'entre les pauvres et nous devons donc être parmi les premiers à venir en aide à ceux qui ont moins de chance que nous.

Aujourd'hui dans mon intervention, je voudrais évoquer trois questions internationales, à savoir le Myanmar, l'embargo des États-Unis contre Cuba et la question du Sahara occidental.

La position du Timor-Leste concernant le Myanmar est conforme à celle prise par nos voisins immédiats de l'ASEAN. Nous estimons notamment que s'il est justifié de dénoncer vigoureusement les abus et si des sanctions sont moralement justifiables, il ne saurait y avoir de solution à long terme au Myanmar sans le consentement et le partenariat total de l'armée de ce pays. Le défi pour les personnes concernées consiste donc à persuader l'armée que ses intérêts en tant que groupe ne seront nullement remis en cause par un arrangement démocratique à venir. Toute stratégie qui s'efforcerait d'écarter l'armée ou que cette dernière percevrait comme portant atteinte à son pouvoir ou sa sécurité future est vouée à l'échec et ne fera que prolonger l'agonie de tous dans ce malheureux pays.

Les ouragans Gustav et Ike, qui ont semé la dévastation dans les Caraïbes, ont anéanti l'économie cubaine. Les pertes matérielles du pays sont colossales, puisque les premières estimations les portent à un total d'au moins 5 milliards de dollars. Le Timor-Leste compte près de 700 étudiants en médecine timorais à Cuba, alors que plus de 140 Timorais étudient la médecine dans notre université nationale sous la tutelle de professeurs de médecine cubains. De plus, près de 300 médecins cubains travaillent dans notre pays, répartis dans l'ensemble des districts et sous-districts. Des spécialistes cubains de l'éducation des adultes nous aident dans notre campagne d'alphabétisation dont bénéficient des milliers d'adultes. Les coûts de ces programmes sont entièrement pris en charge par Cuba.

M. Siles Alvarado (Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.

Tout en saluant les États-Unis et tous les autres pays qui défendent les valeurs démocratiques universelles et offrent un soutien moral à celles et à ceux qui promeuvent la démocratie dans leur propre pays, je maintiens que les mesures punitives imposées à des pays pauvres en développement en raison des péchés supposés de leurs dirigeants ne peuvent se justifier moralement.

En tant qu'ami des États-Unis, je demande humblement à leur prochain gouvernement et au Congrès de lever l'embargo sur Cuba. Un tel geste serait honorable et ne ferait qu'accroître mon admiration pour les États-Unis. Lorsque je vois les effets des sanctions américaines sur un petit pays en développement, le refus des États-Unis d'accorder une aide sans conditions à Cuba après les ravages causés par les cyclones Gustav et Ike, mon cœur saigne de chagrin et mon admiration pour les États-Unis diminue sérieusement. À cet égard, j'aimerais exprimer encore une fois notre plus sincère sympathie et solidarité envers la population d'Haïti et d'autres peuples de la région des Caraïbes qui ont été frappés par les récentes catastrophes naturelles.

En ce qui concerne la situation au Sahara occidental, le Timor-Leste s'aligne sur la position prônée par l'organisation régionale la plus compétente en la matière – l'Union africaine – et s'appuie sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que sur l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice, qui reconnaissent clairement et sans équivoque le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Cette question est au cœur du problème et est la principale cause de ce conflit. Par conséquent, le Timor-Leste s'associe à l'Union africaine pour en appeler au strict respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

J'en viens maintenant à la situation dans mon propre pays. Le 11 février, j'ai été blessé par balle et j'ai bien failli en mourir. J'ai échappé à la mort par miracle et grâce au professionnalisme et au dévouement des médecins et des infirmières du centre médical de l'armée australienne à Dili et des médecins et infirmières de l'hôpital royal de Darwin. À eux tous et à tous ceux qui ont prié pour ma vie et pour mon rétablissement, je réitère ma gratitude éternelle. J'ai été à la limite entre la vie et la mort; j'ai vu l'obscurité de la mort et la beauté de la vie que j'ai failli quitter.

L'attentat contre le Premier Ministre Gusmão et moi-même a choqué le pays. Je ne suis pas mort, mais il s'en est fallu de peu, et cela a servi à unir la population contre la violence. Depuis lors, la situation au Timor-Leste a été plus pacifique qu'elle ne l'avait été depuis des années, aucun acte de violence motivé par des considérations politiques n'ayant été enregistré jusqu'ici, même les infractions de droit commun ont considérablement diminué. Le Gouvernement, dirigé par M. Gusmão, héros de la résistance, a déployé d'énormes efforts pour stabiliser le pays et fournir des services à la population. Les progrès sont visibles. Un nombre croissant de personnes déplacées regagnent à présent leur foyer. La plupart des camps sont désormais vides. Plus de 700 anciens soldats qui ont joué un rôle dans la mutinerie de 2006 ont accepté une offre financière du Gouvernement et sont rentrés chez eux.

Sur le plan économique, notre produit intérieur brut (PIB) réel enregistrera une croissance de 7 % d'ici à la fin de l'année. Cependant, si l'on tient compte des revenus provenant du pétrole et du gaz, notre croissance économique sera d'environ 19 %. Si notre PIB annuel réel par habitant est de moins de 400 dollars, ce chiffre passe à plus de 4 000 dollars lorsque l'on tient compte des revenus du pétrole et du gaz. Néanmoins, nous n'aurions pas réussi à nous en sortir sans l'aide rapide et constante de la communauté internationale. Je remercie le Secrétaire général et, par son entremise, l'ensemble du système des Nations Unies, en particulier les institutions qui sont à l'œuvre dans mon pays à différents titres, pour leur contribution désintéressée au maintien de la paix au Timor-Leste.

Je remercie aussi l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui maintiennent une force de sécurité solide et crédible dans mon pays chargée d'appuyer notre gouvernement et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, et de travailler en coordination étroite avec ceux-ci sous la direction de M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général qui est un homme sensible et un professionnel dévoué et infatigable.

Le professionnalisme des Forces de sécurité internationales est visible pour tous, et le comportement des soldats est irréprochable. On peut en dire autant de la force de police des Nations Unies dans mon pays, composée d'agents de 40 pays, et tout particulièrement des unités de police venues du Portugal, du Pakistan, de la Malaisie et du Bangladesh. Nous sommes bénis par le Tout-Puissant grâce à des ressources non négligeables et nous pouvons compter

sur la générosité de nos partenaires de développement, mais les défis demeurent complexes et multidimensionnels. Néanmoins, je suis convaincu qu'avec une vision commune et un engagement à servir les pauvres parmi les pauvres, nous atteindrons les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne pouvons pas échouer. Nous n'échouerons pas.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République démocratique du Timor-Leste de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à tous ceux qui ont félicité M. d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Ma délégation est certaine que sous sa direction éclairée l'Assemblée générale progressera sur de nombreuses questions dont la présente session doit débattre. Je voudrais aussi rendre tout particulièrement hommage à son prédécesseur, M. Kerim, qui a présidé avec succès la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Le thème central de nos débats à la présente session, à savoir l'effet de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde, ainsi que la nécessité de démocratiser l'ONU, est étroitement lié à nos objectifs du Millénaire pour le développement. Pour le monde en développement dont nous faisons partie, l'élimination de la pauvreté figure

au premier rang des priorités et doit continuer de faire l'objet d'une attention soutenue.

La crise alimentaire mondiale actuelle, caractérisée par l'escalade des prix des denrées alimentaires, cause des souffrances indicibles à la majorité des pauvres dans de nombreux pays en développement. Ceci a été aggravé par la crise énergétique, et a des conséquences sociales et économiques désastreuses, notamment pour les plus vulnérables au sein de la société comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, ainsi que les personnes vivant avec le VIH/sida. La crise est maintenant considérée comme une véritable urgence humanitaire qui requiert une solidarité mondiale pour fournir une assistance rapide sous la forme d'aliments, d'eau et d'énergie.

Pour la plupart des pays en développement, la crise coïncide avec d'autres demandes urgentes de ressources réduites pour le développement, notamment pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, surtout au moment où nous connaissons une baisse de l'aide publique au développement et de l'investissement étranger direct. Cette tendance va malheureusement annuler certains des progrès enregistrés dans la réalisation des OMD. Il est donc indispensable que les efforts nationaux visant à répondre aux crises alimentaire et énergétique mondiales soient complétés par une aide internationale et des interventions internationales appropriées, notamment l'annulation de la dette pour les pays en développement à faible revenu et à déficit alimentaire, afin de dégager des ressources accrues pour lutter contre la faim.

Un appui approprié aux programmes de production alimentaire est absolument nécessaire. Nous appelons à une recherche accrue pour obtenir de meilleures variétés de semences et à une aide en matière de technique d'irrigation et de méthodes améliorées de collecte de l'eau nécessaires pour atténuer les effets du changement climatique sur l'agriculture. Le Zimbabwe est convaincu que les difficultés liées au changement climatique doivent être examinées dans le contexte de programmes de développement qui reconnaissent les trois piliers du développement économique et social, ainsi que la protection de l'environnement.

Le Zimbabwe est fier d'avoir, au cours de l'année écoulée, modestement contribué à la promotion du développement durable en assurant la présidence de la

Commission du développement durable à sa seizième session. Cette session a examiné les obstacles au développement en matière d'agriculture, d'utilisation des sols et de développement rural, ainsi que les obstacles aux mesures d'atténuation des sécheresses et de prévention de la désertification en Afrique. Mon gouvernement, qui a participé activement à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue à Rome en juin de cette année sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, continuera de jouer un rôle actif pour formuler des recommandations pratiques sur le thème des objectifs de développement durable.

Nous pensons nous aussi que le commerce est un outil important du développement, et c'est pourquoi nous appelons à un système commercial et financier ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire, qui s'efforce d'éliminer les principales barrières commerciales. Les droits de douane restent malheureusement élevés sur les biens en provenance des pays en développement, tels que le textile et les produits agricoles. Il est donc troublant de voir que les négociations de Doha aient échoué sans aucune indication du moment où elles pourraient reprendre.

Les objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies dans le domaine économique ne seront atteints que si tous les États Membres participent sincèrement et sérieusement aux efforts pour faire face aux difficultés qui persistent dans les pays en développement. La justice sociale, la stabilité politique et le développement durable dans la plupart des pays en développement peuvent être obtenus au mieux par un appui sincère et résolu à des programmes d'habilitation, passant notamment par des schémas justes de propriété foncière. Nous ne comprenons que trop bien dans notre contexte que le développement durable n'est pas possible sans réforme agraire.

Mon gouvernement a donc beaucoup œuvré pour jeter les bases d'une production alimentaire durable par son programme de réforme foncière. La majorité de notre population rurale a ainsi la possibilité de contribuer à la sécurité alimentaire de leurs familles et à la sécurité alimentaire nationale, devenant ainsi maître de son propre destin. Malheureusement, les effets du changement climatique, dont des sécheresses à répétition et des inondations multiples ces sept dernières années, et les sanctions illicites et unilatérales imposées à mon pays ont entravé les efforts que déploie le Zimbabwe pour accroître la production alimentaire. Une fois de plus, je lance un

appel à la conscience collective du monde pour qu'elle fasse pression pour la levée immédiate de ces sanctions imposées par la Grande-Bretagne, les États-Unis et leurs alliés, qui ont imposé à mon peuple des souffrances indicibles.

Le Zimbabwe a été toujours été et continue d'être un partisan convaincu des approches multilatérales pour régler les différends, et non de l'unilatéralisme que certains pays préfèrent. Notre expérience montre que la démarche coopérative et pacifique permet souvent d'obtenir des solutions durables aux conflits. C'est pourquoi nous déplorons la démarche à caractère vindicatif, souvent caractérisée par des accusations moralisatrices, une politique de deux poids, deux mesures, et l'imposition de sanctions unilatérales, pour forcer des pays plus petits et plus faibles à se plier devant la volonté d'États militairement plus forts.

En outre, les mesures économiques coercitives unilatérales que nous connaissons depuis plusieurs années aussi complètement opposées aux principes de la coopération internationale, consacrés par la Charte des Nations Unies.

Il y a peu de temps de cela, certains membres permanents du Conseil de sécurité ont essayé d'invoquer le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies afin que son éventail de sanctions et d'autres mesures puisse s'appliquer contre mon petit pays, qui, même pour les esprits à l'imagination fertile, ne représente aucune menace à la paix et à la sécurité internationales. Quelle folie s'est donc emparée de certains dirigeants mondiaux? Ce document sacré, la Charte des Nations Unies, devons-nous le laisser être foulé aux pieds d'une manière aussi injuste et honteuse? Où est la protection des petits pays innocents comme le mien contre la menace ou des actes réels d'agression et des sanctions fondés souvent sur des accusations mensongères de violations de l'état de droit, de la démocratie ou des droits de l'homme? Et d'ailleurs, ceux qui nous accusent à tort de ces violations sont eux-mêmes des auteurs internationaux de génocide et de destruction massive.

Les masses d'hommes, de femmes et d'enfants innocents qui par milliers ont péri en Iraq exigent sans aucun doute rétribution et vengeance. Qui entendra leur appel? Ceux qui ont envahi l'Iraq sous de faux prétextes et sur la base de mensonges fabriqués de toutes pièces, et en violation flagrante de la Charte et du droit international doivent, sans aucun doute, être

tenus de rendre des comptes. Ils doivent être contraints de répondre de leurs actes d'agression.

Le Zimbabwe tire quelque réconfort du fait que certains membres permanents du Conseil de sécurité ont adopté des positions de principe pour défendre la Charte et protéger notre souveraineté en veillant à ce que le Conseil agisse non seulement dans le cadre de son mandat, mais également impartialement, objectivement et équitablement. C'est en effet leur sens de la justice qui a permis au Zimbabwe – un pays qui ne représente aucune menace pour la paix régionale ou internationale – de ne pas être victime du cocktail de mensonges et de machinations concocté par nos détracteurs pour que des sanctions de l'ONU soient prises contre nous au titre du Chapitre VII. Nous les remercions d'avoir défendu la vérité et l'objectivité.

Nous reconnaissons le rôle important des bons offices du Secrétaire général pour aider les États Membres à régler les problèmes politiques et autres, mais nous estimons que les fonctionnaires internationaux doivent s'acquitter de leurs nobles fonctions avec sensibilité et neutralité. Ils ne doivent en aucun cas céder aux caprices des puissants contre les faibles. De même, nous appelons certains membres du Conseil de sécurité à cesser de malmenager le Secrétariat de l'ONU dans le but de promouvoir leurs intérêts politiques. Nous sommes convaincus que le Secrétaire général et son personnel doivent pouvoir servir tous les États Membres sans crainte ni favoritisme.

Nous réitérons notre opinion de longue date selon laquelle le Conseil de sécurité n'est pas démocratique tel qu'il se présente actuellement. Sa configuration actuelle l'expose aux tentatives de manipulation des pays puissants qui utilisent le Conseil comme une instance aisément disponible pour la légitimation de leurs machinations politiques. Il est donc impératif de démocratiser le Conseil de sécurité en garantissant une représentation géographique équitable grâce à l'augmentation du nombre de ses membres. Le Zimbabwe demeure résolu à appuyer le Consensus d'Ezulwini, qui demande que l'Afrique dispose de deux sièges permanents doté des mêmes pouvoirs et prérogatives que les membres permanents actuels, ainsi que de deux sièges non permanents.

Nous nous accordons à penser que l'Assemblée générale, instance qui nous représente tous et jouit de la plus vaste représentation des États, doit continuer à être l'instance de décision suprême de l'ONU. Nous

appelons à sa revitalisation pour la rendre plus efficace et lui permettre de s'acquitter pleinement du mandat que la Charte lui a confié. Nous espérons vivement qu'une Assemblée générale revitalisée réaffirmera son prestige, son rôle prééminent, son autorité et sa capacité de guider et diriger les autres organes du système des Nations Unies. Il importe, dans ce contexte, de contrer la tendance qu'ont certains membres du Conseil de sécurité d'usurper les pouvoirs et mandats de l'Assemblée générale.

Je suis heureux d'indiquer que les pourparlers menés entre les partis au Zimbabwe – pour lesquels notre groupe régional, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), a nommé un facilitateur – se sont soldés par la signature d'un accord relatif à la formation d'un Gouvernement largement représentatif le 15 septembre. Cet accord est le fruit exclusif de la médiation africaine, ce qui montre clairement que l'Afrique peut régler ses problèmes et ses difficultés, qui résultent souvent d'ailleurs du colonialisme. Les dirigeants africains, œuvrant de concert, sont parvenus à trouver une solution africaine à un problème africain. À cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier au Président Thabo Mbeki, de l'Afrique du Sud, dont la patience, le courage, la sensibilité, les talents diplomatiques et le travail acharné ont permis aux partis zimbabwéens de surmonter ce qui semblait être des obstacles insurmontables et insolubles pour parvenir à un accord.

Je voudrais remercier également la CDAA, l'Union africaine et les dirigeants africains et les autres acteurs qui ont apporté leur appui à cette initiative. Mon parti, le ZANU-Front patriotique, respectera la lettre et l'esprit de cet accord auquel nous avons apposé notre signature. En tant que Gouvernement, nous sommes disposés à coopérer avec tous les autres pays qui respectent également la souveraineté du Zimbabwe. Je voudrais donc lancer un appel aux membres de la communauté internationale qui ont imposé des sanctions illégales au Zimbabwe pour qu'ils les lèvent afin que mon pays puisse se concentrer sur son programme de redressement économique sans être perturbé.

Pour terminer, nous espérons que nous continuerons de modeler une Organisation qui défend des valeurs et des intérêts universels, qui répond aux besoins urgents des personnes dans le besoin et reste au service de l'humanité. Vive l'ONU!

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République du Cameroun.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Biya : Je voudrais d'abord me féliciter de voir le Nicaragua, en la personne de S. E. M. le Ministre Miguel d'Esocto Brockmann, présider cette soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Cameroun lui adresse ses vœux de succès dans l'accomplissement de sa mission, et l'assure de son entière collaboration. Qu'il me soit également permis de rendre un hommage mérité à l'Ambassadeur Kerim pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-deuxième session. Je salue enfin S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, et lui renouvelle l'expression de notre appréciation et de notre soutien pour les efforts remarquables qu'il déploie pour s'acquitter de sa haute mission.

En proposant comme thème directeur du débat général de cette soixante-troisième session, « l'impact de la crise alimentaire sur la pauvreté et la faim dans le monde et la nécessité de démocratiser l'ONU », vous avez inscrit nos délibérations au cœur des problèmes qui préoccupent actuellement la communauté internationale. J'adhère d'autant plus à cette proposition que le Cameroun, comme d'autres pays à travers le monde, a récemment connu des turbulences sociales, provoquées par le renchérissement du coût de la vie.

Nous avons d'ailleurs à cette occasion décidé et mis en œuvre un train de mesures correctives, allant de la réduction des taxes et des droits de douane sur certains produits essentiels au relèvement des salaires des personnels de l'État et à la stabilisation des prix du carburant. Ces mesures qui ont été saluées par le Fonds monétaire international ont eu incontestablement des effets positifs. Elles n'ont toutefois pas éliminé complètement un problème qui est d'envergure mondiale et qui appelle des réponses à la même échelle. La crise alimentaire, qui en est une des manifestations, a en effet pris des proportions inquiétantes à travers le monde. Toutes les économies, quelle que soit leur taille, mais plus particulièrement celles des pays pauvres, sont touchées. Les populations les plus vulnérables en sont réduites à se priver de soins de santé et d'éducation pour se nourrir.

Si des réponses appropriées ne sont pas rapidement trouvées, il y a lieu de craindre des répercussions dramatiques sur le commerce international, la croissance économique, le progrès social, la stabilité politique et, partant, la sécurité dans le monde. Il est donc d'une nécessité impérieuse d'agir rapidement et ensemble. Une réponse appropriée à cette situation nous semble en effet devoir s'articuler autour d'une coordination au plus haut niveau. C'est pourquoi je me félicite de ce que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ait pris l'initiative de mettre sur pied l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, dont le but est de promouvoir une riposte cohérente et unifiée à la crise. Le Cameroun partage la vision contenue dans le Cadre d'action global élaboré par cette équipe.

Nous sommes en effet d'avis qu'une solution durable passe nécessairement par des actions à court et à moyen terme, comprenant notamment l'augmentation de l'aide alimentaire et des investissements agricoles, la promotion des initiatives de protection sociale, la réduction des subventions agricoles dans les pays développés et des restrictions aux exportations alimentaires des pays du Sud. Il est évident que ces solutions ne pourront être mises en œuvre sans la participation de tous et sans le développement de partenariats mondiaux sur l'alimentation et l'agriculture impliquant tous les acteurs concernés, gouvernements, secteur privé, société civile, donateurs et institutions internationales.

À l'heure où s'élabore le bilan à mi-parcours de la réalisation des objectifs du Millénaire, la crise alimentaire mondiale se confirme comme l'un des défis

majeurs qu'aura à relever la communauté internationale. Le Cameroun souhaite à cet égard joindre sa voix à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur du financement des mesures préconisées par l'Équipe spéciale. Mais la crise alimentaire, pour aiguë qu'elle soit, n'est pas, loin s'en faut, le seul écueil auquel se heurte la mise en œuvre des objectifs du Millénaire.

S'agissant particulièrement de l'Afrique, de nombreux autres défis restent posés tels que la persistance de la pauvreté, les problèmes de paix et de sécurité, ainsi que les effets du changement climatique. En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, notre continent avait placé beaucoup d'espairs dans la mondialisation à laquelle il s'était rallié de bonne foi malgré les craintes légitimes qu'il pouvait nourrir à l'égard de la mondialisation des échanges. Force est de reconnaître que, de façon générale, ces espoirs ont été déçus.

Sans revenir sur la crise alimentaire mondiale, il est clair que l'Afrique a subi le contrecoup de la crise financière internationale et de la hausse exponentielle des cours du pétrole, tous phénomènes qui échappaient à son contrôle. Par ailleurs, elle ne peut que constater l'érosion de l'aide publique au développement et l'échec des négociations du cycle de Doha où ses intérêts sont passés au second plan. Ce rôle de spectateur impuissant ne peut que provoquer une immense frustration et jeter le doute sur les chances de réaliser dans les délais les objectifs du Millénaire.

Néanmoins, l'Afrique veut croire que la communauté internationale ne renoncera pas à l'aider à sortir de la pauvreté et du sous-développement. C'est pourquoi nous apprécions à sa juste valeur l'initiative de l'ONU concernant l'organisation des réunions de haut niveau consacrées au développement de notre continent en marge de la présente session. Car au plan économique, le vaste potentiel de l'Afrique reste largement inexploité. Mais, même si plusieurs pays africains enregistrent globalement de bons résultats économiques, le continent reste le plus pauvre de la planète. D'où la nécessité d'une solidarité renforcée de la communauté internationale.

L'impact croissant du changement climatique, notamment en Afrique, est particulièrement préoccupant. En ce domaine où se joue, plus qu'ailleurs, le sort des générations futures, l'urgence d'une action solidaire de la communauté internationale est une nécessité impérieuse.

Cette solidarité devrait également s'exprimer dans la gestion de la question des migrants. Les drames qu'ils vivent sont à proprement parler inhumains. Les exactions et discriminations qu'ils subissent au quotidien sont inacceptables. Il est urgent de trouver des solutions concertées, afin de réguler cet exode qui vide l'Afrique des ressources humaines dont elle a le plus grand besoin. Il va de soi que le développement économique du continent est la seule et unique solution de ce douloureux problème.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, l'Afrique a probablement, plus qu'en d'autres domaines, besoin de la solidarité agissante de la communauté internationale. On peut, à juste titre, se féliciter des avancées enregistrées dans plusieurs pays naguère en proie à des affrontements meurtriers; mais, force est de constater que de nombreux foyers de tension et de conflits persistent sur le continent.

Ici, des accords de paix longuement négociés peinent à entrer pleinement en application. Là, l'on assiste à des remises en cause par la force des acquis de la démocratie. La poursuite des affrontements en Somalie, l'instabilité chronique qui s'est installée aux confins du Tchad, de la République centrafricaine et du Soudan, la tragédie quotidienne que vivent les populations du Darfour, les éruptions récurrentes de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo et au Burundi, restent autant de motifs de grave préoccupation.

Notre continent n'échappe malheureusement pas non plus à la menace terroriste, qui a désormais une dimension mondiale. Je demeure persuadé que seule une action globale et résolue permettra d'y faire face. Le Cameroun y apportera sa contribution autant que nécessaire.

La communauté internationale et, en particulier, les Nations Unies, déploient des efforts méritoires pour faire avancer la cause de la paix en Afrique. C'est pourquoi, l'Organisation doit recevoir de la part de tous ses Membres les moyens dont elle a besoin pour garantir l'efficacité de son action. Pour cela, elle doit exprimer en permanence la volonté commune et demeurer le creuset de la démocratisation des relations internationales.

L'avancée historique enregistrée dans le règlement du différend concernant la presqu'île de Bakassi constitue l'un des meilleurs exemples des résultats appréciables auxquels peut conduire une volonté de paix authentique et partagée des parties,

associée à un appui judiciaire de la communauté internationale.

La cérémonie qui a consacré, le 14 août 2008 à Calabar, le retrait de l'administration et des forces de police nigérianes de Bakassi, ainsi que le transfert d'autorité au Cameroun, tire assurément sa source de l'attachement à la paix dont ont su faire preuve les dirigeants et les peuples des deux pays. J'exprime à ce propos ma profonde gratitude aux pays amis, pour le soutien qu'ils n'ont cessé d'apporter à la mise en œuvre de la décision de la Cour internationale de Justice et de l'Accord de Greentree. Je voudrais remercier tout particulièrement les États témoins de l'Accord, à savoir les États-Unis d'Amérique, la France, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni.

Le rôle de l'ONU en la matière a également été décisif. Les efforts inlassables des Secrétaires généraux, Kofi Annan et Ban Ki-moon, et de leurs représentants au sein de la Commission mixte, méritent toute notre reconnaissance.

Une ère nouvelle s'ouvre ainsi dans les relations entre le Cameroun et le Nigéria, tournée vers la recherche du progrès et du développement, auxquels aspirent nos deux peuples. Il va de soi que les deux pays se doivent désormais de tout mettre en œuvre pour consolider le règlement intervenu et saisir les opportunités qui s'offrent à eux pour développer leurs relations dans tous les domaines. Je veux réaffirmer à cet égard que le Cameroun tiendra tous les engagements auxquels il a souscrit.

Le retard constaté dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit nous inciter à redoubler d'efforts pour mener des actions vigoureuses, concertées et solidaires, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et pour le développement.

Le Gouvernement camerounais y est résolument engagé. Je voudrais rendre hommage à nos populations pour les sacrifices qu'elles consentent à cet égard, de même qu'à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour l'appui multiforme qu'ils nous apportent. Cet appui nous est particulièrement précieux, notamment dans nos efforts pour promouvoir une meilleure gestion des ressources publiques. Nous avons engagé dans ce cadre, une lutte sans merci contre les gestionnaires indéliçats que nous entendons poursuivre sans faiblesse.

Guidés par le souci de la recherche du bien-être de notre peuple, nous réaffirmons, du haut de cette tribune, notre détermination à ne point relâcher nos efforts en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. Pour mener à bien cette tâche, nous savons pouvoir compter sur la compréhension et le concours des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cameroun de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zardari (*parle en anglais*) : Je prends la parole aujourd'hui devant cette Assemblée au nom de mon épouse regrettée, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, victime du terrorisme et symbole d'une nation victime du terrorisme. Je suis un époux qui a vu la mère de ses enfants donner sa vie dans la lutte contre les menaces du terrorisme et du fanatisme, phénomènes qui hantent l'ensemble du monde civilisé. À sa place et en son honneur, je me trouve devant l'Assemblée en tant que président élu d'un Pakistan démocratique, qui a reçu un mandat de la part de deux tiers de notre Parlement et de nos assemblées. Ce soutien extraordinaire était en fait un vote de confiance en elle, en sa doctrine et en son message. Ce vote était un acte d'amour et la revendication d'un Pakistan démocratique, modéré, moderne, tolérant et économiquement juste – l'essence de la doctrine Bhutto.

Onze mois se sont écoulés depuis que la première attaque contre mon épouse, le 18 octobre 2007, a donné lieu à l'adoption d'une résolution de l'ONU demandant qu'une enquête soit menée sur ce crime contre l'humanité. Cette résolution de l'ONU n'a à ce jour porté aucun fruit. Après l'assassinat de mon épouse, le 27 décembre, la communauté internationale a demandé une enquête indépendante – requête appuyée par des résolutions adoptées au Parlement pakistanais et quatre organes législatifs provinciaux.

Nous ne savons toujours pas à ce jour quelles forces ni quelles institutions étaient impliquées dans cette affaire – qui a fomenté, planifié, coordonné le meurtre de ma femme, la dirigeante bien-aimée de ma nation, qui en a formé les auteurs et qui l'a financé. Une enquête de l'ONU sur le meurtre de la dirigeante du peuple pakistanais assurerait le peuple pakistanais que la communauté internationale s'intéresse à lui et que la Charte de justice des Nations Unies va au-delà de la rhétorique. Nous le lui devons. Nous le devons à l'histoire. Si le président d'un pays et ses enfants ne peuvent pas obtenir justice par le biais de l'Organisation des Nations Unies, comment assurer les pauvres et les démunis du monde que l'ONU est en mesure de protéger les faibles et ceux qui souffrent?

Au nom de l'humanité et de la justice, l'Organisation doit faire avancer rapidement l'enquête sur l'assassinat de Shaheed Benazir Bhutto pour qu'une fois pour toute le peuple pakistanais et le reste du monde connaissent ceux dont les mains tâchées de sang ont éliminé l'une des plus grandes femmes de l'histoire.

Ma femme était rentrée courageusement au Pakistan l'an dernier, se heurtant ouvertement aux forces de la terreur. Trois millions de personnes étaient venus accueillir Benazir et la démocratie retrouvée. C'était une femme courageuse qui comprenait les dynamiques de notre région et du monde – qui comprenait les liens existant entre la politique et l'économie, entre l'injustice sociale et la dictature militaire. Des années durant, elle a dit aux dirigeants du monde que la dictature alimentait l'extrémisme et que la pauvreté contribuait au fanatisme. Elle avait mis en place la doctrine Bhutto de réconciliation, qu'elle a si brillamment présentée dans son dernier ouvrage. Cette doctrine énonce une double mission consistant à lutter contre la dictature et contre le terrorisme, tout en promouvant la réforme sociale et économique et la justice dans l'intérêt du peuple pakistanais. Benazir Bhutto avait compris que la démocratie n'était pas une

fin en soi, mais le début d'un processus; qu'un enfant affamé ne jouissait d'aucun droit de l'homme; qu'un père ne pouvait entretenir sa famille constituait un terrain fertile pour l'extrémisme.

M. Win (Myanmar), Vice-Président, assume la présidence.

La doctrine Bhutto de réconciliation représente non seulement la feuille de route d'un nouveau Pakistan, mais aussi d'une nouvelle ère de paix et de coopération entre l'orient et l'occident, et entre les peuples de toutes les religions. Il s'agit d'une feuille de route qui, si elle est suivie, nous permettra d'éviter un choc des civilisations et des religions, but ultime des terroristes.

La doctrine Bhutto est l'équivalent, pour le nouveau siècle, du Plan Marshall, qui a sauvé l'Europe à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Si le Plan Marshall se fondait sur le principe selon lequel une Europe économiquement forte pourrait résister au communisme, le pilier de la doctrine Bhutto consiste à dire qu'un Pakistan économiquement viable sera au cœur de la victoire du pluralisme sur le terrorisme. La doctrine Bhutto s'avérera aussi cruciale pour faire triompher la liberté au cours de ce siècle que le Plan Marshall l'a été pour faire triompher la liberté au siècle dernier. Notre doctrine est une doctrine de réconciliation; la leur est une doctrine de mort.

Les meurtriers de Benazir Bhutto ont pensé que son élimination mettrait fin à son rêve d'un Pakistan démocratique et que la balkanisation de notre région permettrait aux forces du mal de prévaloir. Mais notre nation s'est rassemblée après son assassinat brutal et tragique. Si Al-Qaida et les Taliban pensaient qu'en imposant le silence à Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, ils allaient étouffer son message, ils se trompaient. Nous avons repris le flambeau et nous nous battons contre les terroristes qui nous attaquent et qui se servent de notre territoire pour planifier des attaques contre nos voisins ou d'autres dans le monde.

Notre lutte est une lutte sanglante, et ni la douleur personnelle que mes enfants et moi-même ressentons, ni la douleur d'une nation à qui l'on a volé la plus grande des ressources, son meilleur dirigeant, ne peut s'exprimer pleinement. Mais la soif de sang et de haine des terroristes n'a pas été éteinte. La semaine dernière seulement, les forces du mal ont à nouveau frappé, dans une attaque sanglante et lâche perpétrée contre mon peuple. Un camion piégé a détruit un

important bâtiment de notre capitale, à quelques mètres à peine de mon bureau et du Parlement.

Une fois encore, le Pakistan est la grande victime de la guerre contre la terreur. Et une fois encore, notre peuple se demande si nous sommes seuls. Au Pakistan, des milliers de soldats et de civils ont péri alors qu'ils combattaient les ennemis communs de l'humanité. Nous avons perdu plus de soldats que l'ensemble des 37 pays qui ont des forces en Afghanistan.

Les causes profondes du terrorisme actuel sont à rechercher dans une guerre menée en Afghanistan entre les superpuissances mondiales au cours des années 80. L'Afghanistan et le Pakistan – et, de façon croissante, l'ensemble du monde – récoltent les fruits amers semés vers la fin de la guerre froide. Le monde s'est désintéressé de l'Afghanistan après la défaite soviétique. Le Pakistan s'est retrouvé avec trois millions de réfugiés à ses frontières. Les camps dans lesquels ils se trouvaient sont rapidement devenus propices à l'intolérance et à la violence. Le monde a abandonné l'Asie du Sud et l'Asie centrale et nous a laissés aux prises avec les conséquences de cette situation. Et l'une des principales conséquences a été la naissance d'Al-Qaida et la talibanisation de l'Afghanistan et de certaines parties de nos régions tribales.

Et pourtant, nous ne regardons pas le passé. Nous sommes les victimes, mais nous ne serons jamais vaincus. Au contraire, plus ils feront couler le sang de nos enfants, plus nous serons déterminés à les vaincre. Nous, Pakistanais, sommes unis dans la résistance. Nous sommes déterminés à ne pas nous laisser dicter notre avenir par ceux qui déforment l'esprit et les lois de l'Islam pour servir leur stratégie et leurs objectifs politiques sordides.

Nous sommes peut-être la cible du terrorisme international, mais nous n'y succomberons pas. À cette fin, nous nous tournons vers cette Assemblée et vers l'ensemble du monde civilisé. Le terrorisme ne saurait être combattu par la seule force militaire. Pour lutter contre ce fléau, il faut une volonté politique, une mobilisation populaire et une stratégie microéconomique qui gagne les cœurs et les esprits des nations touchées.

Les actions unilatérales des grandes puissances ne devraient pas attiser les passions des alliés. Porter atteinte à la souveraineté de notre nation n'aide pas à éliminer la menace terroriste. En fait, de tels actes pourraient même avoir l'effet inverse.

Nombre de participants à la présente séance ont parlé de la terreur; alors que nous, nous en faisons l'expérience au quotidien. Nous n'en entendons pas parler dans les journaux et les informations télévisées du soir. Nous voyons nos enfants et nos femmes tués sous nos yeux par l'explosion d'une bombe. Nos villes, quartiers, rues, hôtels et bureaux essuient chaque jour la colère fanatique des terroristes.

Un Pakistan démocratique est en train de recueillir le consensus national nécessaire pour affronter et vaincre les terroristes. Seul un gouvernement démocratique peut gagner cette guerre. Nous luttons contre la menace et nous continuerons de le faire. Mais cette lutte, nous la menons pour la paix du monde. Cette lutte, nous la menons pour les générations futures. Oui, nous luttons pour nous-mêmes, pour nos enfants, pour notre âme. Oui, cette guerre est notre guerre, mais nous avons besoin de l'appui moral, politique et économique de la communauté internationale. La sécurité du monde est intrinsèquement liée à notre stabilité. La mondialisation n'est pas seulement économique; elle est aussi politique. La vision des terroristes fait de toutes les nations des ennemies. Nous devons élever un mur contre leur violence aveugle. Et nous devons l'élever au Pakistan.

La question que je pose aux dirigeants du monde réunis dans cette salle est celle de savoir s'ils se rangeront à nos côtés, tout comme nous défendons l'ensemble du monde civilisé sur le front de cette lutte épique du nouveau millénaire.

Je me tiens devant cette Assemblée en tant que Président d'une grande nation qui, tout récemment, durant une décennie de dictature militaire brutale, a souffert de violations des droits de l'homme et a assisté à la destruction systématique des fondements de la démocratie et de la société civile. Malheureusement, trop souvent, le monde est resté silencieux alors que des dictateurs imposaient à notre peuple une oppression meurtrière. Des nations fondées sur la démocratie ont gardé le silence par opportunisme. Ma femme dirait qu'elles ont dansé avec les dictateurs.

Aujourd'hui, alors que nous sommes réunis à New York, la dirigeante démocratiquement élue du Myanmar, Aung San Suu Kyi, est toujours emprisonnée à Yangon. Elle est assignée à résidence depuis des années. Le monde doit exiger que cette grande dame soit enfin libérée. Nous apprécions les efforts de M^{me} Laura Bush à cet égard.

Aujourd'hui, l'horreur du terrorisme qui accable notre nation et menace le monde est le résultat d'un manque d'attachement aux valeurs de la démocratie. Lorsque le monde trahit la démocratie, il plante le décor d'une catastrophe. Nous continuerons tous d'en payer le prix.

En ces premières années du nouveau millénaire, l'humanité doit livrer deux grandes batailles. Premièrement, il y a la bataille pour la démocratie et la liberté contre les dictateurs, la lutte pour les droits de l'homme universels. Telle est la marque de cette Organisation. En même temps, nous combattons dans les tranchées de la bataille qui déterminera le cours de ce siècle – la bataille contre l'extrémisme et le terrorisme, entre les forces de l'ignorance et les forces de l'éducation, entre le fanatisme et la tolérance, entre la justice et la discrimination, entre l'affrontement et la réconciliation.

La démocratie n'est pas comme un interrupteur qu'on pourrait mettre sur marche ou arrêt selon le besoin. C'est une valeur universelle garantie à tous les hommes et toutes les femmes. Le résultat de ces luttes déterminera si la noble expérience qu'incarnent les salles sanctifiées de l'ONU aura réussi ou échoué. La lutte entre la doctrine Bhutto de réconciliation et la doctrine de mort des terroristes déterminera l'avenir de l'humanité. Ne laissons pas les extrémistes qui cherchent à manipuler l'Islam pour atteindre leurs fins politiques nous définir aux yeux du monde. Ils sont enragés mais peu nombreux. Il est temps que le monde s'en rende compte. Nous ne sommes pas la cause du problème du terrorisme; nous en sommes les victimes.

Nous sommes une nation affligée, pas une nation qui a semé l'affliction. Nous avons dans une large mesure livré cette bataille seuls. Nous avons mis à disposition nos bases aériennes, notre espace aérien, nos services de renseignements et nos forces armées dans le cadre d'une action concertée pour contenir le terrorisme.

Il est temps que le monde développé entre en scène pour nous aider et, ce faisant, s'aider lui-même. La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est une lutte pour gagner le cœur et l'esprit des gens. Elle ne peut pas être remportée uniquement à l'aide d'armes à feu et de bombes. Le combat doit être multiforme. Le champ de bataille doit être économique et social autant que militaire.

Nous aurons gagné lorsque les gens seront mobilisés contre les fanatiques. Pour les mobiliser,

nous devons leur donner de l'espoir et des chances d'avenir. Ils ont besoin d'emplois. Leurs enfants ont besoin d'éducation. Ils doivent être nourris. Ils doivent avoir de l'énergie. Nous devons donner aux gens la possibilité de prendre part à leur propre gouvernement et nous devons leur démontrer que la démocratie fonctionne, que la gouvernance démocratique peut améliorer leur vie de tous les jours.

Un Pakistan économiquement viable sera un Pakistan stable. Et un Pakistan stable étouffera les terroristes. La justice économique et la démocratie politique sont leurs pires cauchemars. Nous devons tous mener cette bataille épique, ensemble, en alliés et en partenaires.

Mais tout comme nous ne permettrons pas que le territoire pakistanais soit utilisé par les terroristes pour commettre des attentats contre notre peuple et nos voisins, nous ne pouvons pas non plus tolérer que notre territoire et notre souveraineté soient violés par nos amis. Les attaques à l'intérieur du Pakistan qui violent notre souveraineté servent en fait à renforcer le pouvoir d'action des forces contre lesquelles nous combattons ensemble.

Je suis le Président démocratique d'un pays démocratique qui entend être un modèle pour notre région et notre religion. Je suis le Président d'une démocratie vibrante, moderne, tolérante, pacifique et modérée qui est attachée à la justice économique et sociale. Des gens, y compris ma femme, sont morts pour ce mouvement. Ils ne se seront pas sacrifiés pour rien.

Nous travaillerons patiemment à convaincre les dirigeants des zones tribales sous administration fédérale et de notre province de Pakhtunkhwa d'accepter l'autorité du Gouvernement et de tourner le dos aux terroristes. Les terroristes auront beau faire sauter nos écoles de filles, nous les reconstruirons, brique par brique, centimètre par centimètre. Nous menons cette bataille pour la gagner et nous savons comment nous y prendre.

Nous œuvrerons ensemble avec nos voisins de l'Afghanistan et avec les forces de l'OTAN stationnées dans ce pays pour garantir la sécurité de notre frontière commune. Nous poursuivrons le dialogue composite avec l'Inde afin de régler les différends toujours en suspens. Ainsi que j'en ai débattu avec le Premier Ministre indien hier, qu'il s'agisse de la question centrale du Jammu-et-Cachemire ou de la coopération concernant les ressources en eau, l'Inde et le Pakistan

doivent tenir compte et tiendront compte de leurs préoccupations et intérêts réciproques. Nous devons nous respecter et travailler ensemble pour régler nos problèmes de manière pacifique et faire de l'Asie du Sud un marché commun pour le commerce et la technologie.

De meilleures relations entre le Pakistan, l'Afghanistan et l'Inde contribueraient à créer un environnement régional plus à même de réduire l'activisme dans notre région. Mais que les choses soient été claires pour tous ceux qui sont présents dans cette salle et pour les terroristes qui sont terrés dans leurs grottes et préparent leur prochaine attaque contre l'humanité. Si nécessaire, nous combattons le mal par la force, avec notre police, notre armée et notre force aérienne. Nous mobiliserons toute la puissance de l'Etat contre ces terroristes apatrides. Nous mobiliserons la puissance de la justice contre le chaos des anarchistes. Nous mobiliserons la puissance du bien contre l'obscurité du mal.

Ce n'est pas à dessein que je suis parvenu aux fonctions de Président. Comme l'a dit un jour ma femme en parlant d'elle-même, je n'ai pas choisi cette vie, c'est elle qui m'a choisi. Un concours de circonstances extraordinaires m'a conduit à ce stade, et le chemin n'a pas été facile.

J'ai passé neuf années en prison, soumis à un isolement total, véritable otage de la lutte pour la démocratie que menait ma femme et de l'avenir de notre parti. J'ai été injustement emprisonné par décision d'un système judiciaire manipulé et contrôlé par les forces de la dictature. J'ai refusé de céder sous la pression. Mes années de prison m'ont rendu plus fort et elles ont affermi ma volonté de lutter pour la démocratie et la justice. Toutes ces années m'ont préparé pour ce moment.

Le terrorisme a coûté la vie à ma femme, mais les terroristes ne peuvent pas tuer son rêve. Sa vision, sa passion et sa force sont désormais notre mission commune. La doctrine Benazir Bhutto de réconciliation existe toujours et nous guide dans nos efforts. La réconciliation qu'elle prônait est le mantra de cette nouvelle ère. Et je m'emploie totalement à mettre en œuvre ses propositions. J'aurais voulu pouvoir le faire aux côtés de ma femme mais je le ferai à présent à sa place.

Le Pakistan donnera tort à toutes les prédictions négatives qui sont faites concernant son avenir. Nous montrerons la voie à suivre en dissipant les soupçons

que nous avons à l'égard de nos voisins et ceux qu'eux-mêmes éprouvent à notre égard, et en donnant un avenir à nos peuples.

Tout au long de sa vie, ma femme s'est battue pour faire de ce monde un monde meilleur pour nos enfants, les enfants du Pakistan et les enfants du monde. Je dois à sa mémoire et à celle de tous les martyrs de la démocratie de continuer à le faire jusqu'au moment où la doctrine Bhutto de la réconciliation ne sera plus seulement son rêve mais bien une réalité dans le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique du Pakistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Ali Osman Mohamed Taha, Vice-Président de la République du Soudan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de Vice-Président de la République du Soudan.

M. Ali Osman Mohamed Taha, Vice-Président de la République du Soudan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ali Osman Mohamed Taha, Vice-Président de la République du Soudan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Taha (Soudan) (*parle en arabe*) : Au nom des dirigeants, du peuple et du Gouvernement soudanais, j'ai véritablement plaisir à saluer l'Assemblée générale alors qu'elle entame sa soixante-troisième session. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses travaux et nous espérons observer des progrès tangibles sur toutes les questions et les difficultés auxquelles l'Organisation doit donner la priorité. Nous voulons bien entendu parler du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de la maîtrise de la crise alimentaire, de la pauvreté, de la faim, des changements climatiques et du manque

d'eau, ainsi que de la revitalisation du rôle de l'ONU en ce monde en pleine évolution.

Nous nous félicitons sincèrement de voir M. Miguel d'Escoto Brockmann diriger la présente session. Nous sommes persuadés que, grâce à sa sagesse, à son expérience et à sa perspicacité, nous pouvons véritablement espérer que la communauté internationale concrétisera ses ambitions en matière de développement, de reconstruction et de prospérité à l'échelle mondiale.

Je voudrais également saluer et remercier vivement l'Ambassadeur Srgjan Kerim pour la manière compétente avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-deuxième session. Nous remercions aussi le Secrétaire général et tout le personnel pour les efforts qu'ils continuent de déployer au service du mandat de cette Organisation.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où des changements très importants et extraordinaires ont lieu aux plans international et régional. Des millions de personnes attendent l'avènement d'un monde de paix, de stabilité et de prospérité, qui respecte les valeurs communes et les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté des États et de leurs choix, le règlement pacifique des différends et la coopération mutuelle dans tous les domaines.

Bien que nous continuions d'appeler de nos vœux une Organisation des Nations Unies capable et efficace et un cadre complet de coopération multilatérale qui prenne en compte la richesse et la diversité de la communauté internationale et que nous poursuivions nos efforts en ce sens, nous, les pays en développement, en particulier les pays du continent africain, restons profondément convaincus qu'il faut préserver les objectifs et les principes de l'Organisation. N'oublions pas que notre continent africain a connu une évolution lente et difficile du fait de ses retards en matière de développement depuis qu'il s'est libéré du joug du colonialisme et a mené ses guerres d'indépendance. Au cours de ce cheminement, les objectifs et le désir des Africains de mener une vie digne ont été à jamais contrecarrés par ce que l'on a appelé les décennies perdues du développement et un environnement économique et commercial défavorable. La situation politique et sécuritaire sur le continent africain a rendu celui-ci vulnérable aux interventions étrangères et aux conspirations qui ont porté atteinte à la stabilité en éloignant toute perspective de paix.

Outre le débat sur les différents dangers et menaces bien connus auxquels font face le continent africain et tous les pays en développement, j'attire l'attention sur le danger de l'abus de ce qu'il est convenu d'appeler la « compétence universelle » et j'insiste sur ce point. Cette notion a été condamnée en juillet 2008 au sommet de Charm-el-Cheikh, qui invitait le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale à examiner sérieusement cette question et à l'annuler. La politisation et l'interprétation abusive du principe susmentionné montrent clairement que le mépris et le non-respect des règles politiques et professionnelles qui sont guidées par les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, ainsi que la pratique du « deux poids deux mesures », font peser un grave danger sur la région et au-delà et menacent la stabilité et le prestige des institutions qui représentent l'ordre international.

Parvenir à la paix et à la stabilité au Soudan est un objectif prioritaire résolu de notre gouvernement qui a fait preuve de son engagement en faveur de la paix, à l'occasion de l'étape historique que représente la signature de l'Accord de paix global, le 9 janvier 2005, à Nairobi. L'Accord, qui mettait un terme au plus long conflit sur le continent africain depuis l'époque coloniale, a été renforcé par l'Accord de paix au Darfour, signé à Abuja, et l'Accord de paix pour le Soudan oriental, signé à Asmara, en Érythrée. Nos efforts pour parvenir à la paix découlaient de notre conviction selon laquelle la paix créerait un environnement favorable au développement des vastes ressources et richesses agricoles du Soudan, ce qui garantirait également une paix durable. En outre, la paix au Soudan constitue un objectif stratégique visant à renforcer la stabilité dans les pays voisins, dans la région et sur le continent. Nous invitons donc tous les membres de la communauté internationale, par l'entremise de l'Assemblée, à soutenir les efforts de paix et de stabilité au Soudan. De cette manière, ils encourageront, renforceront et garantiront la paix et la stabilité dans la région et sur le continent africain. Nous devons éviter de prendre toute mesure susceptible de porter atteinte à ces efforts ou de les compromettre.

Notre pays s'étant fermement engagé à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix global, en particulier en convoquant des élections générales au cours du premier semestre de l'année prochaine et en exécutant nos programmes nationaux désarmement, démobilisation, réinsertion et déminage, nous espérons

que la communauté internationale honorera ses engagements financiers, notamment les contributions annoncées à Oslo en 2005 et en Norvège en mai 2008.

À cet égard, compte tenu des difficultés et des obstacles que nous avons rencontrés dans la mise en œuvre de l'Accord, je rappelle un principe de la pensée occidentale à propos de la différence entre les paroles et les actes. Au Soudan, nous sommes convaincus que notre souhait de voir notre dette extérieure annulée est conforme à l'esprit et aux exigences des accords de paix car cette dette compromet nos efforts de reconstruction. Nous appelons également à la levée des sanctions unilatérales imposées à notre pays, lesquelles remettent en cause l'objectif même d'une paix globale. De cette manière, les citoyens du Soudan pourraient bénéficier des dividendes de la paix.

Le problème du Darfour est au cœur des préoccupations du peuple et du Gouvernement soudanais. Nul n'est plus désireux que notre peuple de parvenir à la paix et à la stabilité au Darfour qui, somme toute, est leur problème et relève de leur responsabilité. De cette tribune, nous réitérons notre engagement plein et entier à parvenir à un règlement politique pacifique de la crise au Darfour de manière à renforcer le processus de paix en cours grâce à des initiatives positives. Ces initiatives comprennent : la mise en œuvre de l'initiative du Peuple du Soudan, visant à dégager un consensus national quant au meilleur moyen de régler cette question, comme l'a déclaré le Président de la République lors de la visite importante qu'il a faite récemment au Darfour; la désignation de M. Jibreel Basoli, négociateur principal, que nous appuyons pleinement; la mise en place d'un Comité arabo-africain coprésidé par le Premier Ministre du Qatar, par le Président de la Commission de l'Union africaine et par le Secrétariat général de la Ligue des États arabes, en vue d'assurer une médiation dans les négociations de paix entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés au Darfour, en étroite coopération et coordination avec les représentants de l'Union africaine et de l'ONU; et la mise en œuvre de l'initiative qui a été soutenue et saluée par l'Union africaine, la Ligue des États arabes et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement d'unité nationale soudanais espère sincèrement que ces efforts conduiront rapidement à une paix et à une stabilité globales au Darfour.

Nous avons espéré que la signature de l'Accord de paix au Darfour, le 5 mai 2006, à la suite de la

médiation généreuse menée par l'Union africaine, encouragerait les mouvements qui n'avaient pas signé l'Accord de paix global à le faire. En particulier, afin d'assurer la mise en œuvre complète de l'Accord, le partage du pouvoir et la mise en place d'une Autorité régionale de transition pour le Darfour, des citoyens et des citoyennes du Darfour ont été nommés à des postes exécutifs et législatifs et différents accords ont été conclus pour garantir la prospérité, le partage du pouvoir et la sécurité. Cependant, comme chacun sait, les mouvements opposés à la paix ont continué de boycotter toutes les négociations, en sapant les efforts de M. Jan Eliasson et de M. Salim Ahmed Salim. Ces mouvements ont continué de rejeter la solution pacifique en choisissant la solution militaire, au détriment des intérêts de la population du Darfour, tout en poursuivant une politique visant au changement de régime au Soudan, tel que cela ressort de l'agression militaire menée contre la capitale soudanaise, le 10 mai 2008. Ces mouvements n'auraient pas été capables de faire ce qu'ils ont fait s'ils n'avaient pas reçu une fausse impression de la part de certains milieux, étant donné qu'ils ont vu qu'aucune pression n'était exercée sur les non-signataires pour qu'ils s'associent à la paix, alors que des pressions ont été exercées sur ceux qui avaient signé le traité. Cela n'a fait qu'accroître l'intransigeance des non-signataires, remettant en cause les chances de paix et les conditions humanitaires.

S'agissant du maintien de la paix – et conformément aux principes de la coopération positive entre l'Union africaine et l'ONU depuis les accords de haut niveau d'Addis-Abeba du 16 novembre 2006, qui ont conduit à l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité 1769 (2007) qui détermine le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), le Gouvernement soudanais a tenu ses engagements sur le rôle qu'il devait jouer dans le processus de paix au Darfour et a d'ailleurs honoré nombre d'autres engagements. L'accord sur le statut des forces a été conclu. Le transfert du mandat de la Mission de l'Union africaine au Soudan à la MINUAD a eu lieu le 31 décembre de l'année dernière. Le siège a été construit et les capacités opérationnelles ont été établies dans les trois états du Darfour. Une coordination régulière et périodique entre le Gouvernement soudanais et le commandement de l'opération mixte s'est poursuivie pour examiner tous les problèmes et les résoudre.

Dans le domaine humanitaire, le Gouvernement soudanais reste attaché à la mise en œuvre du communiqué humanitaire conjoint conclu avec l'ONU le 28 mars 2007, qui est appliqué de manière exemplaire grâce au mécanisme de suivi inédit de l'application du communiqué humanitaire et grâce aux efforts exceptionnels du Gouvernement pour ouvrir des couloirs humanitaires au Darfour et pour faciliter la fourniture de l'aide humanitaire. Nous réaffirmons notre attachement à cet effort.

À l'heure où le Gouvernement d'unité nationale a fait des pas de géant pour appliquer l'accord de paix, avec le plein soutien du Président de la République, la loi électorale a été votée et approuvée par le Parlement pour faire entrer le Soudan dans une nouvelle phase de transformation démocratique et de transfert pacifique du pouvoir par le biais d'élections générales prévues pour 2009.

Le pays est pleinement mobilisé et prêt à tourner la page de la violence et de la guerre au Darfour, et c'est ce moment que le Procureur de la Cour pénale internationale a choisi pour demander à la Chambre préliminaire de lancer un mandat d'arrêt. Un mandat d'arrêt contre qui? Contre un homme qui a mis fin à la guerre la plus longue en Afrique, un homme qui a amené la paix dans l'est du Soudan et a jeté les bases de la paix au Darfour. Cette demande qui visait le Chef de l'État, le symbole de sa souveraineté et de sa dignité, constituait une tentative avortée d'assassinat politique et moral, ainsi qu'une tentative de saper ou de retarder le processus de paix pour des motifs qui n'ont rien à voir avec la justice ou la réalisation de la paix et de la stabilité au Darfour, et dans un État qui n'est pas partie au Statut de Rome.

De plus, les actions du Procureur ne tiennent pas compte de la feuille de route convenue entre le Soudan, l'ONU et l'Union africaine sur la base du mémorandum d'accord d'Addis-Abeba de novembre 2006 et de la conférence internationale sur le Darfour qui a eu lieu en marge de la précédente session de l'Assemblée générale. La feuille de route a été réitérée et adoptée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1769 (2007). La feuille de route était fondée sur quatre piliers : réhabilitation et développement, priorité au processus de paix, l'opération de maintien de la paix, et volet humanitaire. Le Procureur est donc en train de modifier la question de la responsabilité, qu'appuie le Gouvernement soudanais et dont s'occupe déjà un système judiciaire soudanais compétent et efficace, en lui donnant une dimension radicalement différente en

la portant à la Cour pénale internationale (CPI) et en déstabilisant la justice et la paix au Soudan et dans la région. Cela revient à inviter ouvertement les mouvements rebelles qui sont contre la paix à s'abstenir de choisir la voie de la paix. Les actions du Procureur visent à influencer de manière négative les élections qui doivent avoir lieu en 2009, et qui permettront au Gouvernement d'engager une phase nouvelle de paix et de transformation démocratique.

De cette tribune, au nom du Gouvernement et du peuple soudanais, qui ont été unanimes pour rejeter cette manœuvre, je remercie et salue toutes les forces vives de plus des deux tiers de la communauté internationale, qui se sont exprimées à travers leurs institutions et organisations régionales, géographiques et politiques pour condamner les mesures prises par le Procureur de la CPI et pour inviter le Conseil de sécurité à corriger la situation découlant de cette action. Je parle ici des États membres de l'Union africaine, la Ligue des États arabes, le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, les États membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et d'autres pays qui ont exprimé leur désapprobation et leur rejet total de cette mesure prise par le Procureur de la CPI.

Je tiens à rappeler à l'Assemblée que le Gouvernement soudanais progresse sur la voie de l'objectif qu'il poursuit de manière déterminée et qui est de parvenir à une paix durable et d'éliminer l'amertume et l'héritage de la guerre et, conformément aux valeurs et aux principes du peuple soudanais et à leurs mœurs, coutumes et traditions qui sont basés sur la coexistence pacifique, la réconciliation et la tolérance. L'instauration de la paix au Darfour et au Soudan et les mesures prises par le Procureur de la Cour pénale internationale sont deux lignes parallèles qui ne peuvent jamais se croiser. Cette situation doit donc être corrigée le plus rapidement possible et il faut de nouveau se consacrer au processus politique.

Étant donné que la question de relations internationales plus démocratiques était l'un des sujets proposés pour le débat général de la présente session, notre pays, à l'instar de tous les autres pays africains, suit les efforts de réforme de l'Organisation, notamment du Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui reste inchangé depuis sa création alors que l'arène internationale dans son ensemble a profondément changé. Tout ceci fait de la nécessité de réformer le Conseil une priorité urgente, afin que celui-ci puisse

mieux répondre aux aspirations des pays en développement.

Je fais référence tout particulièrement à l'Afrique, qui n'a pas de représentation permanente au Conseil de sécurité, dont l'ordre du jour est envahi par les questions africaines. Je voudrais répéter à ce propos que le Soudan est favorable à la position africaine énoncée dans le Consensus d'Ezulwini relatif à la réforme du mode opératoire et du règlement intérieur de l'ONU afin de le rendre plus démocratique, plus transparent et de refléter une représentation géographique équitable de tous les continents et des faits nouveaux survenus dans le monde depuis 1945.

Les secteurs économique et commercial sont en compétition. Les dysfonctionnements des structures économiques dans de nombreux pays et dans les pays les moins développés sont un problème qui entrave la réalisation rapide des objectifs du Millénaire pour le développement. La structure actuelle de l'économie internationale, avec ses pratiques commerciales limitatives et injustes et les restrictions qu'elle impose aux exportations des pays en développement, est une des conséquences négatives de la mondialisation, sans parler du lourd fardeau de la dette extérieure qui paralyse le développement économique national dans la région. Ces obstacles sont très graves et retardent le développement, notamment sur le continent africain.

Le Sommet du Millénaire des Nations Unies avait mis en lumière la position particulière de l'Afrique, région bénéficiant prioritairement de l'assistance, de la coopération et de l'appui de la communauté internationale grâce à des initiatives pertinentes comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les autres initiatives régionales, sous-régionales et nationales.

Je voudrais indiquer ici que le Soudan a mis en œuvre plusieurs projets générant rapidement des revenus et plusieurs autres projets à court terme en faveur des groupes vulnérables. S'agissant de la mise en œuvre des OMD – pour ce qui est de l'atténuation de la pauvreté, du développement et du soutien de l'éducation, de la santé, et de la lutte contre des maladies telles que le paludisme – l'État continue à s'employer à parvenir à ces objectifs et à réaliser le développement durable. Nous devons prendre en compte les potentialités du pays et ses vastes ressources qui, selon les rapports réalisés par les organisations internationales pertinentes, lui permettent de contribuer à résoudre la crise alimentaire mondiale

en fournissant des vivres à des millions de personnes dans le monde.

Les efforts entrepris au Soudan peuvent être vus actuellement dans le contexte des efforts déployés pour développer et revitaliser le secteur agricole et lancer une révolution verte générale. Je tiens à souligner à cet égard l'impact négatif de phénomènes tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, qui ont entraîné des guerres et des conflits en Afrique. Le conflit au Darfour montre bien l'impact de ces phénomènes et la manière dont ils se répercutent directement au quotidien sur les vies et les besoins des personnes.

Le Soudan, en tant que partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques depuis 1999, insiste sur la nécessité d'accroître les efforts et la coordination pour intensifier l'action multilatérale afin de faire face à ces phénomènes et de mettre en place un système plus efficace pour la période d'après 2012. Les pays en développement doivent également participer à la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques.

Le Soudan estime que les pays développés doivent respecter les engagements qu'ils ont pris de renforcer les capacités et fournir les ressources financières et techniques pour aider les pays en développement à faire face à ces problèmes.

Le Soudan insiste sur le fait que le maintien de la paix et de la sécurité internationales exige, avant tout, une solution urgente au problème de la Palestine, sur lequel il faut se pencher de manière décisive et sérieuse, en raison notamment de la situation tragique dans laquelle le peuple palestinien se trouve dans les territoires occupés. La communauté internationale est aujourd'hui plus que jamais appelée à exercer des pressions sur la puissance occupante pour qu'elle respecte les résolutions constitutives de la légitimité internationale afin que les Palestiniens puissent exercer pleinement leur droit à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant avec pour capitale Jérusalem.

Pour terminer, je voudrais souligner que pour que l'ONU continue de jouer le rôle important qui lui revient, il nous appartient à tous de trouver la ferme volonté et la détermination de faire de l'Organisation un cadre multilatéral et international vraiment collectif à même de régler efficacement les questions et problèmes qui se posent à l'échelle internationale.

L'ONU doit établir des partenariats clairs et transparents avec les organisations régionales conformément à la Charte afin de parvenir à la paix et la sécurité régionales et internationales. Le Soudan, en tant que membre engagé et actif de cette Organisation, continuera de s'attacher aux objectifs qui s'inscrivent dans notre effort collectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Soudan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ali Osman Mohamed Taha, Vice-Président de la République du Soudan, est escorté hors de la tribune.

Allocution de M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Rodríguez Zapatero (Espagne) (*parle en espagnol*) : Dans quelques semaines, nous célébrerons le sixantième anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous sommes à mi-parcours de la mise en œuvre de nos stratégies en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

La Déclaration universelle des droits de l'homme témoigne de la ferme volonté de nos pères de nous léguer un monde meilleur que celui de leur génération – une génération qui a souffert, lutté et vaincu les totalitarismes et qui a résumé dans ce texte ses aspirations de liberté et de prospérité. Les objectifs du Millénaire pour le développement reflètent la volonté, non moins ferme, de notre génération de faire face, une fois pour toutes, à l'extrême pauvreté afin de léguer à nos enfants un monde dans lequel des millions d'êtres humains ne souffriront plus au quotidien de la faim et de la misère.

Ces deux objectifs, le respect des droits de l'homme et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, sont peut-être les aspirations les plus nobles jamais caressées par l'humanité et les plus respectueuses de la dignité humaine.

Sur cette base uniquement, on peut dire que, malgré toutes les souffrances causées délibérément par les hommes ces dernières décennies, nous n'avons cessé d'apprendre et d'avancer. Nous pouvons donc être satisfaits d'être parvenus à déterminer et à élargir les horizons des êtres humains sur la planète. Nous pouvons en être satisfaits, mais nous ne devons en aucun cas céder au triomphalisme.

L'autosatisfaction n'a pas sa place, car si nous portons notre regard à l'horizon des objectifs du Millénaire, comme nous l'avons fait dans le cas des droits de l'homme, la conclusion sera la même : les résultats sont encore loin de répondre à nos aspirations, précisément parce que nos aspirations gardent toute leur valeur qui s'accroît d'ailleurs au fil du temps.

Il y a 10 ans, lors de la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Président Nelson Mandela a rappelé que la pauvreté constitue une offense à cette déclaration, et qu'elle n'est pas le résultat des forces de la nature mais de l'action ou de l'omission des hommes, en particulier de ceux qui occupent des rôles de dirigeant dans les milieux politiques et économiques ou dans d'autres domaines de l'activité humaine.

Conscients de cette responsabilité, nous nous sommes engagés il y a huit ans à déployer des efforts sans précédent dans l'histoire pour atténuer la pauvreté de millions de personnes à travers le monde. Je suis clairement d'avis que nous n'avons pas avancé comme nous l'aurions dû, nous n'avons pas progressé autant que nous en avions l'intention. Pourtant, les besoins sont les mêmes, voire plus importants que lorsque nous avons convenu des objectifs du Millénaire pour le développement, il y a huit ans.

M. Tanin (Afghanistan), Vice-Président, assume la présidence.

Pour atteindre les objectifs du Millénaire en 2015, nous ne pouvons pas nous arrêter. Nous ne pouvons nous soustraire à nos obligations en raison de la situation des marchés. Nous ne pouvons invoquer les circonstances pour nous dérober à nos engagements. Car il ne s'agit pas seulement de satisfaire à des impératifs éthiques, eux-mêmes pressants : il s'agit

d'agir de manière responsable en faveur de la stabilité et de l'équilibre internationaux.

Il faut s'employer de toute urgence à mettre en place en parallèle un nouvel ordre financier mondial qui permette d'éviter que des situations comme celle que nous vivons actuellement ne se répètent. Et il faut poursuivre d'urgence avec détermination la lutte contre la faim et la misère; la faim et la misère dont souffrent, ce qui est inacceptable, des millions d'êtres humains, et qui sont une source permanente de conflits et de pressions migratoires difficiles à contrôler.

Je parle au nom d'un pays, l'Espagne, qui fait un effort considérable de solidarité à travers sa politique de coopération. Ces quatre dernières années, l'Espagne a été l'État qui a le plus augmenté son aide publique au développement, et nous nous sommes fixé pour l'objectif d'y consacrer 0,7 % du produit national brut en 2012. C'est un objectif de la société espagnole, qui étend cet engagement au devoir de répondre à l'actuelle crise alimentaire.

L'Espagne considère que la meilleure façon de réaffirmer la pleine valeur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de ne pas manquer l'échéance de 2015, est d'approfondir le dessein historique de ces deux jalons, qui n'est autre qu'exalter la dignité humaine à la fois comme un mur impénétrable contre l'arbitraire et le despotisme, et comme un rempart contre l'extrême pauvreté.

Il y a quelques semaines, j'ai fait, au nom du Gouvernement espagnol, une proposition que je voudrais réitérer aujourd'hui : faire de l'année 2015 l'année d'un moratoire universel sur la peine de mort, premier pas vers son abolition. Je demande aux représentants des pays qui prévoient encore la peine capitale dans leur système judiciaire d'appuyer cette mesure et d'accepter de participer à un processus de réflexion sur le sens de ce châtiment infligé par les États. Le plein respect et la reconnaissance universelle des droits de l'homme, de même que l'élimination de l'extrême pauvreté, peuvent sembler, à l'échelle d'une seule génération, des aspirations utopiques. Mais elles ne le sont plus, ne doivent plus l'être. Souvent, les utopies n'ont été que des vérités prématurées. Ne tardons pas, ne différons pas notre action par résignation ou pour cause de vil égoïsme. Car le simple fait d'avancer sur cette voie nous permettra d'œuvrer en faveur de l'ordre international juste, sûr et solidaire que nous souhaitons tous voir s'instaurer.

La crise financière internationale qui a commencé il y a un an fait sentir ses effets dans la grande majorité des économies développées, mais aussi dans celles qui le sont moins, étant donné qu'elle peut avoir une incidence sur la réalisation des objectifs du Millénaire : le risque est que les pays les plus pauvres en souffrent encore plus à cause des mauvaises pratiques appliquées dans les pays riches. Cette crise financière met crûment en évidence la nécessité de remettre en question les espaces économiques échappant à toute réglementation et à tout contrôle des pouvoirs publics. Nous savons à quoi peut conduire la cupidité spéculative dans le bouillon de culture de la déréglementation. Il faut, aujourd'hui plus que jamais, mettre en lumière le rôle des institutions et celui des pouvoirs publics comme facteur de rationalisation des marchés, et l'utilité de leur action au service des besoins réels des familles, du bien-être des personnes, de leur éducation, de leur santé et de la cohésion sociale.

De même qu'au niveau national, l'État protège les marchés de leurs propres excès, les marchés internationaux ont besoin d'institutions qui assument des fonctions parallèles de contrôle et de surveillance. Nous avons besoin de revoir les règles et les institutions de l'économie mondiale. Nous avons besoin d'une vision partagée concernant l'établissement d'une nouvelle légalité financière internationale. Nous devons tirer des enseignements des erreurs commises et nous devons le faire vite, dans un esprit de coopération.

Mon gouvernement se propose de contribuer activement à forger ce nouvel ordre financier international. Nous allons promouvoir et soutenir un accord contenant des engagements clairs en matière de surveillance, de transparence et d'alerte précoce des institutions nationales; un accord qui garantira une concertation souple entre ces dernières pour fournir les liquidités et les réserves anticycliques de capitaux aux marchés qui en auront besoin, et qui renforcera le rôle des organismes financiers internationaux.

La prospérité de nos peuples n'est possible que si règnent la paix et la sécurité internationales. Et la paix et la sécurité ne seront possibles que dans le cadre d'un multilatéralisme efficace, reposant sur le respect et la sauvegarde de la légalité internationale. Pour mon pays, il n'y a pas d'autre manière de concevoir l'ordre international. Il y a quatre ans, dans cette même salle, j'ai proposé de créer et renforcer une alliance des civilisations dans le but de jeter des passerelles entre les différentes cultures et d'abattre les murs de

l'incompréhension. Aujourd'hui, je constate avec satisfaction que l'initiative, lancée par l'Espagne et la Turquie, a été pleinement assumée par l'ONU et bénéficie déjà de l'appui d'un groupe d'amis composé de 90 États et organisations internationales.

Le monde ne peut aspirer à la paix que lorsque le dialogue et l'entente sur des valeurs communes, respectueuses de la diversité, prennent le pas sur l'intolérance et le fondamentalisme.

L'Espagne continuera de faire valoir cette conviction dans toutes les enceintes où notre contribution est et peut être utile. En premier lieu, à l'ONU, et avec l'ONU. Nous le ferons non seulement parce que c'est la meilleure façon de faire connaître les aspirations majoritaires de la société espagnole, mais également parce que nous entendons ainsi assumer notre responsabilité dans l'instauration d'un ordre international juste, sûr et solidaire, en lequel nous croyons.

La capacité de progrès humain est indiscutable. La soif de découvrir, d'innover, de se dépasser, ouvre chaque jour de nouvelles portes, dans tous les domaines, pour répondre aux besoins des hommes. Il faut mettre cette force créative immense au service des valeurs sur lesquelles est fondée la dignité des personnes, en éliminant l'arbitraire, l'injustice et toutes les discriminations, en commençant par celles dont, tout au long de l'histoire, les femmes ont toujours souffert et si injustement. Et nous ne pouvons pas nous arrêter, nous ne pouvons pas renoncer.

À l'ONU, avec une attitude rationnelle, avec l'espoir de valeurs partagées, nous pouvons lancer une ère de prospérité et de cohésion mondiale. Pour cela, nous avons besoin d'agir de manière concertée, et non unilatérale. Nous avons besoin d'un développement durable, et non incontrôlable. Nous avons besoin de mener un dialogue politique permanent, et non pas de céder aux vieilles tentations de nouvelles guerres froides. Nous avons besoin d'éradiquer l'extrême pauvreté, et de dénoncer l'égoïsme des plus riches. Nous avons besoin de l'ONU. Nous avons besoin de tous les hommes et de toutes les femmes, qui savent que leur dignité dépend de la dignité dont peuvent jouir leurs semblables.

Par-dessus tout, des centaines de millions de personnes ont besoin de nous, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Tel doit être le sens premier de notre tâche. L'Espagne se sent engagée dans cette tâche et accomplira son devoir historique d'éradiquer la misère

et l'extrême pauvreté dans le monde. Cette génération peut le faire; cette génération doit le faire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Taro Aso, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Taro Aso, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Taro Aso, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Aso (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de me présenter ici en qualité de nouveau Premier Ministre japonais, on ne peut plus nouveau, puisque j'ai été désigné hier par la diète nationale.

(l'orateur poursuit en japonais)

Tout d'abord, j'aimerais féliciter S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. J'adresse mes sincères remerciements à S. E. M. Srgjan Kerim, Président de la précédente session, pour les efforts dévoués qu'il a déployés durant son mandat. Je voudrais également exprimer mon profond respect au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour les qualités de dirigeant dont il fait preuve sans répit dans la gestion de l'ONU.

Me voici de retour à New York, et cela me rappelle un vieux dicton sur les banquiers. Il semble n'y avoir que deux types de banquiers dans le monde : ceux qui ont la mémoire courte, et ceux qui n'ont pas de mémoire. Dans le domaine des finances, les caprices et les paniques du marché sont aussi inséparables que les ombres suivant les objets. Les caprices, invariablement, se développent dans le temps, donnant lieu à des paniques. Il y a 10 ans, en septembre, le monde a connu un cauchemar au cours duquel les

liquidités se sont subitement taries. Pendant plus du quart de siècle passé, il semble que les caprices et les paniques soient revenus, régulièrement, comme une ritournelle sans fin, un grand nombre de pays et de marchés, dont bien entendu Tokyo, étant devenu leur scène privilégiée.

La place de Tokyo est demeurée relativement sereine durant les dernières perturbations. Mais on pourrait arguer que cela est dû en grande partie à la période inhabituellement longue de souffrance que nous avons connue lorsque nos maux de tête se sont transformés en une crise de surendettement, conséquence des derniers caprices des années 80 et 90.

Cette ronde se poursuit sans fin, et il ne fait donc pas de doute que l'humanité entendra à nouveau cette même mélodie dans un avenir pas si lointain. Nous devons tout simplement avancer de manière très précautionneuse et être résolu à nous montrer plus prudents. On est sur le point d'entendre à nouveau des arguments tumultueux sur le système financier international. Le Japon est déterminé à y contribuer grâce à son expérience et ses connaissances.

Au mois de mai, on célèbre au Japon la renaissance du printemps, et le 7 juillet, enfants et adultes attachent des bandes de papier portant des vœux écrits à la main à des branches de bambou qui pendent des avant-toits et dirigent leur regard vers le ciel nocturne tout en priant pour que leurs rêves se réalisent.

Au mois de mai de cette année, le Japon a tenu la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui a réuni quelque 3 000 participants dans la cité portuaire de Yokohama. Des représentants de 51 nations d'Afrique, dont 41 au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, se sont rencontrés. Lançant de manière enthousiaste un appel « pour une Afrique dynamique », la Conférence a demandé un appui pour accélérer la croissance économique afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement de manière durable et de promouvoir la santé, l'accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement, ainsi que l'éducation en Afrique sur la base de la sécurité humaine, notion que le Japon entretient soigneusement. Trois mille personnes ont réaffirmé leur détermination à réaliser ces objectifs. La vigueur de ces jeunes feuilles vertes a certainement touché le cœur de chaque participant.

Ensuite, le 7 juillet, jour durant lequel nous prions pour que nos rêves deviennent réalité, le

Gouvernement japonais s'est déplacé au lac Toyako, sur notre île septentrionale d'Hokkaido, pour l'ouverture du Sommet du G-8 et une série de rencontres publiques. Une fois encore, le Japon avait accordé la priorité aux questions de développement, et un grand nombre de participants africains avaient été invités. L'objectif était de veiller à ce que l'enthousiasme suscité par la TICAD IV puisse être maintenu.

En faisant des changements climatiques le sujet d'un autre sommet, nous avons pu convenir de chercher à adopter un objectif mondial à long terme de réduction des émissions et à nous efforcer de créer, dans le cadre de l'ONU, un cadre efficace auquel toutes les grandes économies participeraient de manière responsable. Ce résultat du Sommet de Toyako ne saurait être considéré comme secondaire. Nous ambitionnons d'atteindre ces objectifs au plus tard d'ici la fin 2009.

J'estime que tous, nous associons les efforts visant à régler le problème des changements climatiques au nom de la ville qui, 1 000 ans durant, a été la capitale du Japon, Kyoto. Le Japon en a toujours ressenti une certaine fierté. Le Japon est à la tête du monde pour demander que l'on utilise la plus petite quantité possible d'énergie pour produire une unité de produit intérieur brut. Notre créativité technique l'a rendu possible. Nous sommes impatients de voir le monde appliquer davantage cette idée. L'approche sectorielle permet également au Japon d'aider de nombreux autres pays dans leurs efforts.

Voilà à quoi est parvenu le G-8 il y a à peine deux mois, sous la houlette du Japon. Nous observons maintenant des irrégularités dans l'économie mondiale. J'espère, et d'ailleurs, je crois que les promesses formulées en mai et les rêves de juillet ne ressentiront pas les fortes et rapides bourrasques qui les frappent. Pour faire du continent africain, dynamique, une Afrique plus dynamique encore et mettre un terme à la détérioration de l'environnement mondial par les efforts conjugués de toutes les nations, il est indispensable, au préalable, de stabiliser l'économie mondiale.

Ainsi, à mon avis, le défi qui se présente au Japon est déjà clair : il doit d'abord donner un nouveau souffle à sa propre économie. Étant donné la taille de l'économie japonaise, la deuxième au monde, telle serait sans doute la contribution immédiate la plus efficace que puisse faire le Japon. J'œuvrerai de

manière résolue à cette fin. Telle est la promesse que je fais au Président et aux membres de cette Assemblée.

Je voudrais maintenant changer de sujet et rappeler un événement modeste qui a eu lieu l'été dernier. Cela s'est produit dans une petite ville de la banlieue de Tokyo. Neuf lycéens étrangers y étaient arrivés à la fin août, posant pour la première fois le pied sur sol japonais. Il n'y avait rien d'exceptionnel à ces visiteurs étrangers à l'apparence typiquement lycéenne, grimaçant devant les plats inconnus qu'on leur servait. Pourtant, un élément distinguait ces jeunes hommes et ces jeunes femmes des participants aux programmes d'invitation traditionnels. Ces lycéens, quatre Palestiniens et cinq Israéliens, avaient tous perdu au moins un proche à cause du terrorisme ou d'un autre aspect lié à la grave situation qui prévaut au Moyen-Orient.

Je viens de décrire l'un des efforts que déploie actuellement la société civile japonaise pour encourager la réconciliation. Ces lycéens n'auront peut-être plus l'occasion d'interagir une fois chez eux, mais pendant les quelques jours passés dans un pays lointain, voyageant ici et là dans le beau paysage verdoyant du Japon, en petits groupes composés d'Israéliens et de Palestiniens, un changement se produit en eux. Ces jeunes en sont venus à comprendre que la religion et l'origine ethnique n'importaient guère lorsqu'il s'agissait de pleurer un proche perdu, et ils ont souvent laissé échapper des larmes en faisant ce constat. Ces larmes de compréhension leur feront voir les liens entre leurs avenir.

Pour parvenir à une paix globale au Moyen-Orient, il importe de mettre en place le canevas mental qui rendra cette paix possible. En investissant dans les jeunes esprits de lycéens, la société civile japonaise œuvre à établir ce canevas.

Comme cet exemple le montre, il ne fait aucun doute, à mon sens, qu'il existe certains types de diplomatie que le Japon est le seul à pouvoir entreprendre. Si la technique israélienne de l'irrigation au goutte-à-goutte devait être introduite en Cisjordanie, la jeunesse palestinienne pourrait se consacrer à la production de légumes. Cependant, le mur de défiance qui sépare les deux camps ne le permettra pas dans l'immédiat. En l'occurrence, le Japon souhaite faire office de catalyseur et servir de médiateur entre les deux parties.

Le Japon est désireux de mettre à profit ses propres technologies qui maximisent le potentiel de

l'irrigation au goutte à goutte. Avec le temps, grâce à l'irrigation, la terre de Cisjordanie deviendra fertile. Les produits agricoles cultivés là-bas seront traités par les Palestiniens et acheminés par la Jordanie pour être proposés frais sur les étals des régions qui cernent le Golfe. Le Gouvernement japonais entend garantir un tel avenir par l'intermédiaire de son initiative du Couloir de la paix et de la prospérité. Sur ce point, le Japon continue de fournir des technologies et des fonds mais, surtout, il cherche à être un médiateur, en favorisant la confiance. Nul besoin de dire que la confiance est la ressource la plus rare de toutes au Moyen-Orient.

Le Gouvernement japonais se prépare actuellement à soumettre un projet de résolution sur l'élimination totale des armes nucléaires. Je crois que personne ne remet en question la ferme détermination du peuple japonais sur ce point. De la même façon, je crois qu'il serait superflu de s'attarder sur le fait que le Japon apprécie à leur juste valeur les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a présenté M. Yukiya Amano, Ambassadeur auprès des organisations internationales à Vienne et ancien Président du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, comme candidat au poste de prochain Directeur général de l'AIEA. J'exhorte vivement les membres à appuyer sa candidature.

Il y a quelques instants, j'ai évoqué brièvement la signification du 7 juillet pour le Japon. Les chefs d'État et de gouvernement et leurs conjoints qui se sont réunis à Toyako pour le Sommet du G-8 ont inscrit leurs souhaits sur des feuilles de bambou. Si les mots qu'ils ont choisis étaient divers, il n'y a pas une personne qui n'ait pas exprimé son désir de paix. Pourtant, durant la courte période qui s'est écoulée depuis, il y a eu à plusieurs endroits une succession d'incidents qui ont perturbé la paix.

Premièrement, s'agissant de la situation en Géorgie, je souhaite vivement que les problèmes y soient réglés de manière pacifique, sur la base de l'intégrité territoriale; les parties concernées, dont la Russie, devait faire montre d'une attitude responsable. En parlant du 7 juillet, c'est aussi une date qui rappelle les pires souvenirs au Royaume-Uni. Nous qui sommes rassemblés ici, dans cette Assemblée, avons condamné dans les termes les plus forts l'attentat terroriste perpétré à Islamabad il y a cinq jours. Il s'avère également difficile de trouver un moyen d'améliorer la situation en Afghanistan. On n'a pour l'instant pas observé le moindre changement dans le fait que le

terrorisme constitue la plus grave menace à la paix et à la prospérité dans le monde.

J'estime que la communauté internationale doit poursuivre avec ténacité ses efforts de lutte contre le terrorisme. Le Japon participe depuis le début à la reconstruction de l'Afghanistan, et nous maintenons nos activités de ravitaillement dans l'océan Indien. Je voudrais dire ici que le Japon continuera à l'avenir de se tenir aux côtés de la communauté internationale en participant de façon volontariste à la guerre contre le terrorisme.

Parmi les questions en suspens dans le voisinage du Japon, il va sans dire que les plus pressantes ont trait à la Corée du Nord. La Corée du Nord a enlevé des citoyens japonais, y compris une jeune fille innocente du nom de Megumi. Malgré la promesse de relancer une enquête sur les victimes d'enlèvement, la Corée du Nord n'a toujours rien fait en ce sens.

En ce qui concerne son engagement à abandonner ses programmes nucléaires, il est de notoriété publique que l'absence de progrès à cet égard est flagrante. Parallèlement aux mesures que prendrait la Corée du Nord, je suis disposé à œuvrer pour le règlement des problèmes qui subsistent entre le Japon et la Corée du Nord et pour l'apaisement des regrettables tensions passées entre nous, de manière à faire en sorte que les relations entre nos deux pays aillent de l'avant. Nous attendons de la Corée du Nord qu'elle agisse. Je continuerai en outre à demander l'abandon par la Corée du Nord de ses capacités et armes nucléaires dans le cadre des pourparlers à six pays.

Cela me donne l'occasion de dire que la Chine et la République de Corée sont toutes deux des partenaires importants pour le Japon et des nations avec lesquelles mon pays doit s'efforcer d'accroître les bénéfices mutuels et les intérêts partagés. Le Japon doit promouvoir la coopération à plusieurs niveaux avec ces deux pays ainsi qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ensemble, il nous faut renforcer la paix et la prospérité dans la région de l'Asie de l'Est et au-delà – en vue de la paix et de la prospérité à l'échelle mondiale.

Comme je l'ai mentionné au début de ma déclaration, je ne suis Premier Ministre du Japon que depuis peu. J'ai été choisi par la Diète et nommé à ce poste par S. M. l'Empereur du Japon il y a moins de 24 heures, et c'est le premier discours que je prononce depuis ma prise de fonctions. J'espère que mes commentaires jusqu'à présent vous auront fait

comprendre pourquoi je me suis donné tant de mal pour être parmi vous aujourd'hui. Il y a de nombreux points que je voulais soulever.

En se tournant vers le passé, on réalise que le Japon est revenu de loin, avec l'alliance Japon-États-Unis comme pierre angulaire permanente, tout en renforçant constamment ses relations avec les nations asiatiques voisines. Et je crois que le Président de cette Assemblée et tous les autres dignitaires présents dans cette salle reconnaîtront, sans exception, que le Japon attache une grande importance à l'ONU et ne s'est pas une seule fois écarté de la voie de la coopération internationale.

Même s'ils ont connu des temps difficiles, les citoyens du Japon, qui travaillent si vigoureusement en faveur de leur économie, ont été guidés par une philosophie unique jusqu'à présent, à savoir que la paix et le bonheur sont très certainement à notre portée si nous recherchons la prospérité économique et la démocratie. Je suis déterminé à travailler dans un esprit de solidarité avec les pays qui partagent nos valeurs fondamentales et à mettre l'expérience du Japon au service des nations qui ont vivement besoin d'un tel appui. Je reste convaincu que c'est là une responsabilité qui incombe au Japon.

Telles sont les raisons pour lesquelles, en m'exprimant au nom du peuple japonais, je dois dire et réaffirmer l'absolue nécessité de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous devons accomplir cela dès que possible par une augmentation du nombre de membres permanents et non permanents. Le mois prochain, de nouveaux membres non permanents du Conseil seront élus, et le Japon s'est porté candidat.

Qu'il me soit permis de terminer ma déclaration aujourd'hui en faisant part de mon vœu sincère de voir les États Membres appuyer la candidature du Japon.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Taro Aso, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution du cheikh Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le cheikh Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le cheikh Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le cheikh Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter le Président de l'Assemblée de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et de lui souhaiter tout le succès possible. Nous tenons également à remercier son prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour sa présidence réussie de l'Assemblée à la session précédente.

Nous voudrions également dire notre gratitude au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, pour son rôle important et remarquable en appui aux buts et principes inscrits dans la Charte de cette organisation.

Il y a plus d'un an, le monde a été témoin de l'émergence de nouveaux problèmes et périls internationaux qui ralentissent et perturbent les efforts déployés pour le développement durable de nombreux pays, notamment en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux. Les plus grands de tous ces dangers sont la montée des coûts des denrées alimentaires, des produits de base et de l'énergie, ainsi que les changements climatiques. Le risque lié à tous ces défis vient de leur impact mondial puisque leurs effets dépassent les frontières nationales. Aucune barrière ou aucune limitation artificielle ne saurait les arrêter et ils vont avoir pour conséquence de retarder beaucoup la communauté internationale dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De fait, nous commençons déjà à voir les effets négatifs de ces menaces sur le continent africain, qui n'a pas accompli de progrès notables dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, ni dans sa lutte contre de dangereuses maladies infectieuses

comme le sida et le paludisme. À l'inverse, ces difficultés n'ont fait qu'exacerber les souffrances de la plupart des États africains.

Ces défis, alliés aux menaces à la sécurité que sont le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et les violations des droits de l'homme, constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Pour y répondre, il faudra une action rapide, collective, unie et ferme sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et des divers organismes du système. Nous devons également rester fermement attachés aux accords et conventions que nous avons signés et ratifiés, et mettre en œuvre honnêtement de manière transparente les résolutions que nous adoptons lors des rencontres et conférences internationales.

Bien que l'État du Koweït appuie les réformes qui ont été adoptées au sein des mécanismes internationaux, les évolutions et les transformations actuelles de l'ordre mondial et l'émergence de nouveaux défis et problèmes exigent une réforme continue et la restructuration de nombreux organes de l'ONU afin qu'ils s'adaptent à ces changements et améliorent leurs résultats. À cet égard, nous demandons de nouveau que le Conseil de sécurité procède aux améliorations nécessaires de ses méthodes de travail, notamment en ce qui concerne la transparence de ses travaux et l'augmentation du nombre de ses membres selon des critères et des normes garantissant le caractère équitable de sa représentation et son efficacité dans l'accomplissement de ses devoirs et responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Une telle réforme doit également prendre en compte les demandes légitimes des pays arabes et islamiques ainsi que les aspirations et les intérêts des petits États.

L'État du Koweït poursuit ses efforts pour parvenir au développement socioéconomique et pour améliorer les conditions de vie des citoyens koweïtiens et des résidents étrangers. Le Koweït a bien progressé dans la mise en œuvre des engagements et des résolutions du Sommet mondial de 2005. Il a atteint tous les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris ceux relatifs à l'éducation et à la santé. Il a également fait progresser le rôle et l'autonomisation de la femme dans la société. En outre, pour répondre au souhait de l'Émir de l'État du Koweït, S. A. le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, de faire du Koweït un centre financier et d'affaires régional, le Gouvernement koweïtien a pris de nombreuses

décisions importantes et a adopté de nouvelles politiques visant à restructurer l'économie nationale et à consolider les activités commerciales et d'investissements de manière à créer un climat d'investissement attirant les capitaux nationaux et étrangers dans des secteurs de l'économie aussi vitaux que l'énergie et l'infrastructure.

L'État du Koweït n'a épargné aucun effort pour continuer de fournir, par le biais de ses institutions officielles et non officielles, une assistance au développement des pays en développement, et notamment des pays les moins avancés. Cette constante de la politique étrangère koweïtienne découle de notre conviction qu'il est dans l'intérêt de tous de renforcer l'économie des pays en développement et d'aider ces pays à réaliser leurs objectifs de développement. Les possibilités de partenariat, de coopération et de solidarité s'en trouveront accrues et les systèmes économiques et commerciaux mondiaux, consolidés.

Depuis sa création en 1961, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes octroie des bourses et des prêts pour financer les projets d'infrastructure dans les pays en développement. Depuis sa création, le montant total brut des bourses et des prêts à taux préférentiel accordés par le Fonds dépasse les 12 milliards de dollars, répartis sur plus de 100 pays.

L'État du Koweït continue de s'acquitter, pleinement et en temps voulu, de ses obligations financières à l'égard des institutions financières internationales et des organismes internationaux spécialisés. Le Gouvernement de l'État du Koweït a décidé, en décembre dernier, d'allouer 10 % de l'ensemble de ses contributions et dons en faveur des pays victimes d'une catastrophe aux organisations et institutions internationales spécialisées dans ce domaine.

Pour répondre aux souffrances endurées par de nombreux pays en développement en ces temps économiques difficiles entraînés par la montée des prix des denrées alimentaires et du pétrole, l'État du Koweït a créé le Fonds pour une vie décente, doté d'un capital de 100 millions de dollars, qui a pour but de développer et d'améliorer la production agricole dans les pays en développement. Le Koweït a également annoncé qu'il allait verser 150 millions de dollars au Fonds créé lors du dernier sommet des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), organisée dans le royaume frère de l'Arabie

Saoudite. Cette somme est réservée à la recherche dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des changements climatiques.

L'État du Koweït continue d'appliquer une politique pétrolière équilibrée qui tient compte des intérêts des pays consommateurs comme des pays producteurs et s'efforce de maintenir des prix du pétrole stables sur le marché mondial. Toutefois, la flambée injustifiée des prix, qui est une véritable source de préoccupation, est la conséquence de facteurs qui échappent au contrôle des pays producteurs. Il s'agit entre autres de la spéculation, des taxes supplémentaires sur le carburant, de l'incapacité de construire de nouvelles raffineries et de moderniser celles qui existent déjà. L'impact actuel de tous ces facteurs a aggravé la crise économique et a entraîné la montée des taux d'inflation dans les pays en développement.

Dans ce contexte, nous exprimons notre vive préoccupation face à la crise financière sur les marchés mondiaux. Nous nous félicitons à cet égard des mesures et actions courageuses prises par le Gouvernement des États-Unis pour régler la crise des crédits hypothécaires et en atténuer les effets néfastes non seulement sur l'économie américaine mais également sur l'économie d'autres États dans le monde.

Parvenir au développement durable au Moyen-Orient dépendra dans une large mesure de la capacité des pays de la région et de la communauté internationale de régler les problèmes et les défis en matière de sécurité, qui sont une source constante de tension et d'instabilité. Mus par notre désir de parvenir à la paix, nous demandons à l'ensemble de la communauté internationale de nous aider, dès aujourd'hui et à l'avenir, à calmer les foyers de tension et d'instabilité.

Tout désir sincère et véritable de parvenir à une paix juste, globale et durable doit se manifester par l'adhésion aux résolutions internationales pertinentes, au principe « terre contre paix », à la feuille de route adoptée dans le cadre de la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe, pour permettre au peuple palestinien d'exercer tous ses droits politiques légitimes et d'instaurer un État indépendant sur sa propre terre. Nous réaffirmons notre plein appui à la République arabe syrienne sœur dans sa quête pour recouvrir ses territoires qui ont été occupés. Nous exprimons également notre soutien à la

République sœur du Liban alors que s'engage un dialogue entre tous les partis libanais pour mettre en œuvre l'accord signé à Doha, capitale de l'État frère du Qatar.

L'État du Koweït salue les progrès réalisés en Iraq dans la lutte contre le terrorisme. Il félicite le Gouvernement iraquien pour ses efforts et sa diligence qui ont permis d'améliorer sensiblement les conditions de sécurité dans la plupart des provinces iraquiennes. L'État du Koweït espère que ces efforts se poursuivront dans le sens d'une réconciliation et d'un consensus d'ensemble au niveau national de manière à donner naissance à un Iraq démocratique, libre, sûr et indépendant, vivant en paix avec lui-même et avec ses voisins et respectant ses obligations et ses engagements internationaux.

Pour sa part, le Koweït ne ménagera aucun effort pour soutenir l'action menée au niveau régional et international afin d'aider l'Iraq à relever les défis qui l'attendent en termes de sécurité ainsi que sur les plans politique et économique. Le Koweït soutiendra également les efforts de l'Iraq destinés à assurer sa sécurité, sa stabilité, son indépendance politique, sa souveraineté, son intégrité territoriale et la non-ingérence dans ses affaires politiques.

À cet égard, l'État du Koweït espère que les contacts entre les Émirats arabes unis, pays frère, et la République islamique d'Iran, pays ami, se poursuivront à tous les niveaux afin de trouver une solution au conflit relatif aux îles occupées des Émirats en conformité avec les principes et les règles du droit international et la politique de bon voisinage.

L'État du Koweït, tout en insistant sur le droit de tous les États de produire, de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), invite la République islamique d'Iran, pays ami, à poursuivre sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en vue de lever les craintes et les doutes quant à la nature de son programme nucléaire. Le Koweït exhorte également l'Iran à examiner toutes les autres questions en suspens.

Nous appelons la communauté internationale à poursuivre ses efforts et ses travaux en vue de rechercher un règlement pacifique pour préserver notre région des crises ou des guerres susceptibles de porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité et nous l'invitons également à traiter avec sérieux et sans favoritisme tout

pays de la région non partie au TNP. Cela ouvrirait la voie pour faire du Moyen-Orient une région exempte de tous types d'armes de destruction massive.

Tous les peuples du monde aspirent à une vie décente et libre dans un monde où règnent la sécurité et la stabilité et dans lequel prévalent la justice, l'égalité et un environnement propre sans conflits, maladies et catastrophes. Il est de notre responsabilité collective d'établir les fondements d'un nouveau partenariat reposant sur des règles équitables et équilibrées de justice et d'égalité, dans le cadre duquel chaque partie assumerait ses responsabilités et s'acquitterait de ses obligations afin de réaliser les aspirations et les espoirs de nos peuples.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le cheikh Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Han Seung-soo, Premier Ministre de la République de Corée

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Corée.

M. Han Seung-soo, Premier Ministre de la République de Corée, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Han Seung-soo, Premier Ministre de la République de Corée et ancien Président de l'Assemblée générale, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Han Seung-soo (Corée) (parle en anglais) : Je voudrais féliciter S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. J'aimerais également remercier le Secrétaire Général, Ban Ki-moon, pour les efforts qu'il déploie afin que l'ONU relève les défis mondiaux de façon plus efficace et opportune. Je l'assure du plein appui de la République de Corée dans sa noble entreprise.

Depuis cette tribune, je me souviens des journées troublées d'il y a sept ans lorsque nous avons été secoués par les actes terroristes commis au matin du

11 septembre 2001. Tout au long de ma présidence de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, tous les États Membres ont fait preuve d'unité face aux graves défis posés à la suite du 11 septembre.

Le 12 septembre 2001, l'Assemblée a ouvert sa cinquante-sixième session en adoptant une résolution condamnant fermement les actes terroristes et demandant à la communauté internationale de déployer des efforts concertés pour combattre le terrorisme. La capacité de lutte contre le terrorisme s'est trouvée renforcée à tous les niveaux grâce à l'étroite coopération qui s'en est suivie.

Cependant, comme nous le constatons dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, le terrorisme continue de menacer et de tuer des innocents. Alors que la communauté internationale tout entière est préoccupée par cette tendance tenace, il est temps pour nous de renouveler notre engagement d'éradiquer complètement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Cette année, nous célébrons le sixième anniversaire de la création de la République de Corée. La République de Corée a été le premier pays dont le Gouvernement a été reconnu par l'Organisation des Nations Unies par une résolution de l'Assemblée générale, en décembre 1948. Grâce à l'appui constant de l'Assemblée, la République de Corée a pu entrer dans le vingt-et-unième siècle en tant que démocratie à part entière dotée d'une économie dynamique. J'espère sincèrement que cette relation privilégiée continuera de se développer et de se renforcer dans les années à venir.

Depuis six décennies, l'Organisation des Nations Unies œuvre pour le bien commun de la communauté internationale et elle est devenue plus utile que jamais pour le bien-être des générations présentes et à venir. Actuellement, l'Organisation anime les efforts mondiaux pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et fait preuve d'un grand dynamisme dans la gestion des crises alimentaire et énergétique mondiales ainsi que des changements climatiques.

À mi-parcours dans la réalisation des OMD prévue pour l'année 2015, nous constatons que, pour tenir leurs promesses, tous les États Membres devront redoubler leurs engagements en faveur des OMD. Mais les engagements politiques ne suffisent pas. Pour concrétiser nos engagements, nous avons besoin d'une

solide croissance économique et d'une stratégie cohérente.

Alors que les expériences de croissance rapide de la Corée et d'autres pays ont servi de points de référence pour de nombreux pays en développement, nous devons aller au-delà de l'approche traditionnelle de la croissance économique que l'on peut résumer par la formule suivante : « la croissance d'abord, le nettoyage ensuite ». Nous avons plutôt besoin d'une croissance écologique et favorable aux pauvres.

Les changements climatiques, dont dépend si fortement l'avenir de l'humanité, apparaissent désormais plus que jamais comme un défi mondial. Les effets négatifs des changements climatiques menacent le fondement même des OMD, notamment en touchant l'agriculture, dont dépend la subsistance de nombreuses personnes dans le monde en développement, et en augmentant le nombre des catastrophes naturelles liées au climat, lesquelles frappent durement et par milliards les plus vulnérables, comme dans le cas du cyclone Nargis.

L'approche traditionnelle de la croissance, fondée sur des combustibles fossiles bon marché, constitue l'un des facteurs de l'augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Ainsi, nous devons adopter en matière d'énergie et de développement une nouvelle stratégie sans incidence sur le climat si nous voulons atteindre les OMD tout en faisant face aux changements climatiques. J'encourage tous les organismes des Nations Unies à coopérer étroitement à la mise au point d'une nouvelle feuille de route. À cet égard, je voudrais exprimer mon plein appui au rôle moteur du Secrétaire général Ban Ki-moon, qui a fait beaucoup pour que les changements climatiques occupent une place prioritaire parmi les préoccupations internationales.

La République de Corée a récemment adopté un modèle de croissance écologique à faible production de carbone. Nous sommes tout à fait convaincus que cela est et doit être le nouveau modèle de croissance et de développement du monde dans l'avenir. Nous appuyons la vision mondiale tendant à la réduction de moitié des émissions de gaz de serre d'ici à 2050, et nous avons l'intention d'annoncer l'année prochaine un objectif d'atténuation à moyen-terme volontaire pour l'année 2020. Nous allons également lancer le Partenariat climatique de l'Asie orientale, qui va inaugurer des programmes à hauteur de plus de 200 millions de dollars sur cinq années pour aider les

autres pays à rendre leur croissance économique compatible avec les préoccupations liées au changement climatique.

En 2002, j'ai participé au Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg, en qualité de Président de l'Assemblée générale. Grâce à cette expérience et à d'autres, je suis convaincu de l'importance des engagements pris à un haut niveau pour intensifier nos efforts et pour donner davantage d'élan politique aux thèmes de l'environnement et du développement. À cet égard, je voudrais souligner qu'un nouveau sommet mondial consacré au changement climatique et au développement durable doit avoir lieu en 2012, surtout pour assurer un bon départ au régime relatif au changement climatique au-delà de 2012.

Étant donné que les trois conférences précédentes ont eu lieu en Europe, en Amérique et en Afrique, respectivement, ce serait bien le tour de l'Asie de recevoir la prochaine. L'Asie est la région la plus peuplée du monde, elle connaît une forte transformation économique, qui rend la question du développement durable extrêmement pertinente. En tant que pays bien placé pour servir de passerelle entre le monde en développement et le monde développé, la République de Corée espère pouvoir contribuer à cet effort en accueillant cette conférence.

La crise alimentaire mondiale est un autre facteur d'instabilité, car elle augmente la proportion de personnes touchées par la pauvreté et la famine. Cette crise menace aussi d'anéantir de nombreux gains réalisés jusqu'ici dans le domaine du développement. Les causes de la crise alimentaire étant complexes et variées, nos solutions doivent être globales et opportunes.

La République de Corée fournit une assistance humanitaire aux pays qui connaissent une crise alimentaire. Je suis heureux de pouvoir informer l'Assemblée que la République de Corée, outre son assistance à la République populaire démocratique de Corée, a décidé d'offrir 100 millions de dollars sur les trois prochaines années pour l'aide alimentaire d'urgence et pour aider à renforcer les capacités agricoles des pays en développement. Avec ses connaissances directes en développement agricole, la Corée a l'intention de donner un coup de main dans divers domaines, notamment l'infrastructure agricole, la technologie et l'élaboration des politiques.

Nous célébrons également cette année le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au cours des décennies, l'ONU a joué un rôle indispensable en fixant les normes et les principes internationaux pour garantir les droits de l'homme pour tous. De nouveaux progrès ont également été enregistrés cette années, avec la mise en œuvre du mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme et avec l'entrée en vigueur de la Convention sur les droits des personnes handicapées. En même temps, nous devons redoubler d'efforts pour endiguer les graves violations des droits de l'homme qui se poursuivent dans certaines régions. La République de Corée demande instamment aux auteurs de ces violations des droits de l'homme de répondre à l'appel lancé par la communauté internationale pour engager un dialogue et établir la coopération, et prendre des mesures de suivi appropriées pour renforcer les droits de l'homme.

Dans le domaine de la réforme de l'ONU, il est plus important que jamais que l'Organisation opère de manière efficace et adaptée. La République de Corée appuie tous les efforts, en particulier les initiatives prises par le Secrétaire général, pour que le Secrétariat soit plus responsable, efficace et adapté.

Quant au Conseil de sécurité, pour qu'il soit mieux à même de s'acquitter de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales, il doit être réformé pour qu'il soit plus représentatif, plus responsable et plus efficace. En outre, étant donné l'importance du Conseil de sécurité, tous les efforts possibles doivent être faits pour que tous les États Membres parviennent à un accord général en faveur de la réforme. La réforme ne doit pas diviser, mais unir les États Membres.

Le nouveau Gouvernement de la République de Corée a fait de sa contribution à la communauté internationale en tant que partenaire de confiance un des piliers de sa politique étrangère. À cette fin, nous renforçons notre rôle dans l'aide publique au développement et dans les opérations de maintien de la paix.

Depuis 2000, le volume de notre aide publique au développement a été multiplié par trois, et l'assistance en faveur de l'Afrique a triplé ces trois dernières années. Nous avons l'intention de tripler notre aide publique au développement actuelle pour la porter à 3 milliards de dollars d'ici à 2015. Afin de mieux coordonner nos politiques de coopération en faveur du

développement avec la communauté internationale, la République de Corée a l'intention d'adhérer au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2010.

La République de Corée s'efforce également de renforcer sa participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. À l'heure actuelle, nous avons un contingent de 350 hommes qui est à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, et nous envisageons de promulguer une loi afin de faciliter notre participation aux opérations de maintien de la paix.

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationale. Nous devons renforcer les régimes de désarmement et de non-prolifération, y compris le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). À cet égard, il est crucial que la question nucléaire nord-coréenne soit réglée rapidement. Cette question pose depuis de nombreuses années une menace à la sécurité de l'Asie du Nord-Est, tout en sapant gravement les fondements mêmes du régime du TNP.

La République de Corée n'épargne aucun effort pour régler la question nucléaire nord-coréenne dans le cadre des pourparlers à six, dans le cadre desquels certains progrès ont été réalisés. Cependant, la décision récente prise par Pyongyang de suspendre le démantèlement de son réacteur et de revenir sur le processus engagé est tout à fait regrettable. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de reprendre ces mesures de démantèlement immédiatement de façon à ce que l'élan positif généré par les pourparlers à six continue et que le processus de dénucléarisation se poursuive.

Afin de développer des relations intercoréennes plus mûres de manière pragmatique et productive, la République de Corée pratique une politique d'intérêt mutuel et de prospérité commune. À mesure que des progrès sont réalisés dans le domaine de la dénucléarisation, nous sommes prêts à appuyer le développement économique dans le Nord. Nous sommes prêts à engager des discussions avec Pyongyang sur la façon de mettre en œuvre de façon appropriée tous les accords intercoréens passés, y compris l'Accord de base de 1992. Le Président Lee Myung-bak, dans son discours à l'Assemblée nationale en juillet, a proposé de relancer le dialogue intercoréen

et il a souligné que nous sommes prêts à coopérer pour atténuer la crise alimentaire en République populaire démocratique de Corée. Nous attendons avec impatience que la République populaire démocratique de Corée accepte cette offre de dialogue pour que des progrès réels puissent être réalisés dans les relations intercoréennes.

À terme, je suis convaincu que nous aurons davantage de paix et de prospérité dans l'Asie du Nord-Est. La région est un moteur majeur de croissance économique dans le monde. Avec le règlement pacifique de la question nucléaire nord-coréenne, les pays de la région seront en mesure de renforcer leur coopération pour que l'Asie du Nord-Est soit plus stable et tournée vers l'avenir. Sans aucun doute, cela à son tour contribuera fortement à la paix et à la prospérité du monde entier.

À l'heure actuelle, la communauté internationale est aux prises avec de graves turbulences financières, qui menacent de se propager dans le monde entier. On craint même que ces turbulences nous conduisent à une récession d'une ampleur semblable à celle de la Grande dépression des années 30. Il ne fait aucun doute que l'instabilité actuelle du marché financier pourrait avoir un impact dévastateur semblable à un effet de dominos sur la véritable économie de ce village planétaire.

Nous devons veiller toutefois à ne pas adopter à la hâte des politiques protectionnistes, que ce soit par peur de l'incertitude ou pour servir nos intérêts. Nous avons tiré des enseignements douloureux de la Dépression des années 30 : la politique de « l'égoïsme sacré » et la politique consistant à augmenter les tarifs douaniers pour protéger certaines industries ont causé du tort à l'économie mondiale. Je suis donc intimement convaincu que toute solution devrait être fondée sur une coopération encore plus étroite au sein de la communauté internationale et l'économie de marché ouverte.

Les espoirs placés dans l'ONU par la communauté internationale sont plus grands que jamais. Toutefois, l'ONU ne pourra rien obtenir de mieux que la somme de nos réalisations individuelles, à moins qu'il n'y ait des effets synergiques. En conséquence, nous tous, États Membres de l'ONU, et chacun d'entre nous devrions non seulement faire de notre mieux pour nous acquitter de nos responsabilités, mais être également disposés à aider les autres et à aller vers eux. Ce n'est que comme cela que cet organe mondial pourra être à la hauteur des attentes de la

communauté internationale, voire les dépasser. À cette fin, la République de Corée apportera sa fidèle contribution.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Corée de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Han Seung-soo, Premier Ministre de la République de Corée, est escorté de la tribune.

Allocution de S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Prince héritier du Brunéi Darussalam.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Al-Muhtadee Billah (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements au Président sortant, S. E. M. Srgjan Kerim, et féliciter chaleureusement M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Le Brunéi Darussalam lui souhaite plein succès tout au long de cette année et l'assure de son plein appui.

J'adresse également mes félicitations au Gouvernement et au peuple nicaraguayens. Je leur adresse tous mes vœux de paix, de bonheur et de prospérité. Ces vœux s'adressent aussi naturellement à tous les autres membres de cette Organisation. Nous aimons beaucoup travailler avec eux, partager des expériences, exprimer des préoccupations et entendre les réflexions et idées des uns et des autres. Je dis cela, car l'année à venir est une année toute particulière pour le Brunéi Darussalam. En septembre de l'an prochain, nous fêterons le vingt-cinquième anniversaire de notre adhésion à l'ONU. Nous remercions l'Organisation et les autres membres qui nous ont donné la possibilité de jouer un rôle dans le monde que nous partageons.

Les défis internationaux qui nous sont posés exigent que toutes les nations, petites ou grandes, œuvrent de concert. C'est la raison pour laquelle nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir cette Organisation mondiale. Nous appuierons également tous les efforts qu'elle déploie pour répondre aux préoccupations politiques, économiques et sociales. Nous aiderons au relèvement à la suite des catastrophes naturelles. Nous nous associerons aux autres membres pour protéger non seulement l'environnement, mais également les cultures des petites sociétés telles que la nôtre. Nous respecterons les valeurs propres aux différentes confessions des peuples représentés par cette Organisation.

Plus précisément, c'est la raison pour laquelle le Brunéi Darussalam appuie vigoureusement le rôle de l'ONU dans le Quatuor qui s'emploie à établir une paix juste et durable au Moyen-Orient. C'est la raison pour laquelle nous demandons à l'Organisation mondiale du commerce de reconnaître l'impact qu'ont ses travaux sur la stabilité de petites sociétés fragiles. Nous demandons à ses membres puissants et influents de ne pas renoncer à chercher une formule équilibrée de façon à instaurer un système commercial mondial équitable qui soit acceptable pour toutes les nations.

C'est pourquoi nous saluons le travail du Secrétaire général en collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour aider notre voisin le Myanmar à se relever des terribles effets du cyclone Nargis cette année. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec nos voisins en Indonésie et en Malaisie à la conservation du précieux héritage des forêts tropicales de Bornéo en assurant la protection de plus de la moitié de notre territoire et ces zones protégées occuperont une place centrale dans les projets de Bornéo. C'est la raison pour laquelle nous affirmons le droit de toutes les petites nations et des sociétés fragiles de poursuivre leur mode de vie, avec toutes les valeurs qu'elles défendent, dans la sécurité aujourd'hui et pleines d'espoir pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous avons appuyé le dialogue mondial entre les confessions en vue de promouvoir la tolérance et le respect des convictions les plus profondes de chacun.

Je vous fais part de ma reconnaissance et de mon appui pour une raison précise. Une nouvelle génération de dirigeants internationaux commence peu à peu à dessiner l'avenir. J'ai le privilège de m'exprimer ici non seulement au nom de tout notre peuple, mais surtout au nom de cette nouvelle génération dans notre

pays. Le XX^e siècle appartient effectivement à l'histoire. Le XXI^e siècle est bel et bien là, créant une nouvelle dynamique interne et externe. Nous en sommes bien conscients dans ma propre région. C'est la raison pour laquelle les dirigeants de l'ASEAN ont signé une nouvelle Charte. Avec les autres membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), nous avons reconnu cette réalité en modifiant la Charte de l'OCI et en acceptant les objectifs ambitieux du Programme d'action de Makkah.

Ces initiatives reposent sur le profond désir des dirigeants, qui passent le flambeau à leurs successeurs, de veiller à ce que leur peuple retrouve l'espoir et la confiance dans l'avenir en ayant la possibilité de rejoindre le XXI^e siècle. Notre peuple doit pouvoir participer pleinement. La nouvelle génération de dirigeants doit avoir la possibilité de les aider à le faire. Nous devons instaurer cette confiance; j'entends par là la confiance qui découle de l'éducation, d'une formation moderne, des soins de santé et de la certitude que leur culture, leurs valeurs et leur confession ne sont pas menacées.

S'il y a un vaste enseignement à tirer des crises sécuritaires qui ont marqué le début du siècle, c'est que la sécurité n'est pas une notion abstraite; elle ne se limite pas non plus aux tâches traditionnelles qui consistent à faire respecter la loi et à lutter contre la criminalité. À la base, il y a un profond sentiment d'injustice. Ce que nous demandons, c'est la possibilité d'en examiner les causes fondamentales.

Nous demandons donc, pour ce faire, l'aide de l'ONU. Nous saluons le travail des organismes de l'ONU sur le terrain, de leurs experts et de leurs volontaires altruistes. Nous remercions notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le succès de ces deux organisations est, à nos yeux, essentiel pour donner à notre peuple la confiance dont j'ai parlé.

Au Brunéi Darussalam, nous avons eu le privilège d'organiser, en coopération avec l'UNESCO, le premier camp sur la science et la technologie en 2006 et nous avons été très impressionnés de voir combien cette institution répondait aux besoins de simples citoyens qui essaient de faire face aux défis du monde moderne. Nous appuyons en particulier l'engagement de l'UNESCO en faveur du processus de dialogue et de négociation, comme seul moyen durable de mettre fin aux affrontements, aussi ardu que cela

puisse être parfois. De même, nous appuyons depuis longtemps le travail inestimable de l’OMS. Nous avons, ainsi que nos voisins, grandement bénéficié des travaux de la recherche internationale, des conseils et de l’aide technique exceptionnels que cette organisation a toujours mis à notre disposition, et pour lesquels nous sommes tous extrêmement reconnaissants.

J’ai donné un bref aperçu de l’appui apporté par le Brunéi Darussalam à l’ONU et à la réalisation de ses objectifs actuels. Mais nous sommes surtout attachés au travail de ses institutions car elles s’efforcent de nous aider tous à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. J’ai dit comment une nouvelle génération de dirigeants peut donner à la population l’espoir que suscite la confiance en l’avenir. L’ONU est l’organisation qui nous donne la possibilité de concrétiser cet espoir. C’est tout ce que nous demandons, car pour nous, le XXI^e siècle est un voyage difficile, et l’ONU la boussole qui nous oriente vers un avenir plein d’espoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, je tiens à remercier S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, de la déclaration qu’il vient de prononcer.

S. A. R. le Prince Haji Al-Muhtadee Billah, Prince héritier du Brunéi Darussalam, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kevin Rudd, Premier Ministre de l’Australie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l’Australie.

M. Kevin Rudd, Premier Ministre de l’Australie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, j’ai le grand plaisir d’accueillir S. E. M. Kevin Rudd, Premier Ministre de l’Australie, et de l’inviter à prendre la parole devant l’Assemblée.

M. Rudd (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter M. Miguel d’Escoto Brockmann pour son élection à la présidence de l’Assemblée générale à sa soixante-troisième session. La délégation australienne compte bien travailler en étroite collaboration avec lui tout au long de la session.

Nous nous réunissons à un moment où d’immenses défis sont posés au système international – des défis qui nous rappellent que nous vivons dans un monde où notre interdépendance est plus grande qu’elle ne l’a jamais été, une interdépendance qui exige dès lors, plus que jamais auparavant, la coopération internationale.

Nombreux sont ceux qui critiquent l’Organisation des Nations Unies. Et ceux d’entre nous qui connaissent bien cette institution savent qu’elle n’est pas à l’abri des critiques. Mais ceux qui militent contre cette Organisation n’avancent pas d’arguments crédibles quant à ce qui pourrait la remplacer. Quelles que soient ses imperfections, l’ONU représente une démocratie nécessaire d’États – des États qui ont décidé, suite à l’hécatombe de la dernière Guerre mondiale, que la coopération devrait toujours être privilégiée par rapport au conflit, que nos intérêts nationaux sont invariablement servis au mieux par la recherche simultanée de l’intérêt international, et que les buts de notre humanité commune devraient prévaloir sur les intérêts de quelques-uns.

Lorsque les nations du monde se sont réunies à San Francisco en 1945, l’Organisation des Nations Unies était vue comme une expérience audacieuse – une entreprise qui allait à contre-courant de l’ordre international qui avait prévalu jusqu’alors, où les conflits étaient la norme et la coopération l’exception; une entreprise qui a fait réfléchir pour la première fois la communauté internationale à la manière dont une institution internationale pouvait non seulement protéger la souveraineté des États, mais aussi promouvoir la protection des peuples et la dignité des individus.

Poussant plus loin le raisonnement, nous avons commencé à avancer l’idée que grâce aux autres grandes institutions internationales – la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l’Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l’Organisation internationale du Travail (OIT) – nous pourrions façonner un ordre économique international qui tiendrait compte de la nouvelle réalité de l’interdépendance économique.

Tels furent les idéaux que nous nous sommes assignés il y a plus d’un demi siècle. Et si d’une manière générale, nos réalisations ont été mitigées, les idées et les idéaux sur la base desquels ces institutions ont été construites demeurent toutefois aussi valables aujourd’hui qu’alors.

Les échecs observés récemment ne sont pas imputables aux seules institutions. L'échec réside plutôt dans le manque de volonté politique dont nous faisons preuve pour encourager ces institutions à s'acquitter des fonctions pour lesquelles elles ont été créées. Et cela relève de notre responsabilité collective.

La crise financière mondiale d'aujourd'hui nous offre à nouveau l'occasion cruciale d'agir de manière globale et collective sur le long terme, plutôt que de façon sélective et cloisonnée sur le court terme. Dans la période d'après guerre, le niveau d'échec des institutions financières observé ces dernières semaines a été élevé. Le niveau des interventions gouvernementales a été considérable. L'impact d'un marché sur un autre a été sans précédent. Ce que nous avons vu sur les marchés financiers devrait nous rappeler que le principe central organisateur de ce XXI^e siècle est l'interdépendance.

Au cours du siècle qui vient de s'achever, l'interdépendance était peut-être une option parmi d'autres. Pour le siècle à venir, il n'y a plus de choix. L'interdépendance n'est pas l'expression d'un idéalisme sentimental. Il s'agit plutôt d'une reconnaissance du nouveau réalisme de notre époque, qui représente l'effet cumulatif au cours de nombreuses décennies de la mondialisation de notre engagement vis-à-vis les uns des autres. Nous voyons maintenant, à cause de flux commerciaux sans précédent, de flux d'investissements sans précédent et de flux financiers sans précédent, la mondialisation de notre économie; la mondialisation de la sécurité, suite aux événements marquants du 11 septembre, date à laquelle l'horreur est entrée dans cette grande ville, nous poussant tous à conclure que le terrorisme était l'ennemi de toute l'humanité civilisée, et pas seulement de quelques nations; et la mondialisation de l'environnement, car nous avons fini par reconnaître que les émissions de carbone dans une région du monde affectent toutes les autres régions, portant ainsi gravement préjudice à l'avenir de la planète tout entière.

Ce que toutes ces choses nous disent est que l'interdépendance est le nouveau réalisme du XXI^e siècle. Et à moins qu'en tant que communauté de nations, nous relevions ce nouveau défi, notre avenir sera assurément sombre.

La crise financière mondiale est un appel à l'action lancé à la communauté mondiale. Les marchés financiers constituent un bien public. La stabilité des marchés financiers mondiaux est un bien public. Si les

gouvernements ne protègent pas ce bien public, ce sont les travailleurs du monde, dont les emplois, les foyers et le niveau de vie en dépendent, qui souffrent.

Ce sont les gouvernements plutôt que les spéculateurs qui ont la responsabilité première de fixer les règles qui régissent les marchés. Il y a 10 ans, l'économie mondiale et les marchés financiers mondiaux ont été mis à mal par la crise financière asiatique, et, en tant que communauté mondiale, nous avons décidé que nous agirions pour réduire le risque que de telles crises systémiques se reproduisent à l'avenir. Le problème est que 10 ans après nous n'avons tiré aucun enseignement systémique de ce qui s'était passé alors.

Aujourd'hui, nous sommes face à une crise financière aux proportions véritablement mondiales. Aussi devons-nous nous poser trois questions : comment en est-on arrivé là? Que faut-il faire maintenant pour régler durablement le problème de l'instabilité des marchés financiers? Et, ce qui est plus important, comment mobiliser la volonté politique nécessaire pour le faire?

En premier lieu, comment en est-on arrivé là? Il y a eu défaut de gouvernance au sein des institutions financières. Il y a également eu défaut de contrôle externe. Les organismes de surveillance n'ont pas toujours reconnu le risque systémique posé par les grandes institutions financières.

Alors que faut-il faire maintenant?

Dans l'immédiat, il s'agit de rétablir la confiance dans le système financier en veillant à ce que les banques centrales fournissent suffisamment de liquidités, en permettant la recapitalisation des institutions financières clefs et en garantissant le maintien de leur solvabilité. À plus long terme, le défi consiste à réformer les marchés financiers et les systèmes de réglementation, afin de réduire les risques que ces événements ne se répètent dans l'avenir. À cette fin, avec d'autres États, nous préconisons le programme de réforme suivant.

Premièrement, les institutions financières d'importance systémique ne devraient obtenir l'autorisation d'exercer leurs activités dans les grandes économies qu'à la condition de publier et d'analyser leurs bilans et engagements hors bilan. Les institutions financières d'importance systémique ne sont pas seulement les banques commerciales; il peut aussi s'agir de banques d'investissements, de compagnies

d'assurance, de fonds spéculatifs et de chambres de compensation.

La définition des institutions d'importance systémique variera avec le temps selon les pays. C'est à la banque centrale de chaque pays que devrait incomber la responsabilité de la stabilité du système financier. Cela doit être intégré dans des normes mondialement convenues en matière de bonnes pratiques pour la réglementation financière et faire l'objet d'une évaluation par le FMI.

Deuxièmement, nous devons faire en sorte que les banques et autres institutions financières accumulent des capitaux pendant les périodes prospères afin d'être prêtes à affronter les récessions, selon des règles prévisibles. Les cadres de supervision doivent être anticycliques, et non procycliques. Il convient de mettre à contribution les règles de Bâle à cette fin.

Troisièmement, les institutions financières ont besoin d'une incitation claire à encourager des attitudes responsables plutôt qu'une avidité sans limite. Les régulateurs doivent relever les minima de capitaux pour les sociétés financières qui ont recours à des paquets de rémunération exécutive récompensant les retours à court terme ou les grosses prises de risque. Une fois encore, il convient d'appliquer les règles de Bâle.

Quatrièmement, les systèmes de supervision doivent être compatibles avec des principes comptables qui reflètent des évaluations raisonnables de la valeur des actifs sur une période donnée. Il nous faut veiller à ce que les règles de comptabilité favorisent davantage une approche à moyen terme et n'encouragent pas les institutions à croire que le risque est faible pour la seule raison que le prix actuel des actifs est élevé ou que sa volatilité est faible depuis quelque temps. Les règles de Bâle doivent aussi s'appliquer à ce niveau.

Cinquièmement, le FMI devrait se voir confier un mandat renforcé pour l'analyse prudentielle. Des normes prudentielles prudentes et cohérentes doivent s'appliquer à toutes les institutions financières intervenant à l'échelle mondiale. En outre, le FMI et le Forum de stabilité financière doivent élaborer des systèmes d'alerte précoce afin de signaler d'éventuelles vulnérabilités institutionnelles et fournir des orientations sur les politiques correctives. Collectivement, ces institutions sont aux avant-postes de la mise au point des initiatives qui représentent le cœur du programme de réforme des marchés financiers

que je viens de décrire. Cependant, elles sont par nature bureaucratiques, et les processus de réforme qu'elles lancent sont contraints par un déficit d'autorité politique.

Cela m'amène à la troisième question découlant de la crise actuelle : comment allons-nous faire pour mettre en œuvre ce programme de réforme sur le long terme?

Il faut de la volonté politique, exprimée par le biais de forums ministériels travaillant en coopération avec le FMI, le Forum de stabilité financière et le Groupe des Vingt (G-20). Ce dernier est bien placé pour apporter l'autorité politique nécessaire à ce que de telles mesures soient prises de façon urgente et globale. Dans ce contexte, l'Australie travaillera très étroitement avec les prochains présidents du G-20 – en particulier le Royaume-Uni, en 2009 – afin que la stabilité financière soit au cœur du programme de travail et pour conclure des accords visant à renforcer l'apport du G-20 dans la définition des travaux du FMI et du Forum de stabilité financière ainsi que la mise en œuvre des décisions adoptées.

À leur réunion de novembre, les ministres des finances du G-20 devraient examiner les progrès accomplis en adoptant les recommandations actuelles du Forum de stabilité financière, réaffirmer les dates butoirs convenues pour leur mise en œuvre définitive et s'accorder avec le Forum sur un calendrier clair pour le plan d'action.

Les membres du G-20 ayant des économies d'importance mondiale, ils doivent montrer l'exemple en termes de régulation et de transparence financières en fournissant au FMI et au Forum de stabilité financière de meilleures informations sur la stabilité de leurs systèmes financiers nationaux et leurs expositions transfrontières. Le FMI et le Forum de stabilité financière devraient présenter une analyse prospective régulière au G-20 pour faciliter la prise de mesures de prévention claires des risques encourus par le système financier mondial. Une telle analyse doit figurer dans une version améliorée du Rapport du FMI sur la stabilité financière dans le monde.

Le but de ce programme de réforme est de confier un mandat politique réel à nos institutions de réglementation internationales afin qu'elles puissent jouer leur rôle de défense de l'intégrité du système financier international.

L'une des plus grandes difficultés auxquelles nous sommes confrontés réside dans les changements climatiques et la menace qu'ils constituent pour l'environnement. En décembre de l'an dernier, avec de nombreuses années de retard, l'Australie a ratifié le Protocole de Kyoto. Nous sommes déterminés à faire partie de la solution aux changements climatiques, au lieu d'être simplement une partie du problème. Nous avons entamé le processus d'élaboration d'un mécanisme global d'échange de droits d'émission ou de réduction de la pollution au carbone pour diminuer au fur et à mesure les émissions de gaz carbonique. Nous mettrons également en œuvre une stratégie nationale d'efficacité énergétique ainsi qu'une stratégie en faveur des énergies renouvelables. La mise au point et le déploiement d'énergies nouvelles participeront également de notre réponse face aux changements climatiques.

Le Gouvernement australien a décidé de créer un centre mondial pour faire la démonstration et assurer la commercialisation de technologies de captage et de stockage du carbone. En tirant profit des initiatives nationales et régionales existantes, ce projet rassemblera les meilleurs chercheurs du monde afin de mettre au point la meilleure technologie possible. Étant donné que le monde prévoit actuellement de produire 45 % de son électricité à partir du charbon d'ici à 2030, nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre pour faire advenir une telle technologie. L'Australie invite tous les gouvernements et toutes les entreprises de bonne volonté à travailler avec l'Institut mondial pour le captage et le stockage du carbone.

L'Organisation des Nations Unies et nous, ses États Membres, avons la responsabilité de protéger les nations et les peuples du monde. Nous devons préserver les populations du terrorisme, et cela doit inclure un engagement à appuyer les pays qui sont en première ligne de la lutte. L'Australie collabore étroitement avec le Gouvernement afghan et nos partenaires mondiaux pour restaurer la sécurité et la stabilité dans ce pays. Nous ne pouvons plus jamais tolérer qu'il serve de sanctuaire à des terroristes.

L'Australie contribue aussi activement aux efforts mondiaux qui visent à empêcher la propagation des armes de destruction massive. Nous continuons d'exhorter les pays à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires de sorte qu'il puisse entrer en vigueur.

Nous demeurons préoccupés que des États comme l'Iran et la Corée du Nord continuent de défier la communauté internationale et de ne pas respecter l'obligation qui leur incombe de fournir une déclaration et une comptabilité complète de leurs programmes nucléaires. Leurs actions portent atteinte au consensus mondial sur l'endigement de la propagation des armes nucléaires.

Cette année marque le quarantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). En tant que puissance moyenne et partie de longue date au TNP, l'Australie est déterminée à œuvrer avec d'autres nations en faveur de l'abolition finale des armes nucléaires. Avec le Japon, partenaire et ami proche, l'Australie a créé une commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires afin de créer le consensus politique nécessaire pour obtenir de vrais résultats en matière de non-prolifération et de désarmement avant la Conférence d'examen du TNP de 2010.

Le propre dispositif de l'ONU pour la sécurité doit également être efficace. Le Conseil de sécurité a besoin d'être réformé. L'Australie appuie l'augmentation du nombre de ses membres permanents pour refléter les changements intervenus dans le monde depuis 1945, et notre pays sera candidat à un siège non permanent pour 2013-2014. L'Australie, une fois encore, souhaite jouer le rôle qui lui revient dans l'avancement du régime international de sécurité.

La prospérité découle de la croissance économique. Elle découle des échanges commerciaux entre les pays. C'est pourquoi il importe tant que nous concluons les pourparlers de Doha sur le commerce mondial cette année. C'est pourquoi nous devons aussi atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en vertu de l'engagement solennel que nous avons pris ici même à l'aube de ce millénaire.

Les progrès dans la réalisation des objectifs sont mitigés. Il nous faut redoubler d'efforts pour réduire la pauvreté, fournir une éducation aux enfants et faire en sorte que la population du monde en développement ait accès aux soins de santé. L'Australie s'est engagée à accroître son aide publique au développement pour la porter à 0,5 % de son revenu national brut d'ici à 2015. Elle est maintenant résolue à faire plus – beaucoup, beaucoup plus – pour que la pauvreté finisse par être de l'histoire ancienne. Il est impardonnable que la pauvreté et les conflits, comme c'est le cas au Darfour,

continuent de coûter la vie à des innocents à cause de l'inaction des gouvernements.

Le développement consiste également à protéger les droits de l'homme. Il y a 60 ans, cet organe a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous devons nous engager de nouveau à protéger les droits énoncés dans la Charte.

En tant que pays, nous devons aussi réaffirmer notre engagement à redresser les torts du passé. En Australie, nous avons commencé récemment à nous y employer auprès des premiers Australiens, qui ont la plus ancienne culture ininterrompue de l'histoire humaine. Cette année, au nom du Parlement australien, j'ai présenté des excuses aux Australiens autochtones pour les torts qu'ils ont subis dans le passé. Il était juste que l'Australie le fasse.

Notre statut de Membre de l'Organisation des Nations Unies est le fondement de notre politique étrangère. Nos priorités sont régionales, mais nos intérêts sont mondiaux. Nous travaillons avec des partenaires du monde entier pour relever nos défis communs. Par notre appartenance à l'ONU, nous sommes tenus de faire œuvre de diplomatie, en tant que puissance moyenne, pour surmonter les grandes difficultés de notre époque – difficultés qui sont trop imposantes pour être réglées par un État-nation à lui tout seul, et qui ne peuvent être surmontées qu'à la faveur d'une coopération sans précédent entre États. C'est pourquoi les problèmes que nous cherchons à régler dans cette salle et par l'intermédiaire des organes de l'ONU touchent chacun de nos peuples. Pour renforcer la prospérité et la stabilité au niveau national, nous devons promouvoir la prospérité et la stabilité partout dans le monde.

L'Australie a été l'un des Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Notre Ministre des affaires étrangères d'alors, Herbert Evatt, a fait d'importantes contributions à la Conférence de San Francisco, notamment en ce qui concerne les petits pays et ceux de taille moyenne. Il a fait en sorte que le rôle de l'Assemblée générale soit protégé au sein de la structure générale de l'Organisation.

Il y a 60 ans cette semaine, il était élu Président de l'Assemblée générale à sa troisième session. Herbert Evatt était un Australien patriote. Mais il était tout autant un internationaliste passionné. Soixante ans plus tard, l'ONU avec les autres institutions internationales de l'ordre mondial actuel, n'ont toujours pas concrétisé la vision de leurs pères fondateurs. Pourtant, en cette

ère d'interdépendance mondiale sans pareille, cela est plus que jamais une nécessité.

Il incombe donc à la présente génération de mobiliser aujourd'hui la foi et la volonté politiques nécessaires pour agir en faveur du bien commun de la planète que nous partageons tous.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de l'Australie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Kevin Rudd, Premier Ministre de l'Australie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Albert Pintat, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre.

M. Albert Pintat, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Albert Pintat, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pintat (Andorre) (parle en catalan; texte français fourni par la délégation) : « J'ai pris un engagement envers la vérité, pas envers ce qui est établi », affirmait Gandhi. Les objectifs du Millénaire pour le développement, qui cherchent d'ici à 2015 à éliminer la pauvreté extrême, à garantir l'enseignement primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes, à réduire la mortalité infantile, à lutter contre la propagation de maladies comme le sida ou le paludisme ou à assurer un environnement durable, représentent un défi pour nous tous, individuellement et collectivement. Chaque être humain est unique et le respect d'autrui doit être aussi impérieux qu'universel.

Ce monde est paradoxal. Nous sommes réunis ici pendant ces quelques semaines afin de débattre de la crise alimentaire et de la faim dans le monde, or nous le faisons 63 ans après avoir mis en place dans le cadre des Nations Unies des actions et des structures pour éliminer ces fléaux.

Nous voilà au XXI^e siècle, et en 2008 nous faisons face à 2,5 milliards de pauvres dans les pays du Sud, dont 950 millions vivent dans des conditions

d'extrême pauvreté, et les prévisions du Fonds international de développement agricole (FIDA) indiquent qu'en 2025 il y aura 2 milliards de personnes en plus vivant dans des conditions d'extrême pauvreté dans le monde.

Ces 12 derniers mois, le monde a été confronté, comme cela a déjà été le cas au siècle précédent, à des déplacements massifs de populations poussées par la faim. Et nous, dirigeants des pays les mieux portants, agences internationales ou organisations non gouvernementales, nous assistons, impuissants, à l'aggravation de la malnutrition et des tensions sociales qui en découlent.

Le Secrétaire général a lui-même déclaré dans son rapport de 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement que le monde ne veut pas de nouvelles promesses. Mais la réalité, dans son aspect le plus cru, nous a fait assister ces derniers mois dans différents pays du monde à des émeutes provoquées par des populations souffrant de la faim. Mardi dernier, dans son discours d'ouverture, le Président de l'Assemblée générale nous a rappelé les dangers actuels. Nous devons faire face à quatre crises mondiales : crise financière, crise énergétique, crise alimentaire et changement climatique. Face à cette situation, nous ne pouvons faire autrement que nous poser les questions suivantes. Quelles erreurs avons-nous commises? Qu'est-ce qui n'a pas marché?

Les prix des produits alimentaires de base ont augmenté de 50 % en un an, et un groupe d'experts des Nations Unies a constaté que le prix des marchandises dans le monde a augmenté de 30 % depuis janvier 2008. Si nous prenons en compte le fait que 1,4 milliard d'individus vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, le monde compte un nombre bien trop élevé de personnes vivant dans des conditions d'extrême précarité, sans accès à la scolarisation, ni à l'eau potable, ni aux conditions d'hygiène et de santé élémentaires.

Certains experts affirment que la crise alimentaire est le résultat de l'échec des politiques de développement mises en place afin de favoriser l'émergence économique et sociale des pays qualifiés de pauvres. Or bien souvent ces pays disposent de ressources naturelles importantes et pourraient aussi produire des produits de base tels que les céréales. La réalité est pourtant têtue, et les faits sont là : les deux tiers des pays en développement sont des importateurs nets de produits alimentaires.

L'économiste et sociologue Alfred Sauvy a déclaré que le but de l'économie n'est pas le travail, mais la consommation. Et c'est là que réside l'un des principaux problèmes actuels. Les biens de consommation sont rares, et la demande a dépassé l'offre. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jacques Diouf, prévoit une augmentation de 56 % de la facture des importations céréalières des pays les plus défavorisés, mais il annonce également une augmentation de 53 % de cette même facture pour les pays européens.

La crise actuelle est intimement liée à la distribution géographique de la productivité. Il faudrait, peut-être, que la production augmente là où les populations souffrent de la faim et que l'on arrête de leur envoyer la surproduction des pays plus riches, car cela contribue à augmenter la dépendance des pays pauvres. Dans ce sens, il nous semble que la mesure prise par la Banque mondiale de doubler le volume des prêts à l'agriculture vers l'Afrique, avec une prévision de 800 millions de dollars en 2009, est une bonne mesure.

Parallèlement, afin de corriger les distorsions qui sont apparues sur les marchés, la libéralisation des marchés agricoles devrait s'accompagner de mesures permettant de faire appel aux petits exploitants locaux, pour éviter la tentation de renoncer à la production en faveur de l'importation de produits alimentaires étrangers. De fait, il faudrait réinventer la libéralisation. Loin d'en faire un cadre commun à tous les pays, il faudrait l'appliquer suivant les circonstances spécifiques à chaque pays, et analyser soigneusement le pour et le contre.

Par ailleurs, nous ne parvenons toujours pas à résoudre de façon définitive la question des aides à l'agriculture, ni la question de savoir quelle liberté de commerce serait véritablement nécessaire pour favoriser les pays qui en ont le plus besoin. La libéralisation devrait également entraîner une augmentation de la productivité, du développement des ressources humaines, des infrastructures de base, de l'accès à la technologie et à l'éducation, et du respect de l'environnement. Cela revient à dire qu'elle devrait contribuer au développement durable, comme l'indique le Document final de Doha de juillet 2008.

La crise actuelle met en relief la vulnérabilité de notre système. Ainsi, sans négliger les dures réalités, l'Andorre adhère pleinement aux thèmes qui ont été

mis en avant à Rome au mois de juin dernier à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, à savoir les défis du changement climatique et des bioénergies. Le Gouvernement andorran travaille depuis 2005 à la coopération pour le développement avec tous les grands organismes internationaux, les pays vulnérables qui nous en font la demande, les organisations non gouvernementales et la société civile.

Dans le contexte actuel et en accord avec l'appel des dirigeants mondiaux, des grands acteurs internationaux et des organismes spécialisés internationaux et régionaux, nous avons mis en place des aides aux pays les plus touchés, en participant financièrement aux initiatives de la FAO et d'organisations non gouvernementales andorranes. Nous contribuons également à favoriser la production et le commerce agricoles au Burkina Faso, en Colombie et au Maroc, grâce à des organisations non gouvernementales andorranes agissant dans ce domaine. Pour ce faire, nous partageons les choix pour le futur qui permettront le maintien de l'équilibre biologique, l'exploitation durable des forêts et la mise en place de nouvelles technologies favorisant l'équilibre écologique et ralentissant les effets des changements climatiques.

La croissance démographique sur une planète qui comprend 6,7 milliards d'habitants, la pollution chimique, industrielle et agricole, la mauvaise utilisation du sol, la désertification, l'eau, l'interaction entre les animaux, la flore et les espèces horticoles, le commerce international ou les déplacements de populations, sont des facteurs de déstabilisation bien réels. Nous devons y faire face avec toutes les forces dont nous disposons. Garantir une alimentation pour tous au sein de notre planète est une chose fondamentale, essentielle, vitale. Il y a 63 ans, nous pensions que ce fait serait aujourd'hui, au XXI^e siècle, une idée désuète, un problème résolu, un succès dont nous avions rêvé. Nous nous trompions lourdement. Maintenant, nous nous devons d'être courageux, d'aller de l'avant et d'affronter les prévisions les plus pessimistes qui nous annoncent un échec des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons fait le diagnostic, et nous sommes conscients que les politiques que nous avons menées ces dernières décennies n'ont pas satisfait nos attentes. Mais nous avons encore le temps de corriger nos erreurs, et c'est pourquoi je félicite le Secrétaire général pour ses initiatives, ainsi que les autres

organismes internationaux et la société civile pour les actions concrètes qu'ils sont en train d'entreprendre partout dans le monde.

Les discours, les comptes rendus et les bonnes paroles sont nécessaires, mais notre capacité d'agir laisse sérieusement à désirer. Ne nous cachons pas derrière des excuses. Passons à l'action. La dignité de tout être humain nous y oblige et l'humanité le mérite!

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Albert Pintat, Chef de Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. M. Fiorenzo Stolfi, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef de Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin.

M. Fiorenzo Stolfi, Chef de Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Fiorenzo Stolfi, Chef de Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et des affaires politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Stolfi (Saint-Marin) (parle en italien; texte anglais fourni par la délégation) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Saint-Marin, je tiens à féliciter M. d'Escoto Brokmann pour sa nomination en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je tiens à assurer l'Assemblée que la République de Saint-Marin fera tout ce qui est en pouvoir pour garantir le succès de la présente session.

Je souhaite également remercier le Président sortant, M. Sgrjan Kerim, pour le travail excellent qu'il a accompli au cours de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, notamment pour l'engagement et la détermination dont il a fait montre alors qu'il présidait l'Assemblée et œuvrait en faveur de la réforme de l'ONU.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de toute son énergie et de son profond dévouement à la tête de l'Organisation, de son attachement admirable au programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies et de sa vigilance et de sa détermination constantes face aux situations urgentes et aux événements qui ont une importance politique internationale.

Par ailleurs, je tiens à exprimer l'appréciation de Saint-Marin pour la considération que le Secrétaire général a manifestée à l'égard de l'ensemble des États Membres de l'ONU, sans distinction, y compris à l'égard des petits États, et pour l'attention qu'il a accordée à des questions particulièrement sensibles et urgentes telles que les changements climatiques et la crise alimentaire mondiale.

Le processus de réforme de l'ONU est d'une importance fondamentale pour l'équilibre du monde et il doit rester au centre de nos efforts. Nous ne devons pas laisser notre incapacité à nous entendre sur la réforme de l'ONU mener à la décentralisation et à l'affaiblissement du rôle crucial de l'Organisation.

Le rôle central de l'ONU est essentiel dans la situation internationale actuelle de guerres et de conflits nationaux. En ce début du XXI^e siècle, nous assistons à une série de nouveaux conflits mus plus que jamais par des intérêts économiques et des chocs de civilisations, tant ethniques que religieux, très souvent à l'intérieur d'un même pays.

Il y a plus de 60 ans, les États signataires de la Charte des Nations Unies ont assumé la responsabilité partagée du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ils se sont engagés à œuvrer de concert pour prévenir et écarter les menaces à la sécurité internationale, réprimer tout acte d'agression et régler, par des moyens pacifiques, à l'intérieur des États et entre eux des différends qui pourraient mener à la guerre.

En ce soixantième anniversaire de la création des organes de maintien de la paix de l'Organisation des

Nations Unies, il importe de se rappeler les hommes et les femmes qui croient en ces idéaux, qui ont dédié leur vie aux peuples du monde, qui œuvrent sans relâche en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde dans des zones dangereuses déchirées par la guerre avec détermination, dévouement et professionnalisme sans jamais se départir de leur impartialité et leur neutralité.

Mais, en dépit de tous leurs efforts, nous sommes encore loin d'avoir atteint ces objectifs, et l'ONU n'a pas eu une influence déterminante dans nombre de crises internationales. Dans ce contexte, la réforme de l'ONU devient donc encore plus cruciale. Cette réforme permettrait à l'Organisation d'avoir la force nécessaire pour agir, dans le plein respect des idéaux et des objectifs qu'elle s'est fixée lors de sa fondation.

La République de Saint-Marin a toujours été favorable au processus de réforme de l'ONU et croit notamment que le processus de revitalisation de l'Assemblée générale est fondamental. Ces réformes sont nécessaires pour réaffirmer le rôle de l'Assemblée générale en tant qu'organe le plus représentatif de l'Organisation.

La République de Saint-Marin estime que le renforcement de l'Assemblée générale revêt encore plus d'importance car cet organe profondément démocratique de l'ONU est actuellement le principal forum où un petit État peut se faire entendre et apporter sa contribution au niveau international.

Une Assemblée générale plus efficace accomplirait un travail plus complémentaire dans ses relations avec les autres organes principaux de l'Organisation, ce qui permettrait d'éviter les doubles emplois et de mettre en place des mécanismes qui appliqueraient effectivement les dispositions des résolutions adoptées par l'Assemblée.

Le processus de démocratisation au sein des organes de l'ONU est d'une importance fondamentale pour un petit État comme la République de Saint-Marin. Une représentation et une démocratisation accrues des organes principaux de l'Organisation peuvent garantir aux États ayant un petit territoire et une population peu nombreuse la possibilité de participer au processus de prise de décisions au sein des organes multilatéraux et d'y assumer un plus grand rôle.

Je suis convaincu que les États plus petits comme Saint-Marin peuvent apporter une contribution fondamentale à l'Organisation, précisément parce

qu'ils n'ont aucun intérêt macroéconomique, militaire ou géopolitique.

Il est tout aussi important que les petits États mettent en place des formes efficaces de collaboration et de consultation permettant de coordonner leurs actions afin de faire suffisamment entendre leurs voix au sein des organisations internationales.

Dans le cadre des contacts fréquents pris avec d'autres petits États d'Europe, notamment à l'occasion de notre participation aux travaux de l'Assemblée générale, Saint-Marin a organisé des rencontres avec d'autres petits États d'Europe avec lesquels nous collaborons déjà sur des projets humanitaires spécifiques, en vue d'envisager d'autres formes de collaboration multilatérale.

Ayant participé avec un groupe de petits États au financement d'un projet de l'UNICEF pour les enfants infectés par le VIH au Gabon, cette année, la République de Saint-Marin prend part, en partenariat avec le secteur privé, à d'autres projets de l'UNICEF visant notamment à protéger les droits des enfants handicapés.

Les relations entre Saint-Marin et l'UNICEF sont marquées depuis de nombreuses années par une réelle implication dans la protection des droits des enfants. Cet engagement a été réitéré en décembre dernier à travers la participation de Leurs Excellences les Capitaines-Régentes à la réunion plénière commémorative de l'Assemblée générale sur le suivi des résultats de la session extraordinaire consacrée aux enfants, un événement qui a donné un nouvel élan aux activités des États en soulignant la nécessité de leur coopération.

La croissance démographique, le changement climatique et la propagation de nouvelles maladies, ainsi que l'instabilité économique et financière et les conflits armés, menacent sérieusement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, la question des changements climatiques est devenue prioritaire dans le programme de l'Organisation des Nations Unies au cours des deux dernières années, en raison de ses effets sur nos habitudes et sur les besoins futurs de tous les pays sans distinction. Les régions qui sont les plus vulnérables du fait de leur situation géographique ainsi que les pays en développement et les petites îles en particulier, sont confrontés à une situation d'urgence encore plus grave.

En outre, la crise alimentaire mondiale et la hausse des prix sont de plus en plus inquiétantes. L'ONU et les institutions spécialisées jouent un rôle central dans la gestion de ces urgences. La République de Saint-Marin souhaiterait, en particulier, exprimer son plein appui à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, mise en place par le Secrétaire général en avril dernier dans le but précis de coordonner toutes les activités en cours destinées à endiguer la crise.

À l'occasion de l'ouverture de la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, le Secrétaire général a annoncé le lancement de la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». Saint-Marin entend apporter son soutien à cette campagne afin de protéger les droits des femmes, conformément à l'engagement pris lors de sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

J'aimerais ajouter que la campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes a également été menée au niveau national à travers un effort de sensibilisation de l'opinion publique sur une question trop souvent ignorée ou sous-estimée. Faisant suite à cette initiative, le Parlement de Saint-Marin a récemment adopté une nouvelle loi relative à la prévention et à la répression de la violence à l'égard des femmes et de la violence sexiste. Il s'agit d'un outil législatif important et novateur pour notre pays, qui prévoit notamment l'introduction de mesures préventives contre la violence à l'égard des femmes et la violence sexiste ainsi que la protection des victimes lors des procédures pénales.

Par ailleurs, la République de Saint-Marin se soucie tout particulièrement des problèmes rencontrés par les personnes handicapées et de la protection de leurs droits. En effet, Saint-Marin a déjà ratifié la Convention internationale pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées ainsi que son Protocole facultatif.

La République de Saint-Marin est heureuse de célébrer le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La République de Saint-Marin a toujours été attachée à la promotion des principes de coexistence pacifique et de respect mutuel entre les individus et les peuples, en ayant conscience que la compréhension et le respect mutuel sont des conditions préalables essentielles de la justice et de la paix. La promotion du

dialogue interculturel représente un moyen concret de réalisation de ces valeurs et d'affirmation de l'un des principes directeurs des Nations Unies : la paix fondée sur la justice et la coopération internationale.

Saint-Marin est attaché et continue d'œuvrer à la promotion du dialogue interculturel, en particulier dans sa dimension religieuse. Au niveau régional, dans le cadre de ses activités au sein du Conseil de l'Europe, Saint-Marin a animé cette année la première réunion du Conseil sur la dimension religieuse du dialogue interculturel, laquelle s'est tenue à titre expérimental. Des représentants d'États membres du Conseil de l'Europe, des dirigeants religieux, des experts et des représentants de la société civile ont participé à cette réunion. Le développement du dialogue interreligieux, à tous les niveaux de la société, constitue un instrument essentiel pour prévenir les tensions susceptibles de mettre en péril la coexistence pacifique entre les peuples, tel que cela a été souligné lors de la réunion de haut niveau sur cette question animée par l'ONU.

Pour terminer, j'aimerais adresser au Président mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de sa haute mission et l'assurer de notre plein appui durant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Fiorenzo Stolfi, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et politiques et de la planification économique de la République de Saint-Marin, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Norvège.

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Stoltenberg (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a 60 ans, à l'automne 1948, l'Organisation des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette charte internationale des droits rappelle sans détour que la force peut et doit être maîtrisée et que l'objectif premier de notre travail ici est de veiller à ce que les forts restent justes et les faibles à l'abri du danger.

Nous célébrerons, à la fin de l'automne, l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et c'est ce texte qui doit guider chacun de nos actes. Les droits et les possibilités des individus, des groupes et des pays sont fondamentaux et l'ONU se trouve au faite du système qui contrôle ces règles suprêmes.

Lorsque je viens ici chaque année, je suis frappé par la diversité des questions qui sont abordées à l'ONU. Nous devons nous demander si nous nous concentrons sur les questions vraiment essentielles, les questions les plus graves de notre époque? Cette année, nous avons laissé le travail inachevé du Cycle des négociations commerciales de Doha. L'interruption de ces négociations a entravé nos efforts pour offrir à des milliards de personnes de meilleures perspectives économiques. Il est crucial que nous relançons ce processus.

Nous nous trouvons face à une crise alimentaire mondiale. Le Secrétaire général a décrit les effets de cette crise sur des centaines de millions de personnes qui ne savent pas si elles auront suffisamment à manger demain.

Le climat et l'énergie figurent parmi les questions les plus importantes de notre époque. Elles doivent figurer au premier rang de nos priorités.

Ces questions essentielles ont également trait à la pauvreté, aux inégalités et aux sexes spécifiques. Nous avons besoin d'une direction – d'une direction ici à l'ONU.

Je pense que nous nous heurtons non seulement à une crise alimentaire, énergétique, climatique, et concernant les négociations commerciales, mais également à une crise plus vaste relative à la prise de décision.

Nous disposons de remarquables capacités institutionnelles. Nous débattons, nous délibérons et nous étudions, mais trop souvent, nous sommes incapables de décider. Souvent, les pays qui veulent le moins sont ceux qui décident le plus. Ceux qui veulent

le moins de changement et de progrès parviennent à nous ralentir et à bloquer les décisions. Même le Conseil de sécurité semble désormais se heurter à des difficultés après nombre de bonnes années.

Tous les pays, tous les États Membres partagent la responsabilité du fonctionnement de l'ONU en tant qu'organe de prise de décisions qui est à notre service, au service des peuples, qui résout les problèmes mondiaux et qui permet à tous les peuples de jouir de leurs droits innés consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour devenir plus efficace, l'ONU doit se réformer. Le Secrétaire général a abordé cette question avec une grande conviction mardi (A/63/PV.5). Nous devons l'appuyer dans ce processus. Je place beaucoup d'espoirs dans les délibérations actuelles portant sur la cohérence à l'échelle du système. J'ai été coprésident du Groupe de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies et je suis encouragé de voir qu'un nombre croissant de pays semblent opter pour l'initiative Unité d'action des Nations Unies.

Certains organismes, fonds et programmes enregistrent des avancées en matière d'efficacité. Ils constituent vraiment des exceptions. Toutefois, la Norvège tient à utiliser l'ONU comme une instance lui permettant de mener ses activités de politique internationale les plus importantes. Nous consacrons 0,98 % de notre revenu national à l'aide publique au développement. Nous sommes le septième plus grand contributeur à l'ONU en termes absolus. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à surveiller de près la manière dont les fonds et programmes gèrent leurs ressources et nos contributions. Avec les autres pays donateurs, nous devons demander le renforcement du système de responsabilisation, une transparence accrue et un système de gestion axé sur les résultats.

Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est notre priorité absolue. Nous assumons une responsabilité particulière s'agissant de l'Objectif 4 relatif à la mortalité infantile et de l'Objectif 5 relatif à la santé maternelle. Nous devons consacrer les sept prochaines années au milliard de personnes les plus pauvres de l'humanité. Plusieurs dirigeants se sont joints à moi aujourd'hui pour présenter un rapport réalisé par la Campagne mondiale sur les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé. Nous avons présenté un plan pour les sept prochaines années – un plan exceptionnel qui peut nous permettre de sauver 10 millions de vies. Si nous y

parvenons, nous construirons des sociétés plus durables, nous réduirons les possibilités de conflits et jetterons des meilleures bases de croissance.

Nous progressons dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La pauvreté diminue. La mortalité infantile décline. Mais nous n'avons pas progressé du tout en matière de santé maternelle. C'est tragique. Il ne peut y avoir qu'une seule raison à cette triste situation, et c'est le fait que les femmes continuent d'être négligées dans un monde dominé par les hommes. Pensez seulement aux millions de jeunes filles et jeunes femmes qui savent, et qui craignent et redoutent, que le fait de donner la vie pourrait causer leur propre mort. Cette tragédie humaine est facile à éviter avec des moyens simples, mais nous n'avons pas pris ce problème au sérieux.

L'argent ne semble jamais être un problème lorsque le problème est financier. Examinons un instant ce qui se passe à Wall Street et sur les marchés financiers dans le monde. Des investissements risqués menacent les maisons et les emplois de la classe moyenne. Il y a quelque chose de fondamentalement vicié lorsque l'argent semble abonder, mais que les fonds à investir dans les personnes semblent manquer. Les mécanismes du marché ne vont pas financer les écoles en Afghanistan, les hôpitaux au Rwanda, les vaccins administrés dans les bidonvilles et les ghettos. Ce type d'investissement nécessite une volonté et des décisions politiques. Nous devons établir le cadre qui permettra de canaliser les ressources vers ces objectifs.

Quand Robert Kennedy brigua la présidence il y a 40 ans, il a dit dans un discours que la santé d'un pays ne pouvait pas être mesurée à sa seule production économique. Cette production, a-t-il dit, « comprend des serrures spéciales pour nos portes et les prisons pour ceux qui les brisent, mais [...] elle ne se préoccupe pas de la santé de nos enfants, de la qualité de leur éducation ou de leur joie de jouer ». J'ajouterais que la santé, l'éducation et la joie de jouer constituent un capital qu'il faut accroître et diffuser. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions parvenir à des niveaux plus équitables de développement et de possibilités.

Je reviens directement d'une visite dans les grandes forêts tropicales d'Amazonie, au Brésil, pays dont le Président s'est engagé à sortir le peuple de la pauvreté. Cela a été le leitmotiv du Président Lula pendant toute sa carrière politique.

La Norvège est un pays riche et développé. Cela implique une responsabilité morale. Nous cherchons à réaliser des objectifs plus vastes en matière de développement et à offrir des mesures d'incitation positives pour apporter le changement et améliorer les politiques relatives aux changements climatiques.

Les efforts déployés pour lutter contre la déforestation nous permettront peut-être de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la manière la plus vaste, la plus rapide et la moins onéreuse. D'ici à 2015, la Norvège va verser jusqu'à 1 milliard de dollars pour réduire la déforestation en Amazonie. Ceci fait de la Norvège le premier contributeur au Fonds pour l'Amazonie. L'ampleur de la contribution norvégienne dépendra du succès du Brésil dans la lutte contre la déforestation.

À Bali, en décembre dernier, la Norvège a annoncé une initiative de grande ampleur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la dégradation forestière. La déforestation doit figurer dans un nouvel accord mondial concernant les changements climatiques. Remédier aux changements climatiques d'une manière qui résiste à l'épreuve du temps et à l'examen minutieux des prochaines générations signifie en fin de compte qu'il faut mener une course contre la montre. C'est mettre à l'épreuve la maturité de la coopération internationale.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur un autre pays nordique. Pour la première depuis son adhésion à l'ONU en 1946 – il y a 62 ans – l'Islande est candidate au Conseil de sécurité. La candidature de l'Islande traduit l'attachement de longue date de tous les pays nordiques à la paix internationale et au travail vital réalisé par l'ONU. L'Islande bénéficie de l'appui actif de ses partenaires du groupe nordique : le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège. Je prie instamment les membres d'en tenir compte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Norvège de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Je voudrais, d'entrée de jeu, remercier S. E. M. Srgjan Kerim du dynamisme dont il a fait montre au cours de l'année écoulée en tant que Président de cet auguste et vénérable organe à sa soixante-deuxième session. Je voudrais également adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, du Nicaragua, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session et lui souhaiter plein succès dans cette entreprise.

Il y a 25 ans presque jour pour jour, deux peuples des Caraïbes qui avaient toujours été séparés par les eaux, mais qui avaient longtemps été unis par l'histoire, la culture et les circonstances, ont joint leurs forces pour se lancer dans une expérience audacieuse. Partageant une superficie d'à peine plus de 259 kilomètres carrés et une population d'environ 50 000 personnes, le peuple de Saint-Kitts et le peuple de Nevis ont décidé de se fondre en une nation pour rejoindre ainsi la communauté mondiale des États souverains.

C'est pour moi un honneur et un plaisir que de représenter ici cette nation à l'Organisation des Nations Unies, un symbole fort de liberté et de souveraineté. Ce symbole signifie énormément pour mon peuple en ce moment particulier, car la soixante-troisième session de l'Assemblée générale coïncide avec la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance politique de mon pays.

Édifier et étayer les piliers de la nation n'a pas été facile, mais nous avons toujours considéré qu'il s'agissait d'une tâche essentielle et un défi qui valait la peine d'être relevé. Ainsi, en tant que serviteur de mon peuple et de mon pays bien-aimé, je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée, encouragé par la fierté d'une nation qui a pris la place qui lui revenait de droit au sein de la communauté des nations indépendantes, une démocratie dynamique dotée d'une économie florissante, profondément attachée à la justice et aux droits de l'homme, et animée d'une foi inébranlable en l'égalité sociale.

Je tire ma fierté non seulement d'avoir pu tirer des bénéfices des politiques et programmes concrets élaborés au cours des années pour améliorer les conditions de vie et donner du courage à notre peuple, mais également du sentiment d'appartenance à une communauté et à un partenariat et de responsabilité civique et personnelle, autant d'éléments qui ont façonné le destin de ma fière nation.

Je suis également fier de pouvoir observer par moi-même la véritable valeur de la liberté – une liberté qui nous a permis de prendre part à la victoire de la démocratie et de modeler le génie créateur ainsi que l'esprit industriel et entreprenant de notre peuple dans une seule et même communauté de bonne volonté et d'engagement qui fait avancer notre peuple et notre grand pays.

C'est la fierté d'avoir échappé aux tempêtes des chocs économiques extérieurs, notamment les fluctuations des prix des produits de base et la suppression de l'accès au marché préférentiel, tout en étant en mesure de transformer avec succès trois siècles d'une économie fondée sur une seule culture, une économie fondée sur le sucre en une économie dynamique et compétitive fondée sur les services. Mais de nombreux autres petits États n'ont pas eu cette chance.

C'est le cas de notre pays frère des Caraïbes, Haïti, où les effets dévastateurs de quatre ouragans consécutifs qui ont frappé en l'espace d'un mois

continuent de saper les efforts que déploie le Gouvernement pour édifier des institutions solides et investir dans des entreprises productives et des infrastructures génératrices d'emplois et de meilleures conditions de vie.

Les progrès observés à Saint-Kitts-et-Nevis ne sont pas le fruit du hasard. Depuis la naissance de notre nation il y a 25 ans, nous avons fait face à tout un éventail de problèmes; certains, heureusement, sont derrière nous, mais plusieurs autres sont apparus et s'intensifient et prennent plus d'ampleur.

Cependant, notre expérience à Saint-Kitts-et-Nevis prouve que la bonne gouvernance et la gestion prudente des ressources nationales; un investissement raisonnable dans les ressources humaines et les systèmes; la protection de la liberté d'association, de religion et d'expression; l'appui et la mise en place d'un environnement propice à une presse libre et dynamique; l'amélioration du bien-être économique de la population; et la défense des idéaux démocratiques ne sont pas tributaires de la superficie d'un pays, mais dépendent de l'orientation prise par un pays et de son engagement politique. Ces éléments résultent non pas de la taille démographique ou géographique d'un pays, mais de ses traditions sociales et culturelles établies de longue date. Ils sont fonction non pas du produit intérieur brut, mais d'une éthique inébranlable de l'effort et de la détermination. Notre foi a permis de maintenir notre détermination et la confiance que nous avons en nous et en notre avenir. Bien sûr, en cours de route, nous nous sommes appuyés, on peut le comprendre aisément, sur les institutions telles que notre Organisation bien-aimée de l'ONU.

Par son appartenance à l'ONU, Saint-Kitts-et-Nevis a tissé d'importants partenariats stratégiques, a œuvré avec d'autres États Membres pour protéger nos droits individuels et nos libertés collectives, et a mené des batailles bien plus importantes que celles que nous pensions pouvoir mener en tant que pays de cette taille. Nous avons également été témoins des aspects positifs et négatifs, des forces et des faiblesses de notre monde, mais nous nous sommes battus, ensemble, pour défendre une cause commune.

C'est la raison pour laquelle, 25 ans plus tard, je demeure optimiste quant aux progrès de l'ONU et à sa capacité de défendre les pauvres et les nécessiteux, en dépit des programmes nationaux ambitieux qui se concurrencent et qui, quelquefois, ont menacé de porter préjudice à l'éthique de l'institution et, en réalité, au

bien commun. De là où je me trouve aujourd'hui, je suis venu évaluer les réalisations et constater que, même à ce stade, la providence nous offre encore et toujours de nouvelles occasions de rénover notre chère institution.

Il est très aisé de se ranger aux côtés des cyniques lorsque le Conseil de sécurité se trouve dans l'impasse ou lorsque la nécessité d'agir est victime de positions politiques. Mais l'histoire, en particulier celle des deux dernières décennies, m'apprend que l'ONU est bien plus que la somme de ses faiblesses, car pour des millions d'individus dans le monde, cette Organisation représente leur seul espoir, un pont entre la vie et la mort, un bastion de liberté et un symbole d'esérance.

J'ai donc l'espoir que cette « Assemblée de la franchise » sera le lieu d'une analyse sobre et implacable des conséquences humaines des grands régimes commerciaux et économiques appliqués à l'échelle mondiale pour les petits États à travers le monde. J'espère également que les incertitudes économiques que connaissent aujourd'hui certaines des grandes économies de la planète nous sensibiliseront tous à l'incertitude, à l'angoisse profonde et au traumatisme psychologique réel qui s'emparent souvent des petits États lorsque des politiques qui sont formulées très loin de leurs frontières et sont totalement indifférentes à leurs supplications leur sont néanmoins froidement imposées.

Les événements récents ont mis en évidence la question de la stabilité des institutions et systèmes financiers du monde. Les circonstances qui ont conduit à l'effondrement d'institutions financières et à la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie ne sont pas le fait de petits États comme Saint-Kitts-et-Nevis. Une fois encore, comme dans le cas des changements climatiques, nous sommes victimes des actes des autres, nous n'avons pas la moindre ressource pour en affronter les conséquences.

En début d'année, j'ai participé à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue en juin à Rome. L'attitude optimiste de plusieurs chefs d'État ou de gouvernement et de nombreux ministres de l'agriculture, des forêts, de la pêche, de l'eau, de l'énergie et de l'environnement qui ont participé à cette réunion a été, pour moi, un signe fort de la pertinence et du caractère opportun de la Conférence pour les nations cherchant à agir concrètement sur la question de la sécurité alimentaire.

La tendance actuelle continue d'avoir un effet disproportionné sur les pauvres et sur le nombre croissant de personnes extrêmement pauvres et vulnérables, qui sont les moins à même de faire face aux conséquences des effondrements économiques que subissent nos pays. Conscient de notre responsabilité personnelle en tant que dirigeants et des attentes accrues de nos citoyens, le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis a pris des mesures concrètes pour alléger la souffrance de notre population résiliente. Nous avons tenu compte des aspects importants que sont la disponibilité et l'accessibilité de certains produits alimentaires comme le riz, la farine et le sucre. Nous avons cherché la meilleure façon de stabiliser les prix pour injecter de la prévisibilité dans le système sans préjudice de l'économie de marché. Nous avons également commencé à rationaliser l'exploitation et à promouvoir une utilisation appropriée des terres agricoles par la diversification et la modification des cultures, en apportant une aide financière et sous forme de semis aux agriculteurs et en recommandant un meilleur usage de l'eau et des techniques d'irrigation plus efficaces.

Les problèmes que j'ai évoqués ne sont pas spécifiques à Saint-Kitts-et-Nevis. Les membres se souviendront sans doute des émeutes populaires dans certains pays, notamment Haïti, où elles ont abouti à la démission du Gouvernement. Cela montre comment la hausse des prix alimentaires et le désespoir de communautés entières pourraient facilement miner la confiance des peuples dans la capacité de leurs gouvernements à honorer leurs promesses en matière de démocratie, de libre échange et de participation à la mondialisation.

C'est en janvier 2008 que l'indice des prix des produits alimentaires établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait un bond de 47 % par rapport à l'année précédente. Cela correspondait à des hausses d'environ 62 % pour les céréales, de 69 % pour les produits laitiers et de 85 % pour les huiles végétales. Dans certains cas, les prix des aliments de base tels que le maïs, le blé, le riz et les haricots ont augmenté de plus de 100 %. Ce recul économique mondial, conjugué à l'explosion des prix des produits de base, a donné lieu à la pire crise alimentaire de ces dernières années.

Ce nouveau phénomène fera qu'il sera d'autant plus difficile pour nous de remédier à l'incidence croissante de la pauvreté dans et parmi nos pays et d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le

développement qui consiste à réduire de moitié la faim et l'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2015.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'urgence à agir, nous demandons aussi instamment que la question de la réforme, thème récurrent depuis une quinzaine d'années à l'ONU, soit réexaminée avec une vigueur et une détermination renouvelées. Bien trop de temps a passé. Bien trop peu a été fait. Et bien trop de choses sont désormais en jeu. Dotons l'ONU des outils nécessaires pour exécuter ses mandats, en particulier dans les domaines de la protection des libertés individuelles et des droits de l'homme et de la promotion du développement économique en tant que partie intégrante de la sécurité humaine dans le monde. Car, pour reprendre les termes de Clarence Darrow, « vous pouvez uniquement protéger vos libertés dans le monde en protégeant celles des autres. Vous ne pouvez être libre que si je suis libre ».

L'érosion constante des libertés – au grand jour ou de façon déguisée – sous le voile de l'ordre civil ou de l'intégrité territoriale doit être combattue ouvertement. Libertés et responsabilités individuelles vont de pair. Comment encourager les gens à prendre leurs responsabilités si on les prive de leurs libertés? Telle est la question fondamentale.

Notre présence ici, aujourd'hui, vaut à la fois témoignage et reconnaissance de la nature toujours plus interdépendante de notre monde. Je tiens à dire que l'essentiel de ce qu'a accompli Saint-Kitts-et-Nevis ces 25 dernières années résulte de la discipline et du travail acharné de la population, combinés aux avantages tirés de nos relations multilatérales comme bilatérales. À cet égard, le Programme des Nations Unies pour le développement a été un partenaire remarquable pour faire avancer la réalisation des objectifs programmatiques de la fédération des îles jumelles, à l'instar de l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies. Nous chérissons notre relation avec cette Organisation.

Nous avons travaillé avec et à travers des entités sous-régionales telles que l'Organisation des États des Caraïbes orientales, des mécanismes régionaux tels que la Communauté des Caraïbes et des institutions continentales telles que l'Organisation des États américains. Par le biais des mécanismes régionaux, nous avons été en mesure d'élaborer un itinéraire de coopération fonctionnelle sur des questions comme le commerce, la sécurité et la santé. Au sein du Partenariat pancaraïbes de lutte contre le VIH/sida,

nous avons mis en place une réponse régionale à l'épidémie de VIH/sida. Dans le domaine de la protection de l'environnement, nous continuons de collaborer pour la réduction et l'atténuation des catastrophes et d'œuvrer en ce sens. En outre, nous étudions assidûment les sources d'énergie renouvelables, notamment l'énergie géothermique, domaine dans lequel nous avons fait des progrès encourageants.

S'agissant des relations bilatérales, je me réjouis de pouvoir dire que nous avons noué nombre de relations très précieuses au fil des années, et que nous continuons de les renforcer. À ce titre, nous appelons à ce qu'il soit trouvé une façon de faciliter la participation de la République de Chine à Taiwan au sein des institutions spécialisées des Nations Unies. À un moment où les difficultés mondiales se multiplient, la République de Chine à Taiwan a spontanément proposé son assistance technique dans les domaines du développement social et agricole, ainsi que des secours en cas de catastrophes dans de nombreux pays, apportant ainsi un appui considérable aux secteurs tant public que privé.

Quels que soient le ton et la teneur du présent débat, les changements climatiques sont un aspect de notre vie moderne. En raison de nos activités et des agressions auxquelles nous nous livrons contre l'atmosphère terrestre, de nombreux processus ont eu des effets néfastes sur nos fleuves, nos lacs et nos océans, entraînant la fonte rapide de la calotte glaciaire et la montée du niveau des mers, et nous exposant ainsi aux risques plus grands encore liés au rayonnement solaire nuisible et aux émissions de gaz à effet de serre. Quels qu'en soient les coupables, ces processus ont tous de graves implications et conséquences pour les petits États insulaires. À des degrés divers et à divers niveaux, ces changements ont une influence sur la vie de centaines de milliers de petits exploitants agricoles, d'artisans pêcheurs et d'autres personnes dont les moyens de subsistance sont largement tributaires du milieu naturel et qui voient déjà baisser le rendement de leurs récoltes et de leurs prises.

Il ne suffit plus aujourd'hui de jeter le blâme sur les pays, les entreprises et les individus qui polluent. Nous avons besoin de stratégies efficaces reposant sur des faits scientifiquement établis et, bien entendu, d'approches axées sur des solutions concernant des problèmes tels que l'adaptabilité des terres aux différents types de cultures, l'affectation de zones déterminées à l'élevage, le développement des

pâturages, le milieu marin, l'impact sur la santé et sur les soins de santé, la productivité des forêts et l'augmentation du nombre d'insectes et animaux nuisibles et des maladies, ainsi que les conséquences pour la biodiversité et les écosystèmes. Nous devons collaborer pour remédier à ces effets et nous devons prendre les mesures correctives qui s'imposent pour bâtir un environnement plus sûr pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Nos destins et nos libertés sont tous intimement liés. C'est Franklin D. Roosevelt qui a dit qu'il « ne pouvait y avoir de liberté individuelle véritable sans sécurité et indépendance économique ». À l'heure où Saint-Kitts-et-Nevis célèbre ses 25 ans d'indépendance, nous nous sentons obligés de lancer un appel à l'ONU et aux membres du Conseil de sécurité pour qu'ils s'emploient, ensemble, à mettre fin au génocide qui sévit dans certaines régions d'Afrique. Je demande également à l'ONU de prendre des mesures fermes lors des préparatifs de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, afin que cet événement apporte une aide et un développement réels même aux zones les plus reculées de l'Afrique.

Trop longtemps, nous avons, probablement sans le vouloir, séparé la sécurité humaine de la démocratie représentative et le développement économique des droits de l'homme. Tous sont pourtant inextricablement liés. Lorsque nous luttons pour la liberté de voter de nos frères, mais que nous ignorons leur droit inaliénable à la sécurité alimentaire, nous agissons sur la base d'un principe biaisé, nous ne prenons que des demi-mesures fondées sur une morale sélective en vertu de laquelle nous n'emporterons jamais que des demi-victoires.

Nous ne pouvons pas dire simplement à nos citoyens qu'ils sont libres de voter, alors que dans le même temps nous ne les aidons pas à transformer les libertés en des systèmes concrets leur permettant de réaliser leurs rêves individuels. La démocratie – j'insiste sur ce point –, est le meilleur moyen dont dispose l'humanité pour concrétiser ses rêves et ses aspirations. Je suis fermement convaincu que la véritable indépendance, tout comme la liberté, ne peut être obtenue qu'en faisant ce qui est juste.

Et je continue donc de croire en l'Organisation des Nations Unies, mais par-dessus tout j'ai foi, une foi indéfectible, dans le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis, dont la confiance en soi en tant que nation et

l'engagement à l'égard de l'avenir ont rendu possible les résultats, la croissance positive et le développement auxquels nous sommes parvenus, ainsi que les partenariats internationaux que nous avons mis en place au cours des 25 dernières années.

C'est pourquoi, je veux dire aujourd'hui aux États Membres de l'ONU : engageons-nous à faire ce qui est juste. Poursuivons l'important travail de réforme et de revitalisation de l'ONU. Attaquons-nous au problème de la sécurité alimentaire en reconnaissant que la mondialisation était censée améliorer nos conditions de vie et non les empirer. La mondialisation était censée faciliter la libre circulation des biens et des services et non donner la possibilité d'ériger des barrières artificielles et unilatérales qui pénalisent les pays pauvres et moins compétitifs. Faisons aussi ce qui convient s'agissant des changements climatiques. Et ensemble, un pas après l'autre, en nous servant pour cela de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, faisons ce qui convient pour régler les problèmes de développement fondamentaux auxquels sont confrontés les pays en développement en Afrique et ailleurs dans le monde. Tout cela et bien plus encore, nous avons le pouvoir et les moyens de le faire avec une ONU restructurée et des États Membres disposés à assumer leur responsabilité personnelle à cet égard.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Balkenende (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Lorsque la présente session de l'Assemblée générale s'est ouverte, mardi, le Secrétaire général a fait d'importantes observations concernant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la crise financière. Le monde connaît une instabilité financière extraordinaire et toutes les parties concernées doivent assumer leurs responsabilités.

Dans le même temps, la crise actuelle ne devrait pas nous détourner de la nécessité d'atteindre les OMD. Quel monde voulons-nous en effet léguer à nos enfants et petits-enfants? Tout parent qui réfléchit à cette question l'espace d'un instant vous répondra la chose suivante : un monde dans lequel mes enfants soient en sécurité et où ils puissent mener une vie décente, à l'abri du besoin; un monde où mes enfants puissent pleinement s'épanouir sans craindre la répression ou le terrorisme; un monde où mes enfants soient libres et où leurs droits soient protégés.

Tout ce que nous faisons en tant qu'Organisation des Nations Unies répond à des désirs profonds. Il existe un lien direct entre le bâtiment de l'ONU, ici, et les foyers de centaines de millions de familles de par le monde.

L'un des hommes qui nous a rappelé avec force que nous sommes responsables des chances qui s'offriront aux générations futures fut Franklin Delano Roosevelt. Au début de l'année 1941, aux heures les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, il nous a livré sa vision du futur : l'avènement d'un monde où chacun jouirait de la liberté d'expression et de croyance et serait à l'abri de la peur et du besoin. Après la guerre, ces libertés sont devenues notre repère moral. Elles ont été énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par cette même Assemblée il y a près de 60 ans. Les droits de l'homme demeurent la pierre angulaire de la politique menée par les Pays-Bas.

Mais si nous regardons autour de nous aujourd'hui, nous constatons que la réalité est bien loin

de nos idéaux. Nous continuons de vivre dans un monde où, chaque année, plus de 9 millions d'enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans, et où, chaque jour, des millions de personnes vivent dans la crainte de la violence et de l'abus de pouvoir.

Nous ne pouvons pas l'accepter. L'ONU est faite d'une communauté de travail et notre travail n'est pas terminé, loin de là. Les défis mondiaux exigent des solutions mondiales. Des solutions mondiales exigent une action mondiale. Nous devons tous nous poser la question suivante : que suis-je en train de faire pour que la liberté devienne une réalité dans mon pays et ailleurs?

Que faisons-nous pour que le monde vive à l'abri du besoin? Ces 10 dernières années, des millions d'êtres humains ont réussi à sortir de la pauvreté. En Asie et dans certaines parties de l'Afrique, des progrès importants ont été réalisés grâce aux efforts de nombreuses personnes. Ces progrès devraient être source d'espoir à l'heure où nous continuons à œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a encore tant de choses à faire. Dans certains pays, la situation est effectivement en train d'empirer, en particulier dans le domaine de la santé. Toutes les trois secondes, un enfant meurt, et toutes les trois minutes, une mère.

Les gouvernements doivent tous bien comprendre qu'une bonne gouvernance conforme à l'éthique est une base essentielle du développement, et une fois qu'ils ont compris cela, ils doivent agir en conséquence. Cela s'applique également à la crise financière actuelle qui appelle des mesures urgentes. Le secteur financier et les régulateurs doivent mettre rapidement en œuvre les recommandations du Forum de stabilité financière : des contrôles plus rigoureux, une meilleure gestion des risques, une plus grande transparence et une responsabilité accrue. C'est ainsi que l'on pourra rétablir la confiance dans les marchés financiers et prévenir de futures crises. Le Fonds monétaire international doit jouer un rôle central dans ce processus en intensifiant sa surveillance du secteur financier. Ensemble, nous devons rétablir la stabilité et l'intégrité du système financier.

Les gouvernements ont le devoir de nourrir leur population. La communauté internationale aidera tous ceux qui luttent contre la faim et la maladie et cherchent à aider ceux qui vivent dans le besoin, mais nous devons le faire de manière aussi efficace que possible. Nous ne devons pas gaspiller nos ressources;

les besoins sont trop importants. Surtout, nous devons travailler ensemble. Nous devons travailler de concert avec d'autres gouvernements, certes, mais aussi avec les milieux d'affaires et la société civile. Les partenariats entre les secteurs public et privé sont efficaces. Je rencontre de plus en plus d'entrepreneurs qui sont attachés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et qui sont désireux d'aider de manière active. Saisissons la main qu'ils nous tendent.

Les Pays-Bas se félicitent de l'initiative prise par M. d'Escoto Brockmann de faire de la sécurité alimentaire le thème central de la présente session de l'Assemblée générale. La hausse des prix des denrées alimentaires a surtout touché les pauvres. La position des petits agriculteurs est particulièrement importante. S'ils sont en mesure d'accroître la production, ce n'est pas seulement leurs familles qui en bénéficieront, mais leur communauté également. C'est pourquoi les Pays-Bas ont affecté des fonds supplémentaires au développement de l'agriculture dans les pays en développement.

Toutefois, il ne saurait y avoir de nourriture sans eau. L'eau est la source de toute vie – à l'heure actuelle, 1,8 milliard de personnes n'ont pas un accès adéquat à une eau salubre et potable, et leur santé et leur vie même sont menacées. Voilà pourquoi les Pays-Bas se sont associés aux pays qui croient que l'eau est un droit fondamental, car l'accès à l'eau est un élément essentiel permettant de vivre à l'abri du besoin.

Que faisons-nous pour garantir cette deuxième liberté essentielle – la liberté de vivre à l'abri de la peur? Des millions de personnes vivent encore dans des endroits en proie à des conflits et à la violence. Nous ne devons pas l'accepter. Au cours des 60 dernières années, les opérations de paix des Nations Unies ont joué un rôle important dans la cessation des conflits. Dans nombre de régions, l'ONU a veillé à ce que des conflits latents n'éclatent pas à nouveau. Nous devons donc poursuivre nos efforts, sans relâche. Pourtant, à elles seules, les opérations de paix sont insuffisantes. La cause profonde d'un conflit est souvent un différend politique, lequel exige souvent une solution politique.

Dans une société libre, il n'y a pas de place pour la torture. Il n'y a pas de place pour la peine de mort. Nous aspirons tous à vivre à l'abri de la peur, et pourtant, il y a des gens qui, tous les jours, confrontent la peur pour défendre les droits de l'homme. Pour

rendre hommage à ces personnes courageuses, les Pays-Bas ont créé la Tulipe des droits de l'homme, un prix spécial qui sera attribué chaque année à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

Dans notre monde libre, personne n'est ni au-dessus ni en dessous de la loi. Les Pays-Bas sont fiers d'abriter la capitale juridique du monde, la ville de La Haye. Nous continuerons de lutter en faveur d'une Cour pénale internationale qui bénéficie de l'appui de l'ensemble des États Membres. Dans un monde sûr, le droit prévaut sur la force. Les crimes qui choquent l'opinion mondiale doivent toujours être punis. La Cour pénale internationale est là pour nous aider dans cette tâche, et nous devons appuyer la Cour – nous tous, ouvertement et sans condition. Une acceptation plus large de la juridiction de la Cour pénale internationale renforcera également l'ordre juridique international.

Nous devons également parler de la liberté d'expression et de conscience. Le débat sur cette question entraîne souvent des malentendus, de l'incompréhension et des craintes que les traditions nationales ne soient rejetées. Nous pouvons tous être fiers de nos cultures et de nos traditions, de ce qui nous différencie des autres. Le défi qui se pose à tout gouvernement est d'affirmer les valeurs culturelles et religieuses de son peuple tout en lançant des ponts vers le reste du monde – des ponts qui permettent aux populations, aux organisations et aux religions de se rencontrer et de se rapprocher. Il n'est pas facile de trouver cet équilibre, mais c'est essentiel.

Les gouvernements existent pour tout le monde – pour les hommes et les femmes; pour les personnes de toute origine et de toute conviction religieuse; pour les moines, les prêtres, les rabbins et les imams; et aussi pour tous ceux qui ne croient pas en un être suprême. La religion est une source de réconfort et d'inspiration dans la vie personnelle de chacun. Une religion n'est pas un système de dogmes que l'on peut imposer à d'autres par la force, et elle ne saurait certainement pas servir de justification à la violence de la part de ceux qui se sentent lésés.

Chacun est libre de pratiquer sa foi, de changer de religion ou de ne pas croire. Nous devons tous aimer et défendre la liberté de religion ou de conscience. Il en va de même de la liberté d'exprimer ses opinions, et ces libertés vont de pair.

Nous savons tous qu'il existe des pays où ces libertés sont violées, et nous disons à ces pays :

respectez le droit de chaque personne à la liberté de religion et d'expression. Ce sont des droits universels. En même temps, nous devons rappeler leur responsabilité à tous ceux qui jouissent de ces libertés – la responsabilité de faire preuve à l'égard d'autrui du même respect que nous exigeons pour nous-mêmes.

Nous avons besoin de l'ONU pour garantir ces quatre libertés essentielles que nous défendons, et l'ONU a besoin de nous. Une ONU forte est une ONU où les valeurs universelles occupent une place centrale – une ONU dotée d'un Conseil des droits de l'homme juste et équilibré, une ONU qui rassemble et qui produit des résultats. Lorsque nous avons commencé, ensemble, à édifier l'ONU, les habitants de 15 % des pays du monde entier jouissaient d'un niveau raisonnable de liberté. Aujourd'hui, plus de 60 % des pays peuvent être considérés comme libres.

Au cours de la même période, le nombre de personnes souffrant de malnutrition a diminué de plusieurs centaines de millions. Le nombre de conflits

armés est également en baisse, même si la situation reste grave dans certaines régions troublées. Le progrès est possible, mais il ne se produit pas tout seul. Pour les Pays-Bas, c'est une raison de plus d'œuvrer de toute son âme en faveur « d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère ».

Enfin, je voudrais répéter les paroles du Président Roosevelt : « L'ordre mondial que nous recherchons est la coopération de pays libres, travaillant ensemble dans une société amicale et civilisée. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 21 heures.